

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

2023 = 2028



Table des matières

PREAMBULE	1
I – CONTEXTE	2
1.1 Définition de la prévention des déchets.....	2
1.2 Cadre règlementaire	2
1.3 Présentation de SYCLUM : son territoire, ses compétences	4
1.4 Organisation de la gouvernance du PLPDMA	7
II – DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE	13
2.1. Démographie	13
2.2 Logements.....	17
2.3 Déplacement sur le territoire.....	19
2.4 L'emploi et l'économie sur le territoire SYCLUM.....	20
2.5 Agriculture.....	24
2.6 Formation.....	28
2.7 Petite enfance	29
2.8 Santé	29
2.9 Tourisme, sport et culture.....	29
III – DIAGNOSTIC QUANTITATIF ET QUALITATIF DE LA GESTION DES DÉCHETS	31
3.1 La collecte.....	31
3.2 Le traitement	35
3.2 Analyse quantitative et qualitative des données déchets.....	37
3.3 Acteurs et relais	42
3.4 Démarches de prévention réalisées du syndicat	44
3.5 Démarches transversales.....	49
IV – ANALYSE AFOM DU DIAGNOSTIC	51
V – OBJECTIFS STRATÉGIQUES	52
5.1 Orientations stratégiques.....	52
5.2 Objectifs chiffrés.....	52
VI – ACTIONS DU PLPDMA	54
6.1 Présentation générale.....	54
6.3 Présentation des 18 fiches action.....	56
VII – BUDGET PRÉVISIONNEL	75
5.1 Synthèse du budget prévisionnel	75
5.1 Répartition du budget prévisionnel	75
VIII – CALENDRIER PREVISIONNEL	78
6.1 Calendrier prévisionnel de mise en œuvre du programme 2023-2024.....	78
6.2 Calendrier prévisionnel de réalisation des actions 2023-2028	78
IX – SUIVI ET ÉVALUATION	80

9.1 Pilotage.....	80
9.2 Evaluation.....	80
ANNEXES	86
Annexe 1 – Lexique de sigles.....	86
Annexe 2 – Liste (non exhaustive) des acteurs mobilisables pour le PLPDMA.....	87
Annexe 3 – Compte-rendu des groupes de travail	100
Annexe 4 – Compte-rendu des CEES	151

PREAMBULE

Le SICTOM de la région de Morestel devenu SYCLUM au 1^{er} janvier 2022, présente son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour la période 2023-2028.

Il fait suite aux précédents Programme Local de Prévention (PLP) volontaire 2010-2014 et au Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC) 2017-2019, soutenus par l'ADEME.

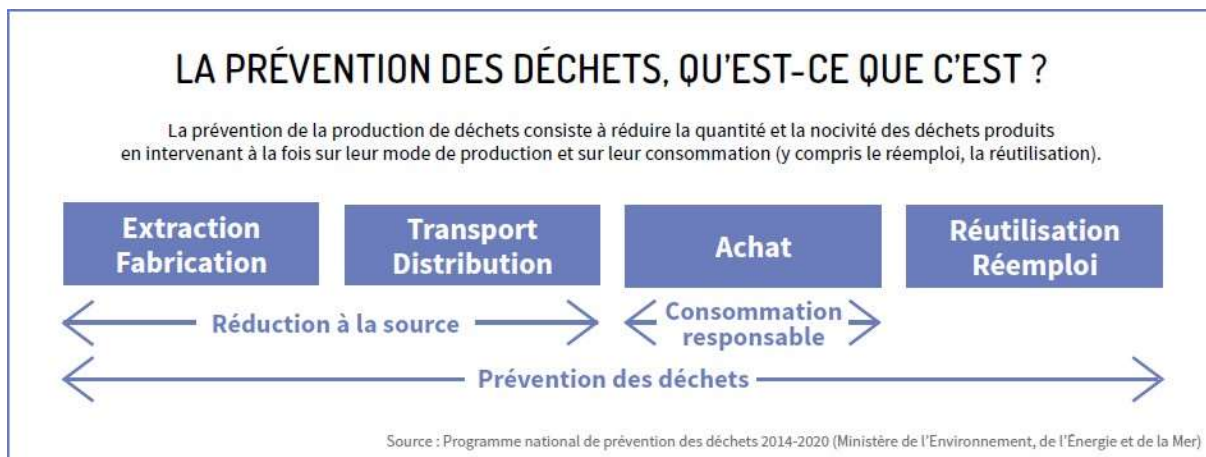
L'ensemble de ces programmes ont pour but de répondre aux objectifs réglementaires nationaux et régionaux de prévention des déchets. Le PLPDMA renforce la politique actuelle du syndicat au service de la maîtrise des tonnages et des coûts et d'une meilleure valorisation des déchets, face aux évolutions démographiques, aux modes de consommation, aux facteurs externes, ..., l'impactant. En outre, il se place comme un outil de mobilisation pour rendre tout à chacun – collectivités, institutions, entreprises, associations, citoyens – acteurs de la réduction des déchets, avec comme credo : Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.

Son élaboration suit le dispositif inscrit dans le décret du 10 juin 2015 relatif aux PLPDMA, rendus obligatoires par la Loi du 12 juillet 2010 dite Grenelle II, ainsi que le guide pour l'élaboration et la conduite des PLPDMA donné par l'ADEME.

Le présent dossier expose, dans une première partie, le fonctionnement actuel de SYCLUM, le diagnostic socio-économique du territoire, l'état des lieux chiffrés des déchets collectés et traités, les résultats des précédents programmes. La seconde partie est dédiée à la mise en œuvre du PLPDMA : objectifs, gouvernance, plan d'action, calendrier et budget prévisionnels.

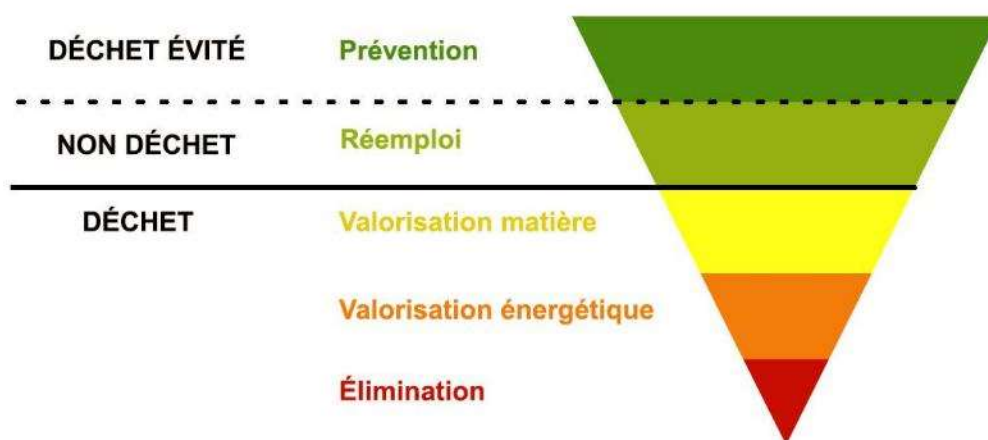
I - CONTEXTE

1.1 Définition de la prévention des déchets



La prévention consiste à réduire la quantité de déchets produits et/ou leur dangerosité en intervenant à tous les stades d'un produit, de sa production à son élimination, en passant par sa transformation, son acheminement, sa consommation. C'est tout ce qu'on peut faire avant qu'un objet ou qu'un produit soit jeté que ce soit dans une poubelle à ordures ménagères, une poubelle de tri ou une benne de déchèterie.

La prévention intervient au premier stade de gestion d'un déchet, avant la valorisation matière, énergétique ou en dernier lieu de l'élimination.



Le champ d'action du PLPDMA s'effectue en cohérence avec le périmètre d'intervention du service public de prévention et gestion des déchets et englobe l'ensemble des Déchets Ménagers et Assimilés produits par les ménages et les professionnels et collectés dans le cadre du SPPGD. Il s'agit des ordures ménagères, des recyclables (matériaux de collecte sélective : emballages, papiers, verre) ainsi que des matériaux et produits collectés en déchèterie.

1.2 Cadre réglementaire

Prévu par le Code de l'Environnement (article L. 541-15-1), la directive cadre déchets 2008 et la Loi Grenelle II de 2010, les collectivités territoriales responsables de la gestion des déchets ménagers et assimilés doivent définir un Programme Local de Prévention pour leurs déchets (PLP) indiquant les objectifs de réduction des quantités de déchets et les mesures mises en place pour les atteindre, depuis le 1^{er} janvier 2012.

Le décret n° 2015-662 du 10 juin 2015 est venu préciser le contenu de l'obligation faite aux collectivités d'élaborer et de suivre un PLP des déchets ménagers et assimilés et a rendu sa définition obligatoire. Il est codifié aux articles R. 541-41-19 à 28 du code de l'environnement.

Bien que la collectivité soit investie de façon volontaire dans des plans d'action de prévention des déchets depuis 2010 – PLP volontaire 2010-2014 puis Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC) 2017-2019 – elle doit définir son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Le PLPDMA représente un outil pour permettre à SYCLUM de poursuivre les efforts de transition vers un développement de la réduction de déchets et une économie circulaire, se mettre en conformité et atteindre les objectifs de :

✧ **La Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte N° 2015-992 du 17 août 2015** (avec une déclinaison opérationnelle dans Feuille de Route Economie Circulaire 2018)

✧ **La Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire N° 2020-105 du 10 février 2020**

✧ **Le Programme National de Prevention des Dechets 3° édition (PNPD) 2021-2027**

Il s'articule autour de 5 axes : intégrer la prévention des déchets dès la conception des produits ou des services, Allonger la durée d'usage des produits en favorisant leur entretien et leur réparation, Développer le réemploi et la réutilisation, Lutter contre le gaspillage et réduire les déchets, Engager les acteurs publics dans des démarches de prévention des déchets.

Le PNPD fixe des objectifs quantifiés à atteindre d'ici 2030 :

- Réduire de 15 % les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant ;
- Réduire de 5% les quantités de déchets d'activités économiques par unité de valeur produite, notamment du secteur du bâtiment et des travaux publics, en 2030 par rapport à 2010 ;
- Atteindre l'équivalent de 5% du tonnage des déchets ménagers en 2030 en matière de réemploi et réutilisation ;
- Part des emballages réutilisés et réemployés mis sur le marché : 5% pour tous les emballages en 2023 et 10% en 2027 ;
- Réduction du gaspillage alimentaire de 50% d'ici 2025, par rapport à 2015, dans la distribution alimentaire et la restauration collective, et 50% d'ici 2030, par rapport à 2015, dans la consommation, la production, la transformation et la restauration commerciale.

✧ **Le Plan Régional de Prevention et de Gestion des Dechets (PRPGD) Auvergne Rhône-Alpes**

Ces objectifs stratégiques suivants sont en cohérence avec les objectifs nationaux :

- La prévention : éviter la production supplémentaire de 1 million de tonnes de déchets ménagers et des entreprises (hors inertes) d'ici 2031, notamment en réduisant de 10% la production de déchets ménagers et assimilés entre 2015 et 2031 (50 kg/hab.) ;
- La valorisation : atteindre 65% de valorisation matière en 2025 et 70% en 2031 ;
- La réduction de 50% de l'enfouissement (sur la période 2010-2025), tout en respectant les principes d'autonomie et de proximité sauf secours intersites dûment spécifiés dans le Plan ;
- La juste répartition des infrastructures de gestion des déchets sur les territoires ;
- L'adaptation des capacités d'incinération aux besoins des territoires ;

En région, le Plan Régional d'Actions Economie Circulaire (PRAEC) a été élaboré en parallèle du PRPGD, avec des points de convergence entre l'approche réduction des

déchets et l'approche économie circulaire. Le PRPGD alimente aussi le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et de l'Egalité des Territoires (SRADDET).

✘ **Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et de l'Egalité des Territoires (SRADDET) Auvergne Rhône-Alpes**

- Adopté le 19 décembre 2019, le volet déchets/économie circulaire du SRADDET présentent plusieurs objectifs en matière de prévention. On peut citer :
- 100 ressourceries en 2025 pour 25 000 t de déchets détournés. 50 sont recensées en 2020
- Potentiel de réduction de 72 000 t de déchets alimentaires dans les DMA d'ici 2031, soit 8 kg par habitant par an
- Réduire de 50 kg par habitant les DMA entre 2015 et 2031
- Réduire l'enfouissement des déchets non dangereux non inertes admis en ISDND de 50% entre 2010 et 2025

Sources :

<https://www.ecologie.gouv.fr/cadre-general-prevention-des-dechets>

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/>

1.3 Présentation de SYCLUM : son territoire, ses compétences

Créé le 1^{er} janvier 2022, SYCLUM est né de la fusion entre l'ex SICTOM de la région de Morestel (datant de 1975), l'ex SICTOM du Guiers et 21 communes des Balcons du Dauphiné et des Vals du Dauphiné, initialement rattachées au Syndicat Mixte Nord-Dauphiné (SMND).

En effet, depuis la loi NOTRe et la fusion de certains Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), les syndicats de collecte du Nord Isère ne couvraient en effet plus exactement le périmètre de chaque communauté de communes. Par souci d'harmonisation et de simplification, les collectivités ont décidé de modifier les territoires des syndicats, d'où la naissance de SYCLUM.

SYCLUM gère la compétence déchets sur trois communautés de communes – Les Balcons du Dauphiné, Les Vals du Dauphiné et Val Guiers – dans le Nord-Isère, plus précisément côté Nord-Est du département, sur les districts naturels de l'Isle Crémieu et du Bas Dauphiné, et en dans l'Avant-Pays Savoyard. La géographie est constituée particulièrement de plaines, collines et zones humides, traversés par des voies de communication importantes : départementales 1075, 1006 et A43.

Le PLPDMA prend en considération l'ensemble du périmètre suivant :

- ✘ Balcons du Dauphiné (38) : 47 communes – 77 331 habitants – 617 km²
- ✘ Vals du Dauphiné (38) : 36 communes – 63 325 habitants – 347 km²
- ✘ Val Guiers (73) : 11 communes – 12 281 habitants – 88 km²

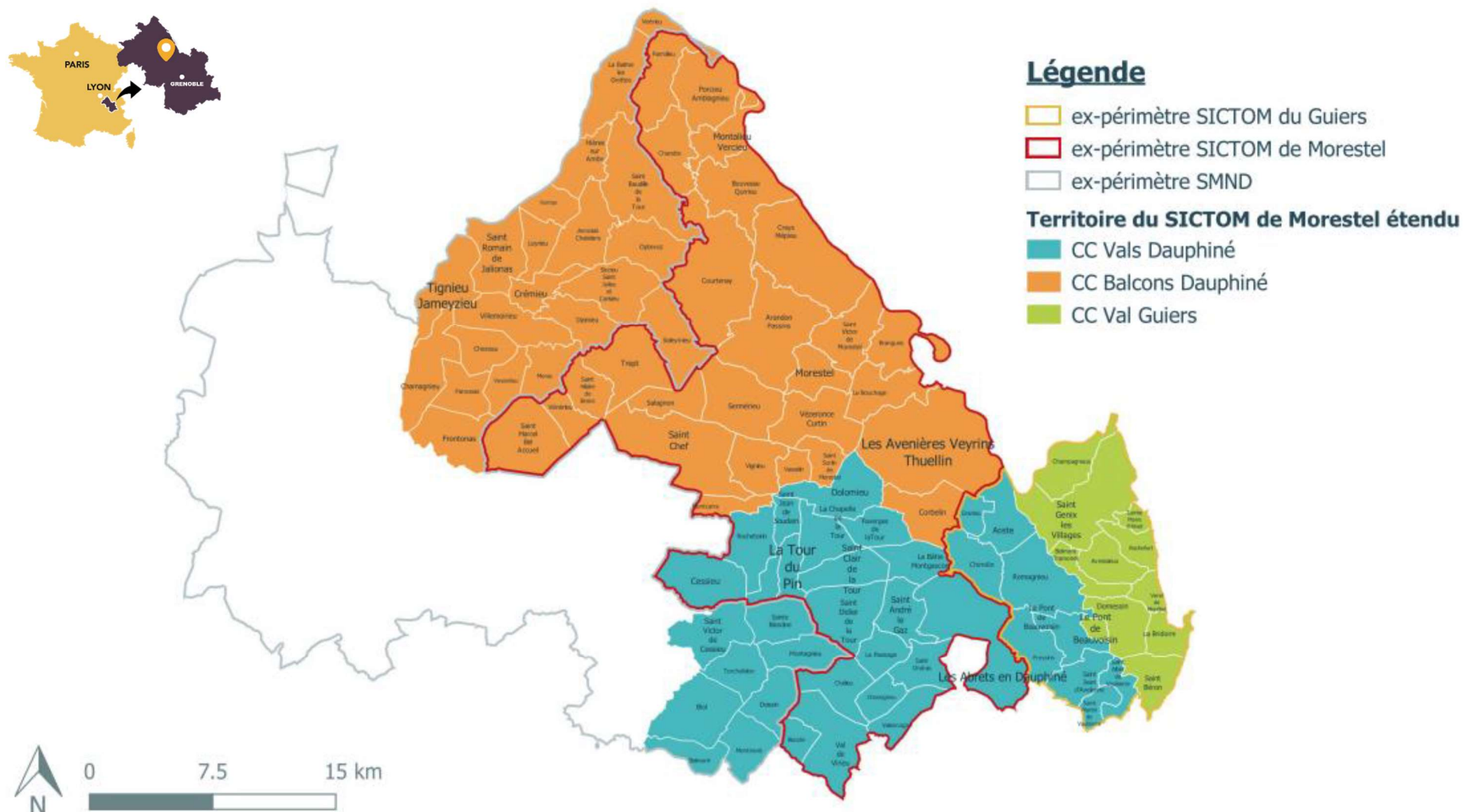
Le territoire réunit ainsi 94 communes et 152 937 habitants (INSEE 2019) soit environ 62 413 foyers, sur 1 050 km², soit une densité de 149 habitants par km². Il est représenté entouré de rouge sur la cartographie ci-contre.

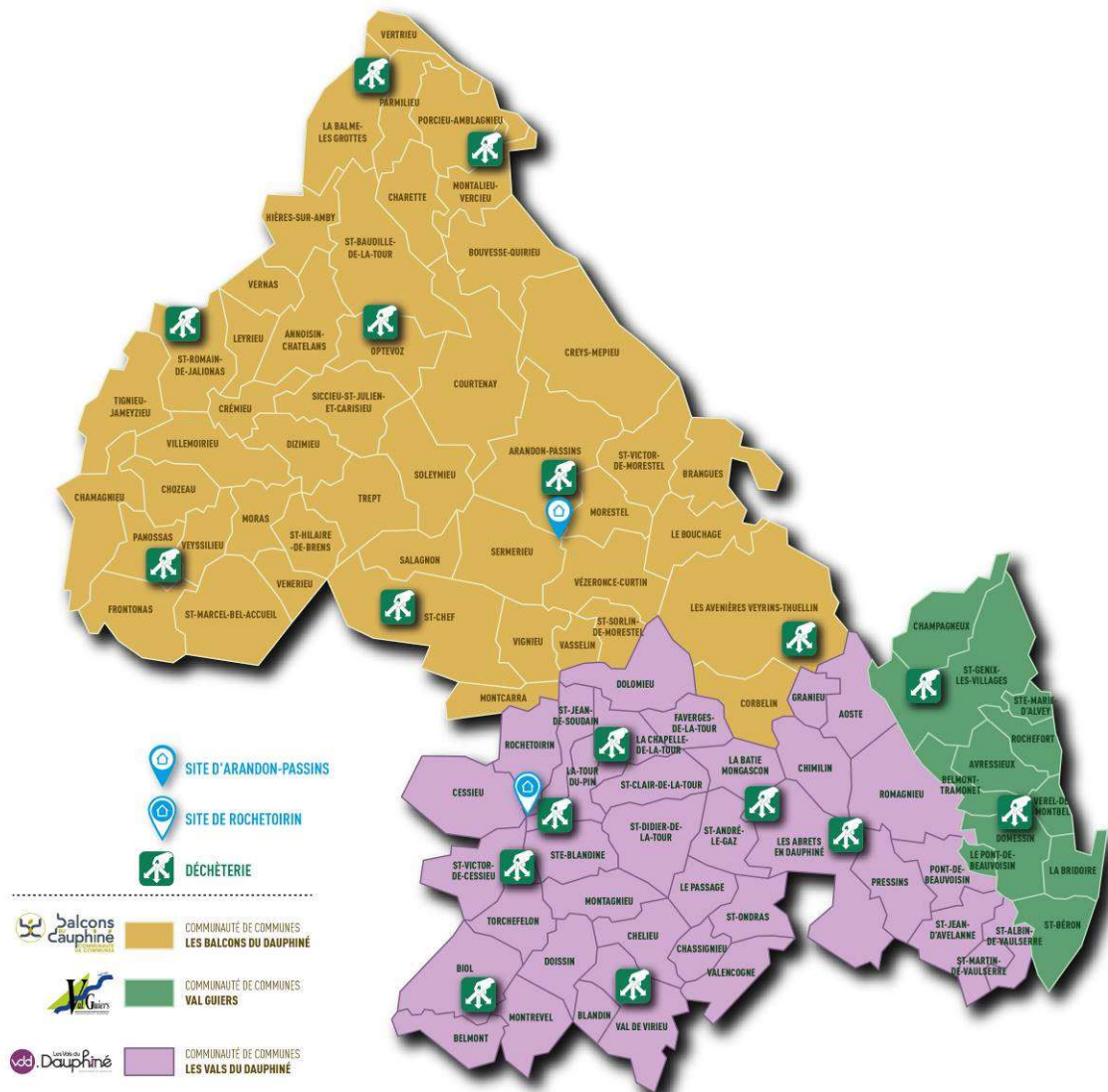
La compétence déchets de SYCLUM se décline en quatre principales missions :

- ✘ La collecte des ordures ménagères
Leur traitement par incinération est délégué au SITOM Nord-Isère
- ✘ La collecte sélective
- ✘ La gestion de 17 déchèteries
- ✘ La réduction des déchets

La collecte des ordures ménagères et la collecte sélective en porte-à-porte ainsi que la réduction des déchets et le gardiennage de certaines déchèteries sont réalisées en régie ; les autres services sont assurés en prestation privée.

Cartographies de Syclum avant et après réorganisation





Le mode de service de collecte des ordures ménagères ou sélective varie selon les secteurs. On trouvera donc de la prestation, de la régie, du porte-à-porte, de l'apport volontaire en conteneurs aériens ou enterrés. Le SICTOM du Guiers et le SMND ne possédaient pas de programme de prévention mais des actions ponctuelles étaient réalisées, entre autres le compostage.

Le service est financé à en majeure partie par la contribution des communautés de communes qui lèvent la TEOM auprès des habitants, mais aussi par les redevances (redevance spéciale pour les gros producteurs et redevances camping, déchèterie, collecte des papiers de bureau) et par les ventes de matériaux, les soutiens des éco-organismes et les subventions.

1.4 Organisation de la gouvernance du PLPDMA

La mission prévention des déchets est conduite par la commission nommée « réduction des déchets », dirigée par un vice-président et composée de deux autres membre élus. En interne, elle repose depuis le 1^{er} janvier par une équipe de 7,5 ETP : 2 chargés de mission compostage, 1 chargé de mission compostage-broyage, 1 chargé de mission Réduction des Déchets, 2 agents compostage, 1 agent broyage à mi-temps et 1 responsable de service.

Le comité de pilotage constitué pour le Programme Local de Prévention volontaire de l'ex SICTOM de la région de Morestel 2010-2014 a été reprise dans sa composition pour le Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire (CODEC) 2017-2019.

Fort de cette dynamique qui a su porter ses fruits et atteindre les résultats escomptés lors des précédents programmes, le pilotage du PLPDMA se voudra une nouvelle fois organisé dans le cadre d'une gouvernance participative avec l'ensemble des parties prenantes souhaitant s'impliquer dans la démarche.

Deux instances interviendront dans ce cadre : le comité de pilotage et la commission d'élaboration et de suivi, renforcées par les groupes de travail thématiques pour une concertation élargie. La composition et les rôles de ces différentes instances sont définis à leur chapitre respectif.

1.4.1 Le comité de pilotage (COPIL)

C'est l'organe décisionnel du PLPDMA amené à valider les objectifs et le plan d'action. Il est interne au syndicat et composé de :

- ✧ L'élu référent du PLPDMA, vice-président en charge de la commission « réduction des déchets » : Nicolas Solier
- ✧ La directrice des services techniques : Gaëlle Dourneau
- ✧ La responsable du service réduction des déchets : Elise Corlet

En outre, cela reste le conseil syndical de Syclum composé des directions générale, technique, du président, des vice-présidents, des délégués des communautés de communes et des communes qui votent in fine la réalisation du programme et les moyens associés.

1.4.2 La Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES)

Dans le contexte PLPDMA, la constitution d'une commission consultative d'élaboration et de suivi est obligatoire par l'entité qui porte le programme, imposée par l'article R.541-41-22 CE. Cette commission n'a pas de rôle décisionnel mais uniquement consultatif et intègre des acteurs extérieurs à Syclum. Elle est en charge de donner son avis sur le projet de PLPDMA, d'étudier chaque bilan annuel et d'évaluer le PLP tous les six ans.

Elle est un lieu de débat et d'échanges de points de vue à vocation prospective et ses membres agissent en qualité de relais d'information, de coordination en vue de l'implication des acteurs. Elle a le rôle de valider l'avancée du programme en accord avec les objectifs définis et de déterminer les ajustements et orientations stratégiques nécessaires dans la durée du programme. C'est pourquoi la commission consultative doit représenter Syclum et ses orientations, mais aussi

être élargie pour constituer des partenariats thématiques pour gagner en représentativité et en démultiplication des actions. La CCES peut être composée de :

- ✂ Elu référent du PLPDMA ;
- ✂ Animateur du PLPDMA ;
- ✂ Représentants élus et techniciens de Syclum ;
- ✂ Représentants élus et techniciens des collectivités membres ;
- ✂ Partenaires institutionnels : ADEME, conseil régional, conseil départemental, chambres consulaires, DREAL, DDT ;
- ✂ Représentants des organisations professionnelles : CAPEB, UNEP, unions de commerçants
- ✂ Acteurs de la prévention et de la gestion des déchets : secteur Economie Sociale et Solidaire, opérateurs en charge des déchets, éco-organismes, ... ;
- ✂ Représentants des associations (environnement, éducation, consommateurs, bailleurs, ...) ;
- ✂ Société civile : collectif de citoyens, guide-composteur-pailleur, ...

La réunion de lancement du PLPDMA du 20 mars 2023 auprès de l'ensemble des catégories acteurs listés ci-dessus et recensés sur le territoire a permis de réunir 85 participants et de « recruter » les membres suivants constituant la première CCES réunie le 27 juin 2023. Cette première CCES a réuni 21 personnes et 13 structures.



Réunion de lancement du PLPDMA – mardi 20 mars 2023 à Vézeronce-Curtin

Structure	Participant
Association Veille citoyenne de la Boucle du Rhône en Dauphiné – Villette d'Anthon	MANSIAUX André, président
Association CRI-AC/CAGET – La Tour du Pin	PILLI Robert
Conseil de Développement des Balcons du Dauphiné	CHINCHOLE Michel GAUTRONNEAU Yvan
Conseil de Développement des Vals du Dauphiné	MEUNIER Paul
Communauté de communes Vals du Dauphiné	RODRIGUE Isabelle

Structure	Participant
Communauté de communes Vals du Dauphiné	MALOSSANE Maxime
Commune de Chamagnieu	MATILLAT Anne, adjointe
Commune de St Hilaire de Brens	YVRARD Régis, adjoint
Commune de Torchefelon	THIETRY Eric, adjoint
Entreprise d'insertion ISACTYS – Pont de Beauvoisin	PINET Laurent, co-responsable
Entreprise Avenir Vers – Chimilin	PERRIER Sandrine
Lycée agricole Paul Claudel – Villemoirieu	RIEUX Sandrine, professeur
SYCLUM	GONZALEZ Frédéric, président SOLIER Nicolas, vice-président « réduction des déchets » DOURNEAU Gaëlle, DST GIRERD-MARTIN Isabelle, DGS CORLET Elise, responsable réduction des déchets METZGER Céline, chargée de mission broyage PIERRAT Antoine, chargé de mission compostage LOUISON Sylvie, agent compostage

D'autres acteurs invités à rejoindre la CCES n'ont pas pu y participer mais seront conviés aux prochaines sessions afin que la commission soit représentée par un maximum de catégories d'acteurs ayant un rôle important au sein du PLPDMA qu'il soit d'ordre institutionnel, technique, prospectif, A minima, les acteurs conviés à chaque rencontre seront les suivants, en sus des participants à la première CCES.

Structure	Interlocuteur
ADEME	SAUGUES Claire
Région AURA	POZZO Cécilia
Département Isère	MOYNE-PICARD Christophe DUBORDEAUX Candy COUDON Amélie
CCI NI	CASALIGGI Katy
CMA	PELLEREY Isabelle
CITEO	CABROL Isabelle
SITOM Nord-Isère	RASE-POURCHON Océane
Communauté de communes des Balcons du Dauphiné	FERET Laure, directrice DROGOZ Alexandre, VP
Communauté de communes des Vals du Dauphiné	AMM Adeline, directrice BADIN Bernard, président FRACHON Marie-Christine, VP

Structure	Interlocuteur
Communauté de communes de Val Guiers	MARTINOTTI Stéphane, directeur
Association Lo Parvi	QUESADA Raphaël
Collectif VDD en transition	LEPOUTRE Pacôme
Collectif Vallée en transition	CORNER Robert
Bailleurs	Alpes Isère Habitant : BORDET Lorraine Pluralis : MENARD Dominique SDH : COCHARD Yvan SEMCODA : ARNAUD Cyril
Membres de la commission réduction des déchets Syclum	MANON François MARTIN François
Vice-président Syclum	BAYON Jean-Philippe LOVET Jean-Pierre FILLOD Philippe BLANDIN Patrick BELANTAN Maurice BOUVIER-PATRON Denis LOMBARD Daniel
Equipe projet Syclum	PICARD Zoé, chargée de mission compostage VERAN Manon, chargée de mission réduction des déchets DAYET Marlène, agent compostage FUGIER Patrick, agent broyage

La CCES s'est réuni une seconde fois en mars 2024 afin de prendre acte des retours des citoyens suite à la consultation publique et modifier ou compléter certaines actions.

La CCES se réunira autant que besoin et au minimum une fois par an afin de réaliser le bilan annuel, faire état des moyens consacrés et rediriger la mise en œuvre des actions si besoin.

➡ voir les compte-rendu de la première CCES en annexe et de la seconde faisant suite à la consultation publique

1.4.3 L'animation et la réalisation des actions du PLPDMA

L'animation et la réalisation des actions du programme d'actions s'articule autour :

✂ De l'équipe projet

Composée d'un effectif total de 8,3 ETP (agents et élus) dédiés à la mise œuvre de la démarche. De façon plus détaillée, les missions de l'équipe projet sont :

- la mise en œuvre et le suivi des actions en lien avec les services missionnés, les partenaires ;
- la préparation et participation aux réunions de la CCES ;
- la participation aux différents réseaux d'échange sur la thématique prévention des déchets ;
- la participation à l'organisation d'événements ;

- la réalisation de tableaux de bord de suivi et de l'évaluation annuelle des actions ;
- la valorisation des actions menées et diffusion au sein du territoire d'une culture commune autour de la réduction des déchets.

Nom / Prénom	Fonction	Mission PLPDMA	ET P
CORLET Elise	Responsable réduction des déchets	Coordination/animation du programme	0.8
PICARD Zoé	Chargée de mission compostage	Actions déchets verts et déchets alimentaires	0,85
PIERRAT Antoine	Chargé de mission compostage	Actions déchets verts et déchets alimentaires	0,85
DAYET Marlène	Agent compostage	Actions déchets verts et déchets alimentaires	1
LOUISON Sylvie	Agent compostage	Actions déchets verts et déchets alimentaires	1
METZGER Céline	Chargée de mission broyage-compostage	Actions déchets verts	0,9
FUGIER Patrick	Agent broyage	Actions déchets verts	0.7
VERAN Manon	Chargée de mission réduction des déchets	Toutes actions	1
MARTIN Emilie	Responsable communication	Communication actions PLPDMA	0.2
ROMET Camille	Graphiste	Réalisation supports communication	0.4
Autres agents Syclum	Déchèterie, Maintenance	Actions déchets verts	0.15
SOLIER Nicolas	Vice-président	Elu référent	0.25
DOURNEAU Gaëlle	Directrice des services techniques	Participation coordination/animation et portage	0.1
GIRERD-MARTIN Isabelle	Directrice générale des services	Portage à l'organe décisionnel	0.05
GONZALEZ Frédéric	Président	Portage de la politique Réduction	0.05
		TOTAL	8.3

✧ De groupes de travail

Ils sont constitués avec les partenaires volontaires du territoire sur différentes thématiques et encadrés par des agents et un élu de Syclum. Les participants s'y sont inscrits suite à la réunion de lancement du PLPDMA et/ou suite à l'invitation mail qui leur a été envoyée.

Les groupes de travail ont été créés en accord avec les axes PLPDMA et suivant les besoins fonctionnels du PLPDMA. A cette heure, il y a les cinq groupes de travail suivants.

- GT1 Biodéchets
- GT2 Gaspillage alimentaire et alimentation
- GT3 Réparation/réemploi
- GT4 Réduction des emballages
- GT5 textiles sanitaires lavables

Ils ont réuni 53 personnes. Grâce à des méthodes de conduite de réunion basées sur l'intelligence collective – brise-glace de tour de tables, place du marché, métaplan, world café, brainwriting – les participants ont été au cœur de la construction du plan d'actions. 15 propositions d'actions sont nées du GT1, 18 en GT2, 19 en GT3, 21 en GT5 et 4 ont été travaillées en GT4, soit un potentiel de 77 actions, regroupées et priorisées en 15 actions pour lesquelles des fiches ont été pré-conçues.

Les groupes de travail constitués, ils se réuniront autant que besoin sous différents formats (réunion, visite, atelier) et au minimum deux fois par an. Leurs sujets et leur composition pourront évoluer au fil du temps, des orientations, des partenariats.

➡ voir le compte-rendu des groupes de travail en annexe



Place du marché GT2 Gaspillage alimentaire et Alimentation – mardi 2 mai 2023



Priorisation des propositions GT1 Valorisation des biodéchets – lundi 24 avril 2023

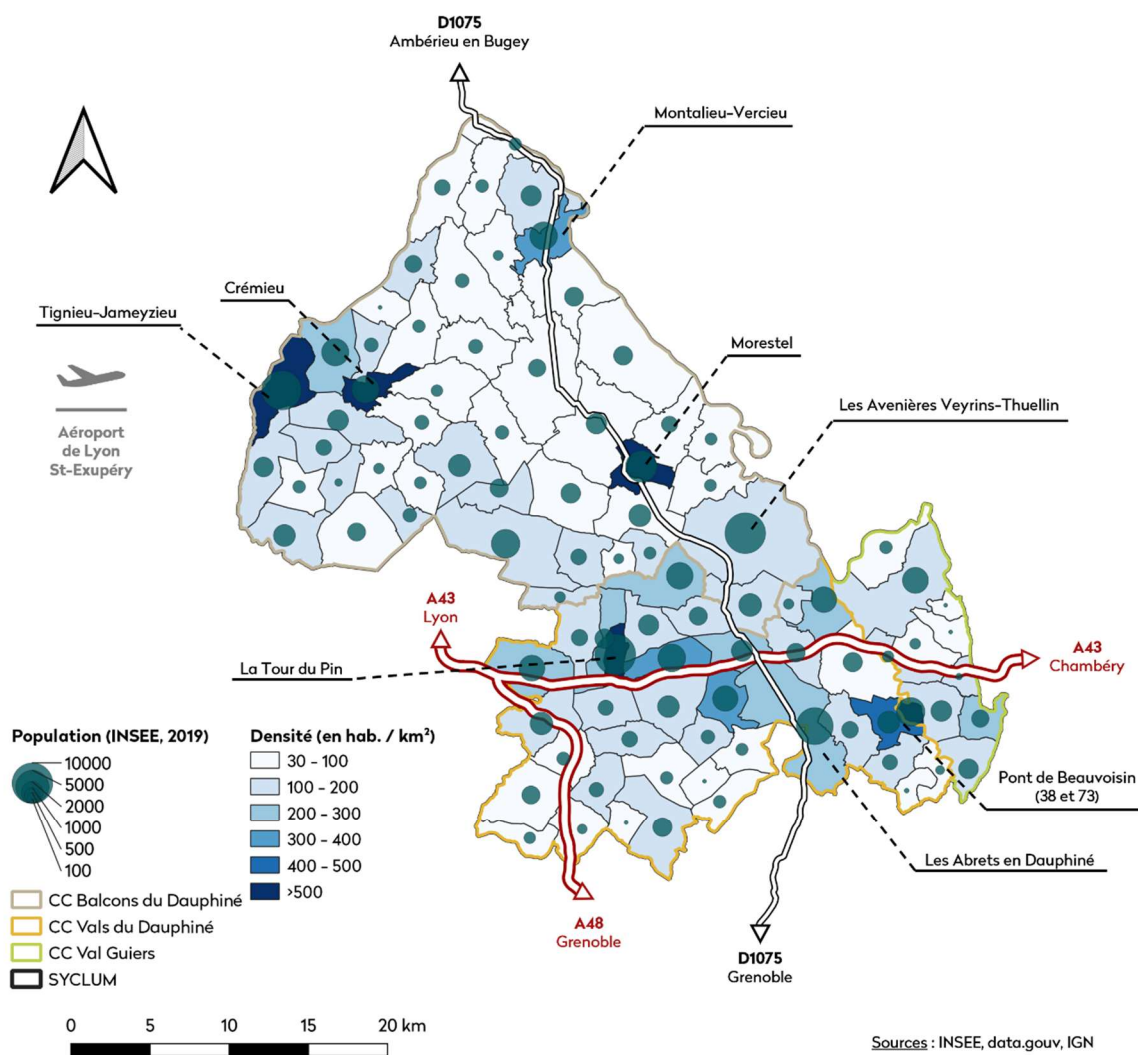
II – DIAGNOSTIC SOCIO-ÉCONOMIQUE

2.1. Démographie

2.1.1 Population globale

SYCLUM est un territoire de l'est lyonnais, comprenant 94 communes pour 152 937 habitants (INSEE, 2019). Elle compte 3 EPCI : la communauté de commune des Balcons du Dauphiné, la communauté de commune des Vals du Dauphiné et la communauté de communes du Val Guiers.

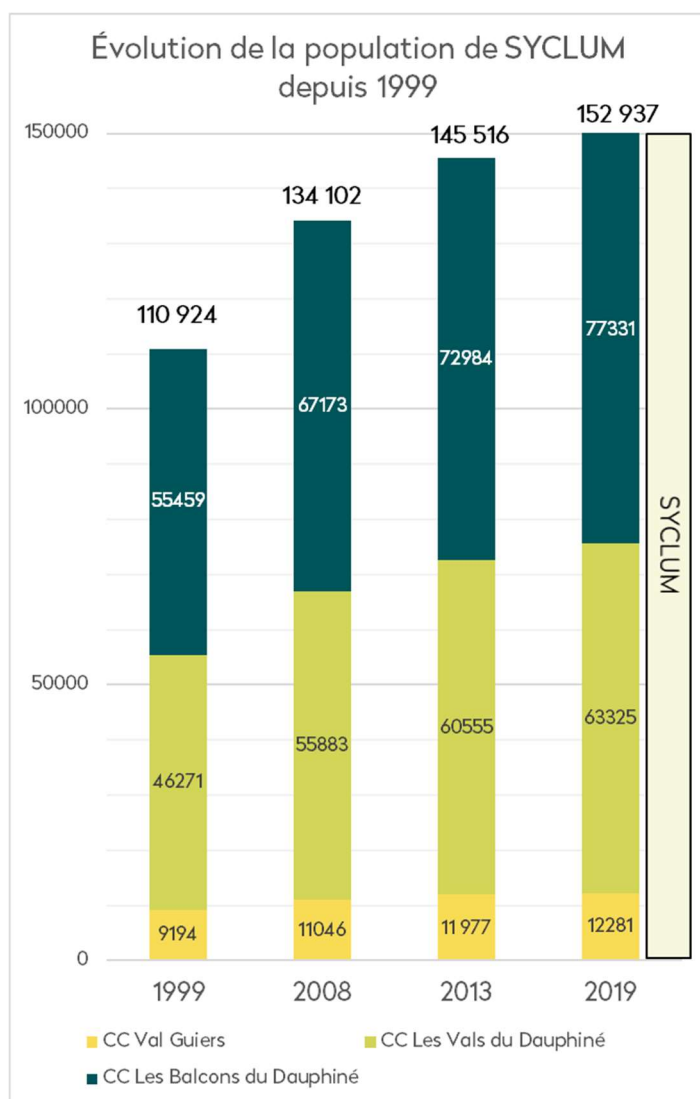
SYCLUM est un territoire mixte à dominante rurale, avec quelques communes plus densément peuplées, comme le démontre la carte suivante :



Cette première carte permet de montrer un territoire hétéroclite : on constate une majorité de communes faiblement peuplées, avec une densité faible, et d'autres communes se démarquant comme bassins de vie, le long des grands axes routiers, près de l'agglomération lyonnaise et de l'aéroport au nord-ouest du territoire SYCLUM.

Les 3 communes les plus peuplées sont La Tour du Pin avec 8167 habitants, Les Avenières Veyrins-Thuellin avec 7804 habitants et Tignieu-Jamezyieu avec 7555 habitants (INSEE, 2019).

2.1.2 Evolution et taux de variation de la population au cours du temps



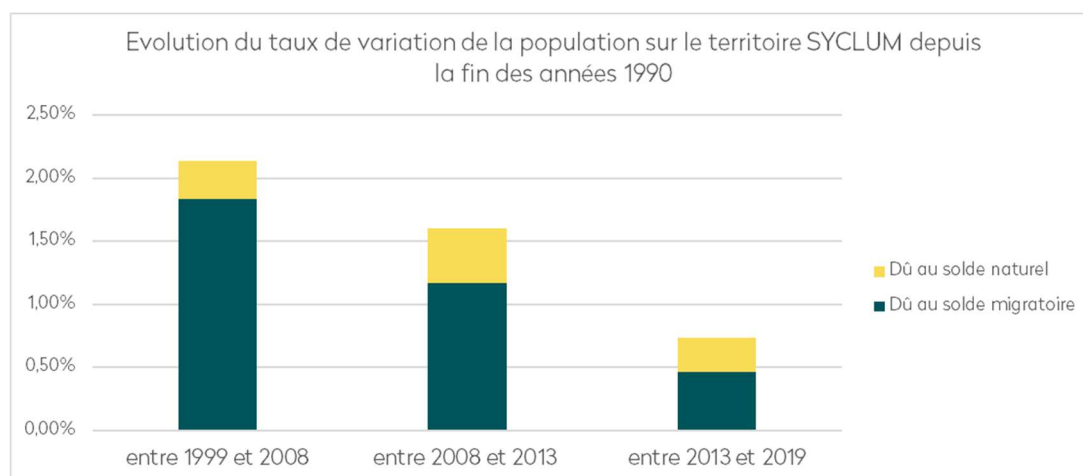
Le territoire SYCLUM est un territoire dynamique, avec une population en augmentation depuis la fin des années 1990. Les 3 communautés de communes ont connu la même dynamique, avec une « perte de vitesse » à la fin des années 2010. Ces variations peuvent être expliquées par deux facteurs :

✧ **Solde naturel** (taux de natalité) ou la différence entre la natalité et la mortalité sur un territoire donné au cours d'une année ;

✧ **Solde migratoire** : les flux de population, ou le nombre de déménagements et d'emménagement constaté sur un territoire donné.

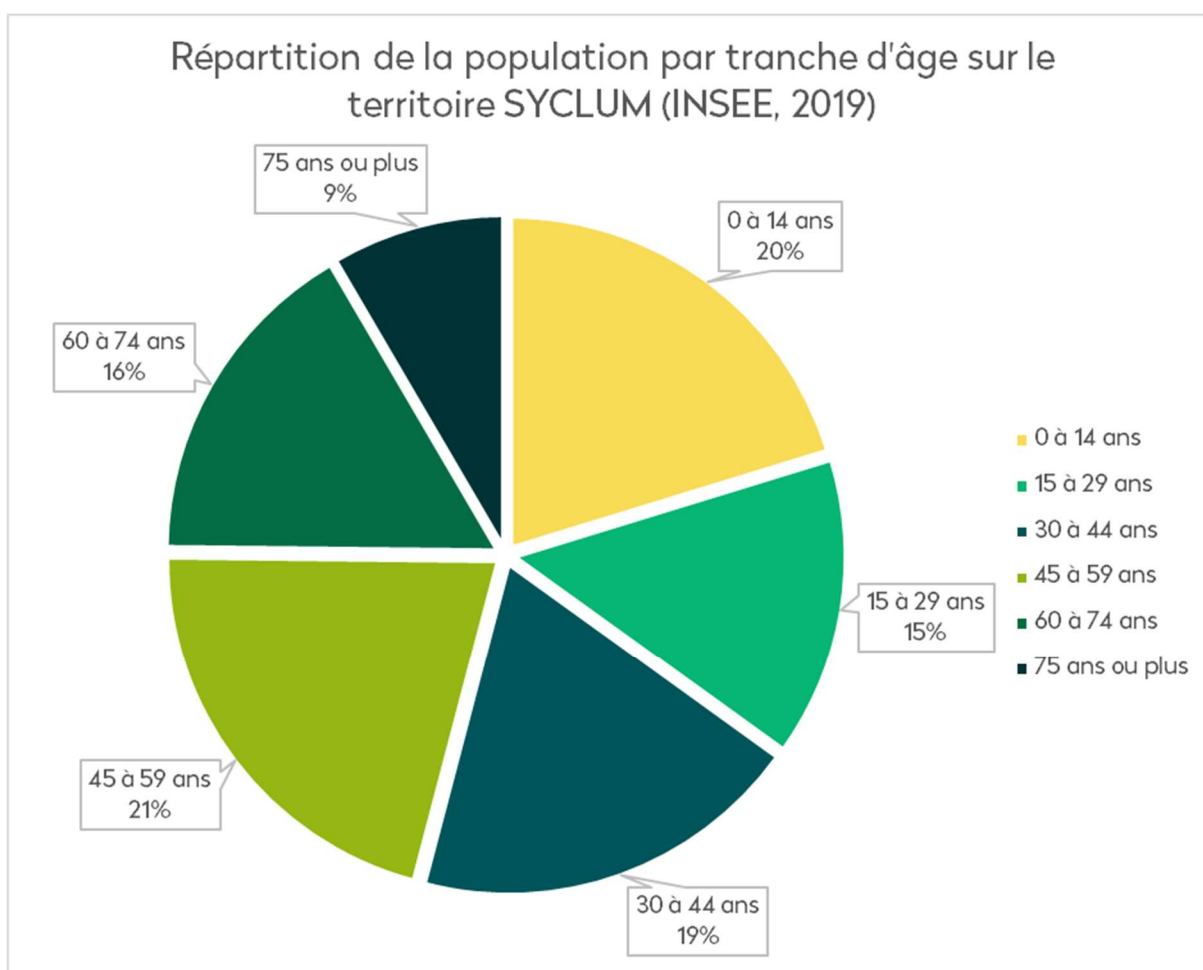
L'augmentation progressive de la population prouve une certaine attractivité du territoire, en grande partie liée à un nombre élevé d'emménagement sur le territoire depuis la fin des années 1990.

Ces données peuvent être représentées sous forme de graphique pour l'ensemble du territoire SYCLUM :



On remarque ainsi une plus forte augmentation de la population entre les années 1999 et 2008, en partie due à une arrivée massive d'habitants sur le territoire. Le taux de natalité lui est resté plutôt stable depuis 1999. C'est donc le solde migratoire qui est en diminution constante depuis 1999, ce qui peut montrer deux aspects : le territoire est de moins en moins attractif, ou les personnes souhaitant emménager sur le territoire SYCLUM se sont déjà installées.

2.1.3 Tranches d'âge



Les 3 tranches d'âge les plus représentées en 2019 sont celles des 45-59 ans (21%), des 0-14 ans (20%) et enfin des 30 à 44 ans (19%). La majorité de la population fait donc partie des actifs et élèvent des enfants.

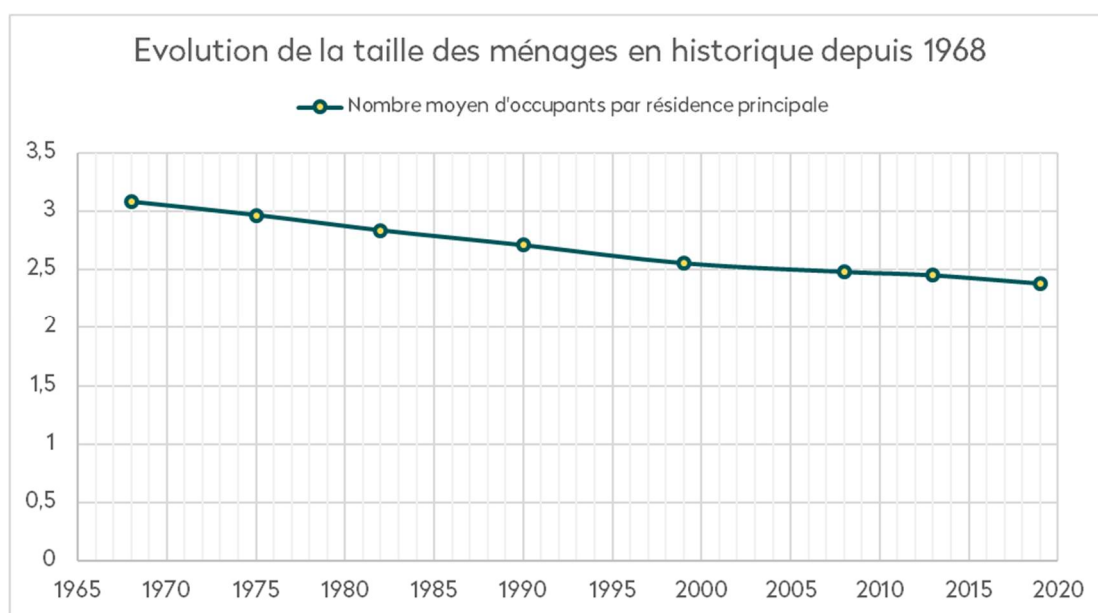
Plus globalement, les personnes retraitées (60 à 75 ans et plus) représentent 25% de la population SYCLUM. Les actifs (30 à 59 ans) représentent 40% de la population et les jeunes/étudiants/primo-actifs représentent 35 % de la population.

Au vu du taux de natalité restant constant sur le territoire, il peut être intéressant d'envisager des actions auprès des jeunes en scolaire mais aussi des personnes actives sur leur lieu de travail. Des axes de prévention des déchets pourront dès lors être envisagés par tranche d'âge à la suite de ce constat.

2.1.3 Les ménages sur le territoire SYCLUM

En 2019, SYCLUM compte 62 413 ménages sur son territoire (31 182 pour la CCBDD, 25 920 pour la CCVDD et 5 311 pour la CCVG). En moyenne, le nombre d'habitants par ménage (ou résidence principale) s'élève à 2,4 en 2019. Ce chiffre est en baisse continue depuis les années 1970, comme en témoigne le schéma ci-dessous. Cependant, et cela suit évidemment les tendances démographiques du territoire, le nombre de ménages a augmenté proportionnellement à l'augmentation de la population.

La baisse du nombre de personnes par ménage est l'effet conjugué du vieillissement de la population, de la baisse du nombre d'enfants par ménages, des séparations et de l'évolution des modes de vie.



	CC Val Guiers	CC Les Vals du Dauphiné	CC Les Balcons du Dauphiné	SYCLUM	France	Région AURA *
Nombre de ménages fiscaux en 2019	5 311	25 920	31 182	62 413	27 937 964	3 434 965
Part des ménages fiscaux imposés en 2019, en %	56,4	57	62,3	59,6	57,6	58,3
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2019, en euros (€)	22 070	21 990	23 310	22 656	21 930	22 610
Taux de pauvreté en 2019, en %	9,8	10,7	7,5	9,0	14,6	12,8
Nombre d'habitants par ménage	2,28	2,41	2,46	2,42	2,19	2,25

* Auvergne Rhône-Alpes

Démographie - À retenir

- ✧ SYCLUM, un territoire mixte à dominante rurale, est le théâtre d'un contraste entre de nombreuses communes peu peuplées et d'autres plus densément peuplées le long des grands axes routiers et près de la métropole lyonnaise ;
- ✧ La commune la plus peuplée est La Tour du Pin avec 8167 habitants et la moins peuplée est Sainte-Marie-d'Alvey avec 120 habitants.
- ✧ Une population en constante augmentation avec un fort essor à la fin des années 90 dû à de nombreux emménagements sur le territoire, mais une dynamique qui tend à diminuer ces dernières années. SYCLUM a vu sa population augmenter de 12% entre 2008 et 2019, passant de 134102 à 152937 habitants ;
- ✧ Une répartition des tranches d'âge homogène entre les actifs (40% de la population), les jeunes/étudiants/primo-actifs (35 % de la population) et les retraités (25% de la population). Des axes de prévention des déchets pourront ainsi voir le jour en ciblant des actions particulières par tranche d'âge ;
- ✧ Le nombre d'habitants par ménage s'élève à 2,4 en 2019. Les ménages perçoivent globalement le même revenu que les ménages de la région Auvergne Rhône Alpes. A noter que le taux de pauvreté sur le territoire SYCLUM est nettement inférieur à la moyenne nationale et régionale, notamment sur la CC des Balcons du Dauphiné.

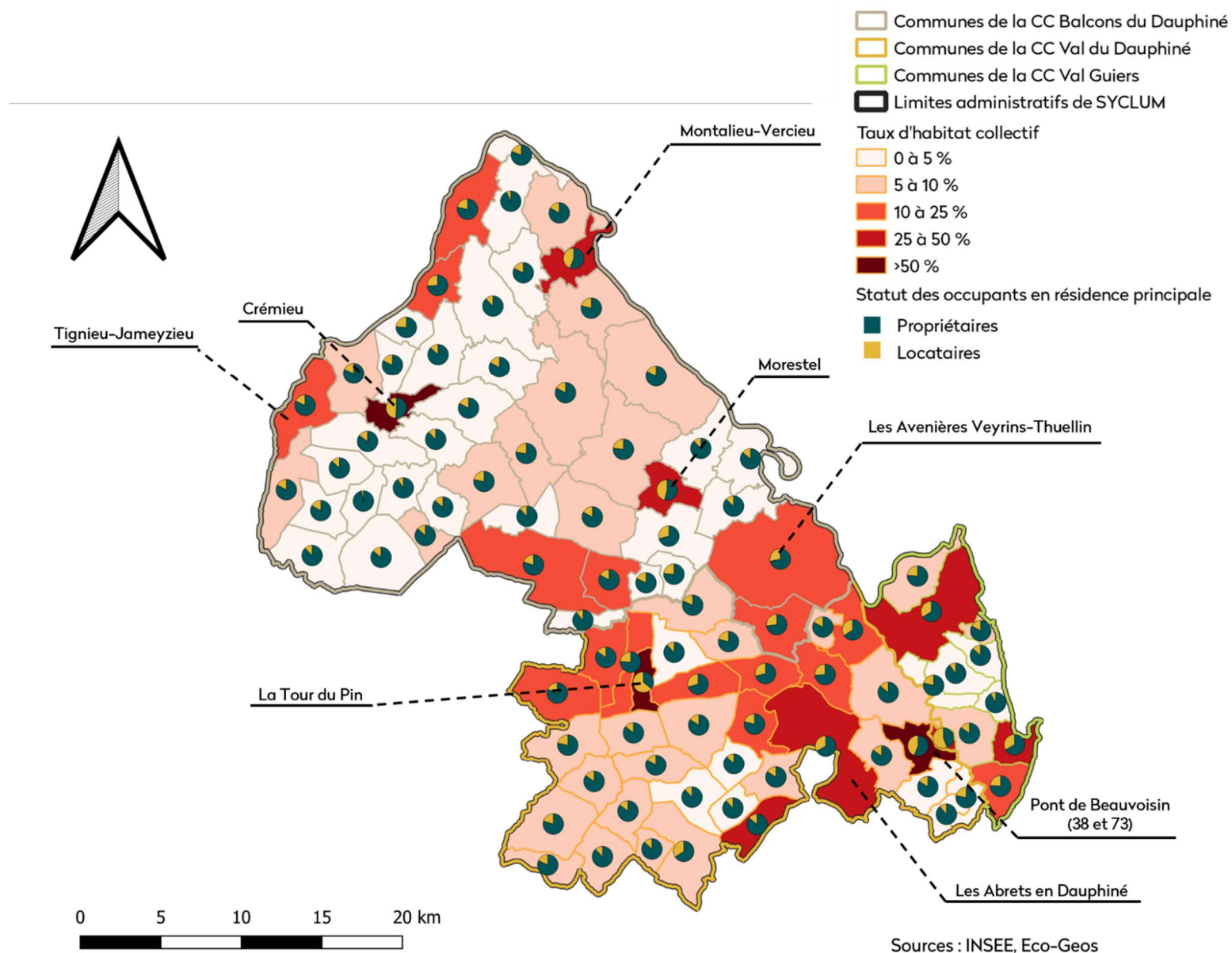
2.2 Logements

En 2019, le nombre de logements sur le territoire SYCLUM s'élève à 71 105 (INSEE, 2019). La part des résidences principales est de 86,8 %, et en légère augmentation depuis 2008 (86,0% en 2008 et 86,4% en 2013).

La disparité du territoire observée au niveau démographique peut également être visible sur les caractéristiques du logement à SYCLUM, comme le montre la carte en page suivante.

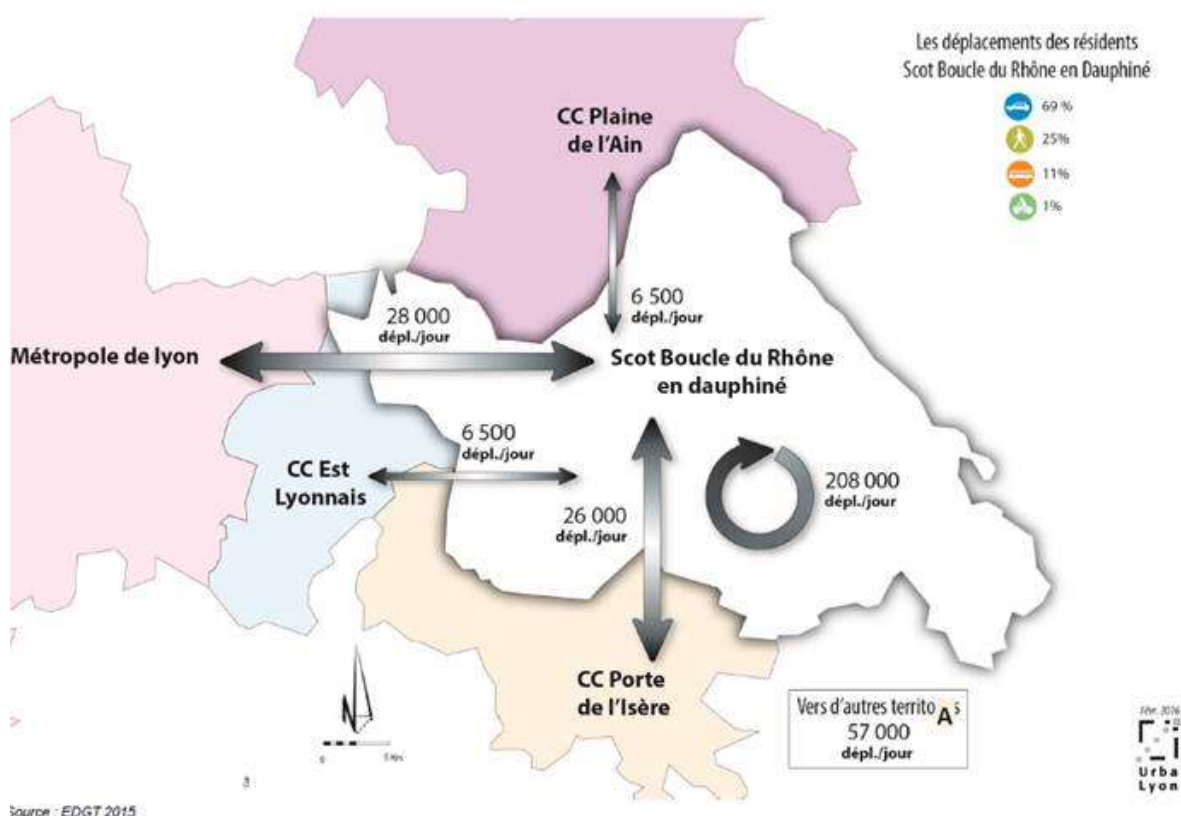
Cette carte permet encore une fois de montrer l'hétérogénéité du territoire, cette fois-ci sur le thème du logement. Aussi, les communes les plus densément peuplées (cf. carte population) sont logiquement celles présentant le plus fort taux d'habitat collectif (Crémieu, La Tour du Pin, Pont de Beauvoisin 38 pour ne citer que les communes ayant plus de 50% d'habitats collectifs).

Il est également intéressant de constater que les logements de ces communes sont ceux accueillant le plus de locataires. Les locataires du territoire habitent donc logiquement dans des logements collectifs. Les petites communes moins densément peuplées connaissent la tendance inverse (sauf quelques exceptions) les logements sont pour la plupart habités par leur propriétaire et sont souvent des maisons individuelles.



2.3 Déplacement sur le territoire

Une partie du territoire SYCLUM fait partie du SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné. Ce dernier regroupe les communautés de communes des Balcons et des Vals du Dauphiné. Une Enquête Déplacements Grands Territoires (EDGT) a été réalisée en 2015 et permet de fixer des tendances sur les habitudes de déplacement des usagers sur et en dehors du territoire SYCLUM.



Les résidents du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné réalisent en moyenne 3,8 déplacements par jour et par personne, un jour de semaine moyen. Au total, ils réalisent environ 332 000 déplacements par jour :

- ✧ 168 000 déplacements, soit la moitié (51%) est réalisée en intra-communal ;
- ✧ 40 000 déplacements (12%) avec le reste du territoire Scot ;
- ✧ 124 000 déplacements (37%) sont réalisés en lien, ou au sein, des territoires voisins, notamment avec la Métropole de Lyon et la Capi et dans une moindre mesure avec la Communauté de communes de l'Est lyonnais et la Plaine de l'Ain.

L'usage de la voiture est très majoritaire avec 69% des déplacements des résidents qui se font en voiture. Cet usage est favorisé par la présence de nombreux nœuds autoroutier sur le territoire (à La Tour du Pin, un aux Abrets en Dauphiné et à St Genix les Villages). L'usage des transports collectifs est relativement bon avec 11% des de part modale. L'usage est essentiellement lié ou aux transports collectifs urbains des réseaux des différentes collectivités ou au train. En effet le territoire SYCLUM compte plusieurs gares : La Tour du Pin, Saint André le Gaz, Les Abrets-Fitilieu, Saint Béron-La Bridoire, Cessieu, Pont de Beauvoisin et Val de Virieu.

Enfin l'usage des modes actifs représentent 26% des déplacements des résidents, dont 1% des déplacements en deux roues non motorisées, un usage encore assez marginal.

Les caractéristiques de ces déplacements sont surement amenées à changer dans les prochaines années. En effet, les communautés de communes du territoire propose des politiques ambitieuses en terme de mobilité : les Vals du Dauphiné sont en train de lancer un plan vélo et une plateforme de covoiturage (Atchoum !), et les Balcons du Dauphiné ont déjà un programme de covoiturage (*covoitici*) et ont développé un réseau de piste cyclable, la Via Rhona, au nord du territoire SYCLUM.

Globalement, les déplacements sont pour la plupart des déplacement domicile/travail. Cette tendance est favorisée par le fait que SYCLUM se situe dans le triangle composé de 3 grandes villes emblématiques de la région : Lyon, Grenoble et Chambéry. Cette proximité engendre une certaine pression immobilière car des citadins travaillant dans ces métropoles emménagent sur le territoire SYCLUM.

Logement et déplacements - À retenir

- ✧ 86,8% des logements sont des résidences principales, occupées par leur propriétaire ;
- ✧ Les communes les plus densément peuplées ont un taux d'habitat vertical plus élevé, et la part des logements occupées par des locataires est plus élevées ;
- ✧ Le taux d'habitat collectif moyen est de 10,7% ;
- ✧ SYCLUM bénéficie de l'influence de 3 grandes villes emblématiques : Chambéry, Grenoble et Lyon
- ✧ 69 % déplacements sur le territoire sont réalisés en voiture dans la Boucle du Rhône en Dauphiné ;
- ✧ La moitié des déplacements est réalisée en intra-communal ;
- ✧ Cette partie ne reprend malheureusement pas les déplacements réalisés vers l'est du territoire.

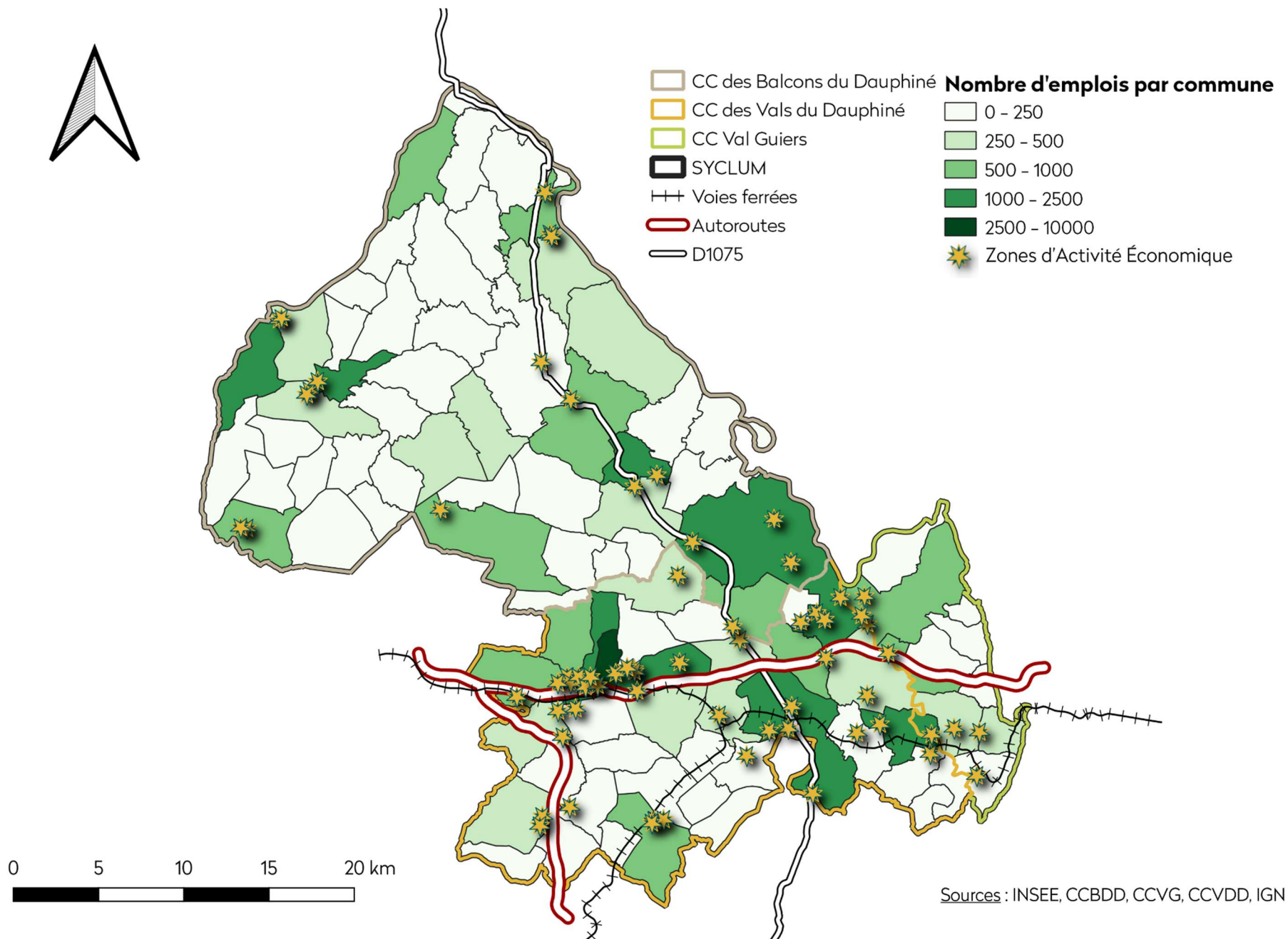
2.4 L'emploi et l'économie sur le territoire SYCLUM

2.4.1 Données générales sur l'emploi

L'ensemble du territoire SYCLUM pourvoit un total de **40 620 emplois (salariés et non-salariés)**, pour un total de **4188 établissements actifs** fin 2019 (INSEE, 2022). Ces valeurs sont réparties de façon hétérogènes sur le territoire, du fait déjà de la taille des communautés de communes et des communes elles-mêmes (en termes de population et d'attractivité).

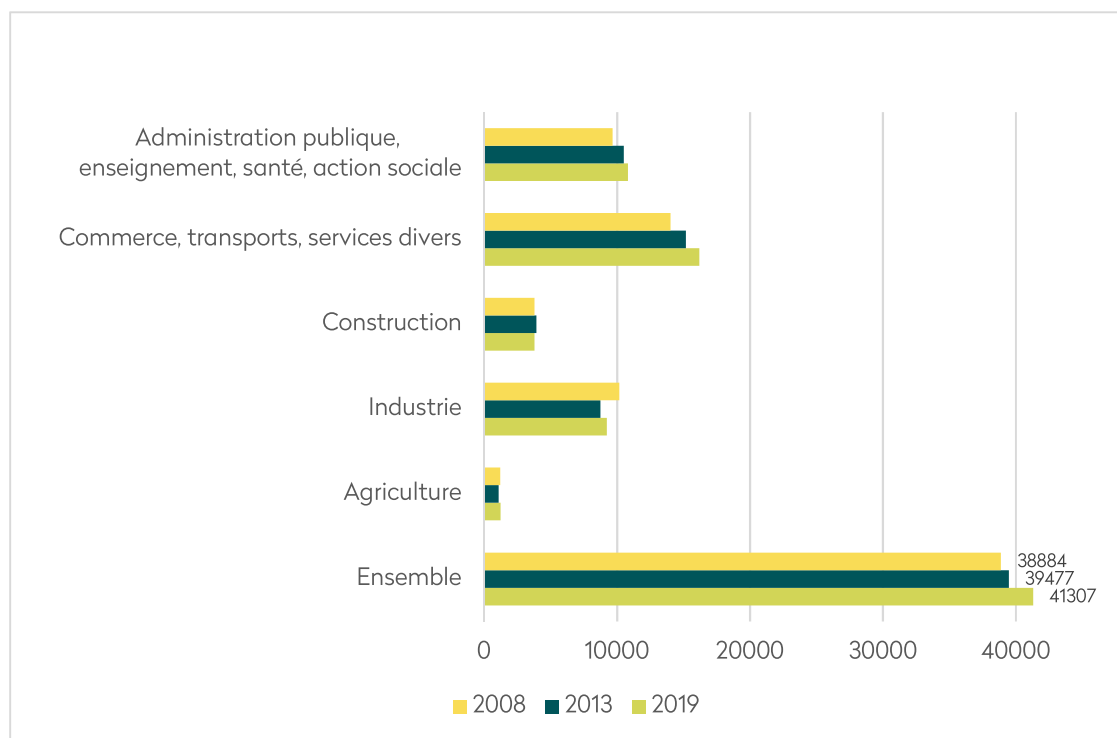
Cela est également dû à l'absence de véritables bassins d'activités géographiquement définis. L'emploi est donc réparti selon l'emplacement des zones d'activités, près des communes les plus peuplées, et à proximité des principaux axes de communication (autoroutes, voies ferrées, et départementale D1075 courant du nord au sud du territoire).

Ces différents aspects sont présentés dans la carte suivante :

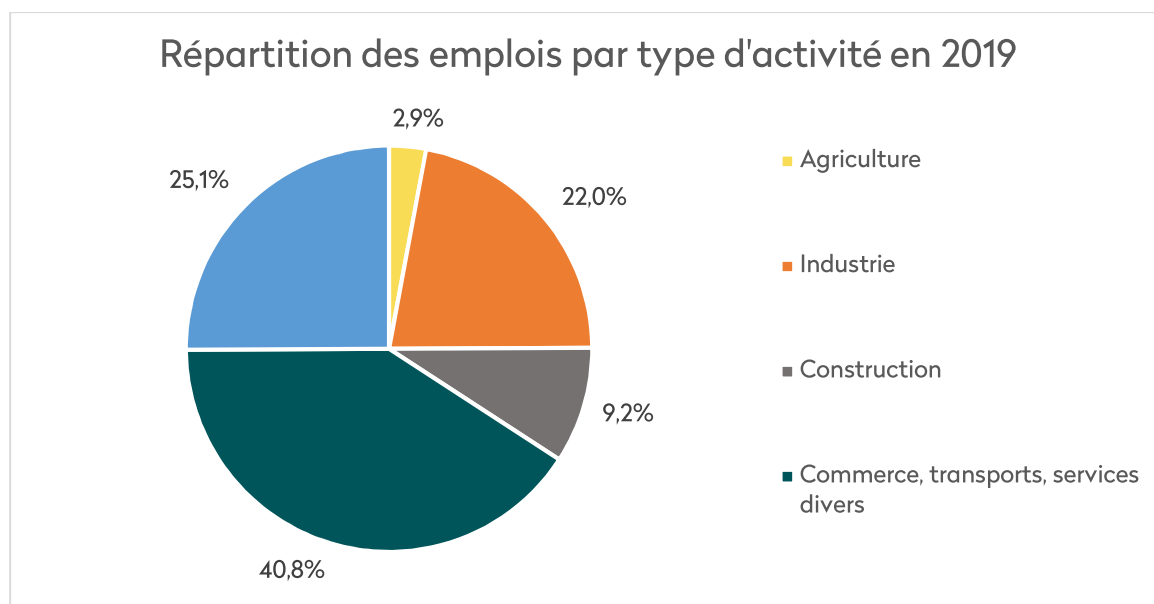


Cette carte montre bien différents pôles économiques le long des axes routiers (comme le secteur de La Tour du Pin près de l'autoroute et de la voie ferrée reliant Lyon à Chambéry et Grenoble). Ces différentes zones attirent naturellement les entreprises qui s'y implantent et favorisent l'émergence de différentes zones d'activité. On en recense 69 sur le territoire.

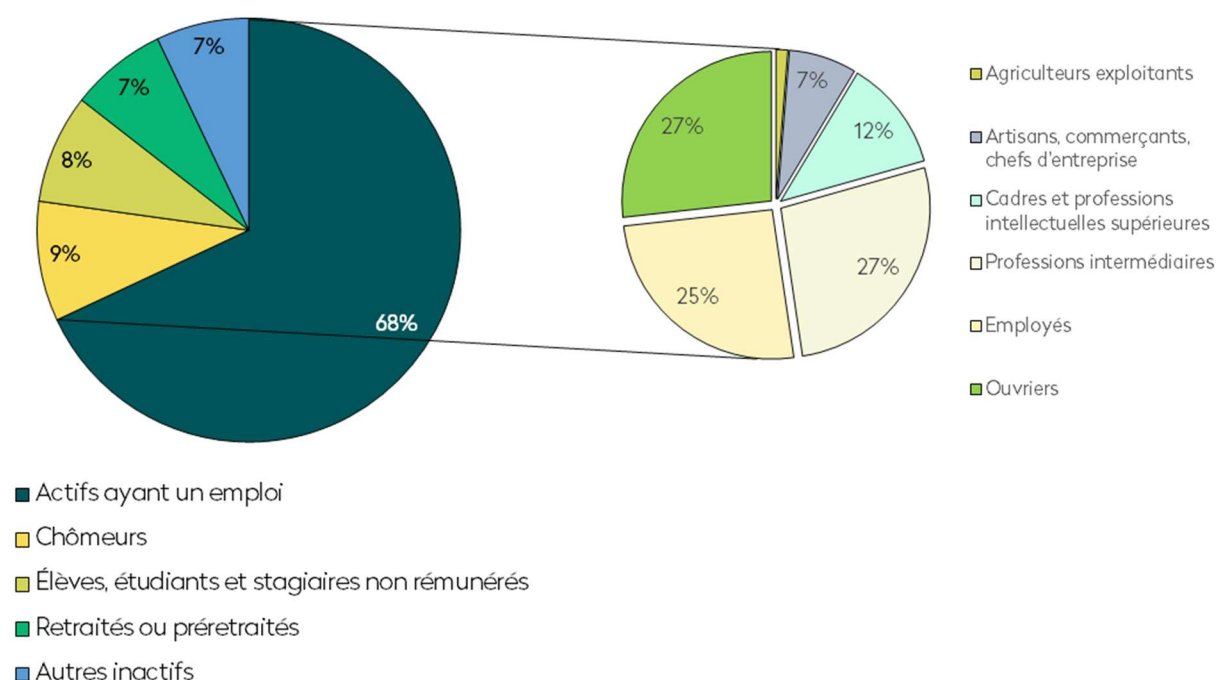
2.4.2 Evolution du nombre d'emplois et répartition par type d'activité



Ce graphique représente le nombre d'emploi sur l'ensemble du territoire SYCLUM. Ce chiffre a augmenté entre les années 2008 et 2019, mais cette augmentation est visible dans certains secteurs d'activité au détriment d'autres. Ainsi, on constate une diminution des emplois dans l'industrie, au profit d'une augmentation dans les secteurs du commerce, du transport, des services publics, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Ces derniers secteurs d'activité représentent donc une part importante de l'emploi sur le territoire (près de deux tiers), comme le montre le graphique suivant :



Population des 15 à 74 ans par type d'activité



Ce dernier graphique représente l'activité de la population des 15 à 74 ans. La part d'actifs sur le territoire est de 77% (actifs + chômeurs). Les catégories socio-professionnelles de ces actifs sont toutes bien représentées. Les ouvriers, employés et professions intermédiaires représentent chacune près d'un quart des emplois du territoire. A noter une faible proportion d'agriculteurs exploitants (~ 1%), malgré la caractéristique rurale du territoire.

Il est important de noter que le territoire accueille des acteurs économiques emblématiques du Nord Dauphiné ayant un rayonnement international. La liste de ces gros employeurs est disponible en annexe. Il est intéressant de constater que le sud du territoire est bien impacté par l'héritage de la filière textile, avec de nombreuses industries dans les Vals du Dauphiné. Il pourra être intéressant de travailler avec ces acteurs qui sont également de gros producteurs de déchets, et qui embauchent plus de 100 employés à même de diffuser de bonnes pratiques dans leur domicile.

3 espaces France Services à Pont de Beauvoisin, La Tour du Pin et Morestel sont à disposition des habitants pour les aider dans leurs démarches de recherche d'emplois ou de formations.

Emploi et économie - À retenir

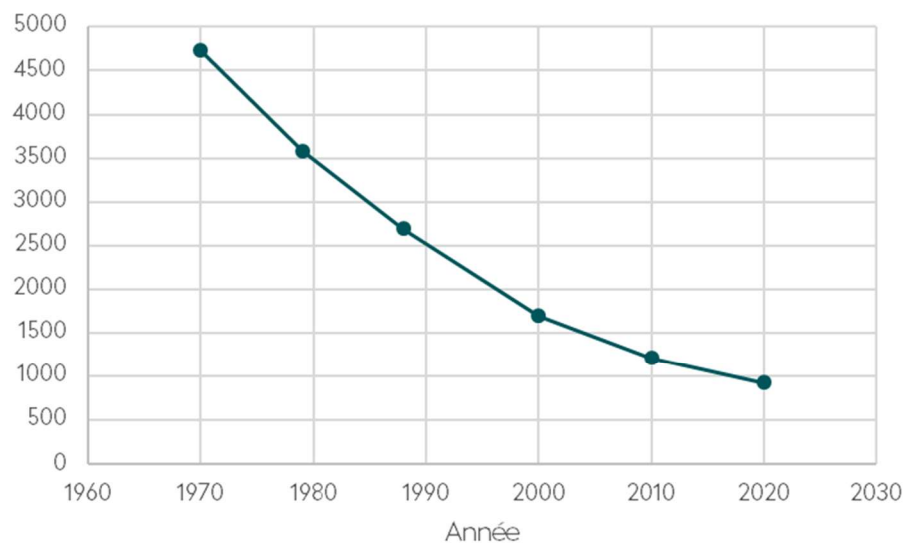
- ✧ Le territoire SYCLUM pourvoit un total de 40 620 emplois (salariés et non-salariés), pour un total de 4188 établissements actifs fin 2019 ;
- ✧ L'emploi au sein du territoire SYCLUM se concentre autour des villes les plus peuplées et des principaux axes de communication ;
- ✧ Le nombre d'emploi est en augmentation sur le territoire malgré une légère baisse des emplois dans le secteur industriel, entre 2008 et 2019 ;
- ✧ Les emplois se concentrent autour des secteurs du commerce, du transport, des services publics, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale (près de 2/3 des emplois) ;
- ✧ La part d'actif chez les 15-75 ans est de 77%. Ces actifs sont des ouvriers (27%), des employés (25%), exercent des professions intermédiaires (27%) et à moindre mesure des cadres, des artisans, des commerçants et des agriculteurs.

2.5 Agriculture

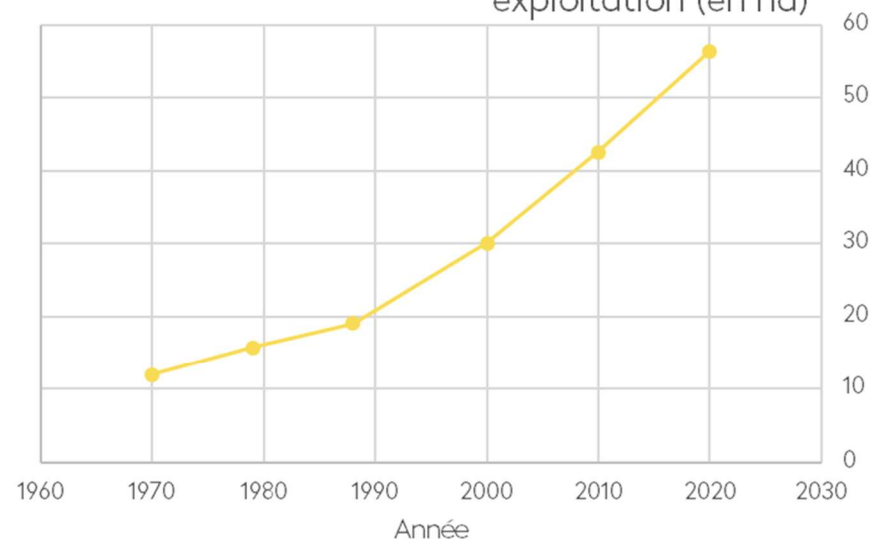
2.5.1 Chiffres clés et évolution au fil du temps

	CCVD		CCBD		CCVG		SYCLUM		
Données	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	Evolution
nombre total d'exploitations	503	401	597	449	112	80	1212	930	-23%
SAU totale (ha)	19941,4	19544,8	28489,5	28724,6	4526,0	4522,3	52956,9	52791,7	-0,3%
SAU moyenne (ha)	39,6	48,7	47,7	64,0	40,4	56,5	42,6	56,4	32%
PBS totale (k€)	36525,7	33114,0	45439,2	39712,0	8047,6	8528,1	90012,5	81354,1	-10%
total UGB	25625,8	23592,6	19469,1	17599,7	5069,4	4943,5	50164,4	46135,8	-8%
travail total (ETP)	583,0	477,1	652,7	533,6	136,8	123,5	1372,4	1134,2	-17%
nombre de chefs d'exploitation	619	516	697	548	144	116	1460	1180	-19%
dont femmes	22%	23%	22%	20%	19%	21%	21%	22%	+1 point
âge moyen des chefs d'exploitation	50,0	50,9	50,0	50,9	48,5	47,2	49,5	49,7	0,3%

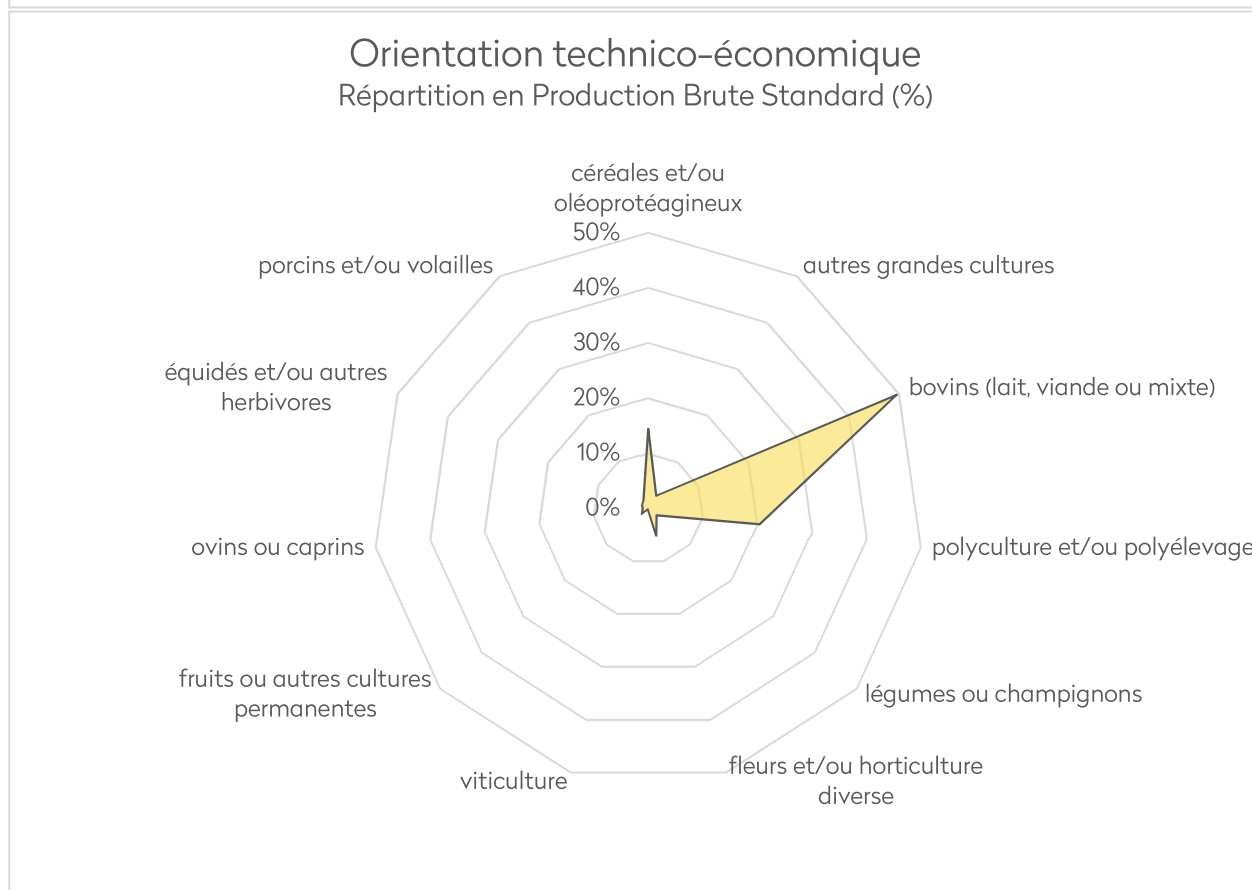
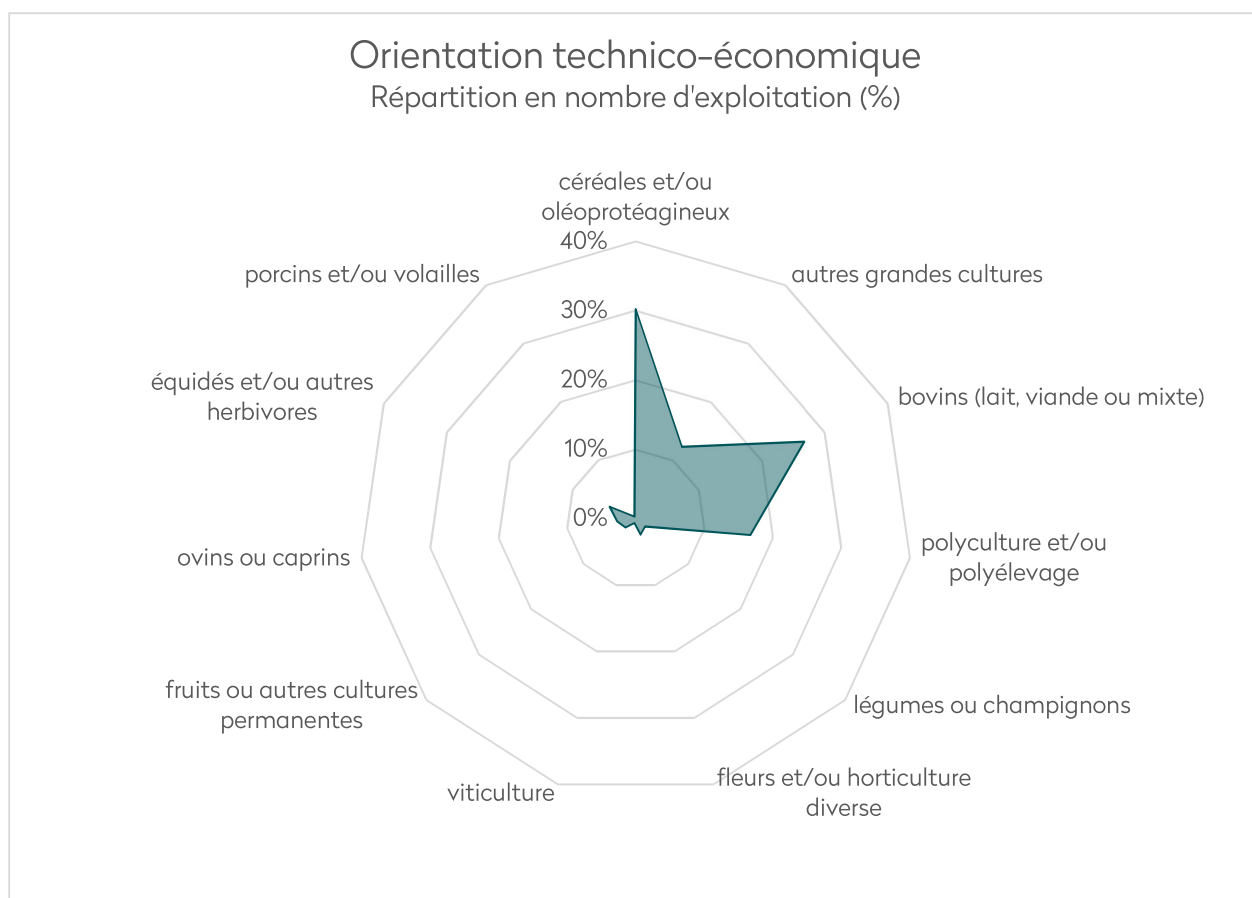
Nombre d'exploitations



Surface Agricole Utile moyenne par exploitation (en ha)



2.5.2 Orientation technico-économique



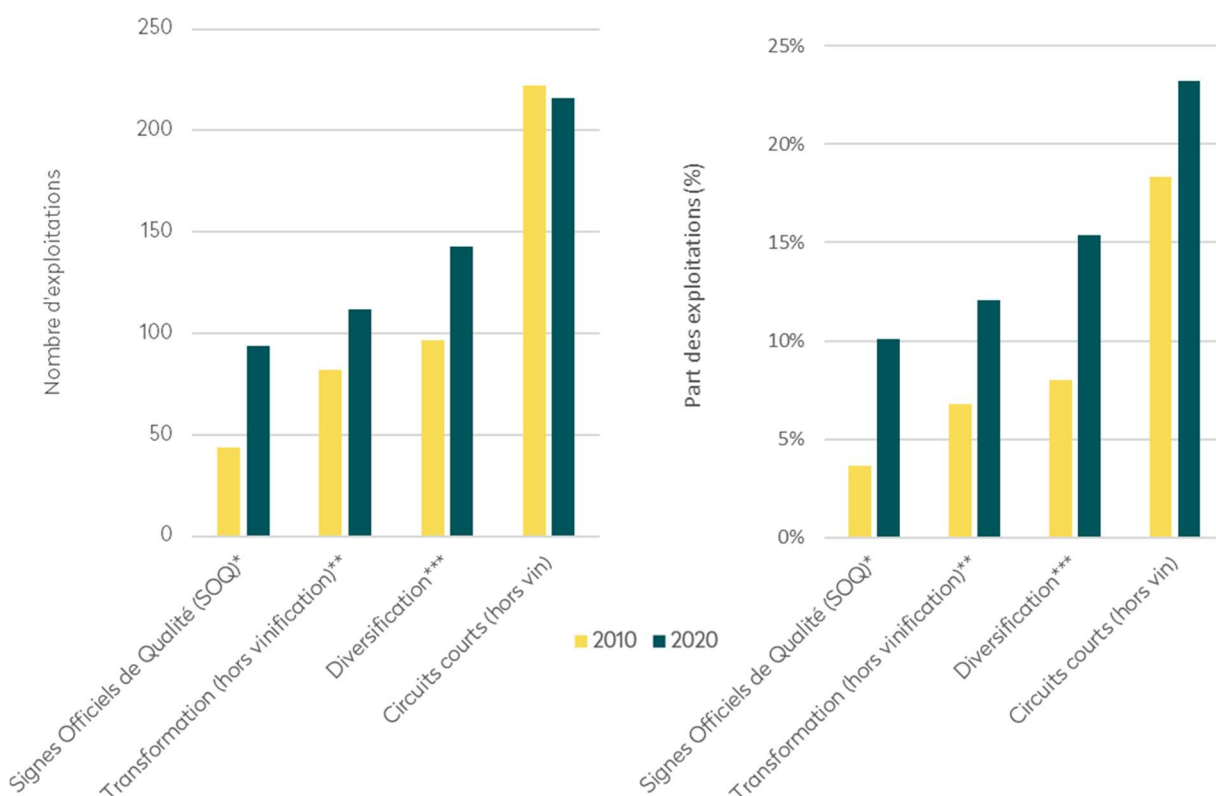
2.5.3 Démarches de valorisation des exploitations agricoles

Evolution des exploitations en Agriculture Biologique (AB)

	2010	2020
Nombre total d'exploitations	1212	930
Nombre d'exploitation en AB	35	97
Proportion des exploitations en AB	3%	10%

La part des exploitations en Agriculture Biologique a nettement augmenté entre 2010 et 2020, malgré la diminution du nombre total d'exploitation. Cela explique que cette proportion a gagné 7 points pendant la période.

Engagements des exploitations dans des démarches de valorisation



* Désigne les différentes labélisations possibles : IGP, AOP, Label Rouge

** Désigne les activités de transformation des produits (fabrication de yaourts, découpe de viande, mise en conserve de légumes, etc.)

*** Activités alternatives à la pratique agricole « brute » : tourisme, hébergement, travail à façon, énergies renouvelables, etc.

On remarque ainsi que malgré la diminution du nombre d'exploitation, les agriculteurs du territoire ont une réelle volonté d'inscrire leurs activités dans une démarche plus durable et responsable.

L'ensemble des données récoltées pour ces différentes parties provient des recensements agricoles réalisés par l'Agreste, organisme de statistique agricole, pour les années 2010 et 2020.

2.5.4 Implication locale des acteurs de l'agriculture

Les communautés de communes s'engagent localement auprès des agriculteurs. Elles bénéficient d'un appui européen au travers du programme LEADER pour promouvoir des projets pilotes en zone rurale. Il est possible de recenser quelques projets dans ce sens :

- ✧ L'aménagement d'un abreuvement sur le plateau de Crémieu pour pallier aux tensions sur la ressource en eau ;
- ✧ Un Projet Alimentaire Territorial aux Vals du Dauphiné, pour promouvoir les circuits courts et l'alimentation locale, avec le soutien de la chambre d'agriculture de l'Isère et de l'association Terraval'D ;
- ✧ La communauté de communes Val Guiers, avec le soutien du Syndicat Mixte Avant Pays Savoyard (SMAPS), s'engage à recenser les initiatives de préservation du foncier agricole, et les agriculteurs mettant en place de la vente en circuit court. Le SMAPS a également mis en place un Projet Alimentaire Territorial sur l'est du territoire SYCLUM.

Plusieurs agriculteurs sont également recensés comme producteur dans le réseau des AMAP, un système permettant la vente directe et l'échange entre consommateurs et producteurs. On recense une AMAP à Pont de Beauvoisin, et des producteurs dispersés sur le territoire. Pour en savoir plus, un recensement régional est disponible à l'adresse suivante : <https://amap-aura.org/>.

Agriculture - À retenir

- ✧ Le nombre d'exploitations agricoles chute depuis les années 1970, cependant leurs surfaces ne fait que d'augmenter ;
- ✧ La production brute standard, donc le potentiel de production des exploitations, a baissé de 10% entre 2010 et 2020 ;
- ✧ La part de femme à la tête des exploitations a augmenté d'un point entre 2010 et 2020 ;
- ✧ Les principaux types d'exploitation agricoles sont la culture de céréales, la polyculture ou le polyélevage mais également l'élevage de bovin (que ce soit pour du lait et/ou de la viande) ;
- ✧ Les exploitations agricoles du territoire SYCLUM sont pour la plupart des grandes cultures, ce qui explique la diminution du nombre d'exploitation et l'augmentation de la surface agricole par exploitation. En effet la surface agricole totale est relativement stable depuis 2010 ;
- ✧ La part de l'agriculture biologique et des démarches de valorisation des exploitations a nettement augmenté entre les années 2010 et 2020. La part des exploitations en agriculture biologique est passé de 3% à 10% sur cette période.

2.6 Formation

Les données des effectifs des établissements scolaires (lycées, collèges, écoles) sont celles de l'année 2019-2020.

2.6.1 Collèges et lycées

Type d'établissement	Nom de l'établissement	Commune	Effectif
Collège public	Lamartine	Crémieu	747
	Le Calloud	La Tour du Pin	859
	Le Guillon	La Tour du Pin	628
	Marcel Bouvier	Le Pont de Beauvoisin	518
	Arc en Ciers	Le Pont de Beauvoisin	431
	François Auguste Ravier	Les Abrets en Dauphiné	668
	Frédéric Dard	Les Avenières Veyrins Thuellin	619
Collège privé	Les Dauphins	Morestel	643
	Philippe Cousteau	Saint-Chef	638
	Saint Bruno	Saint Jean de Soudain	623
	Jeanne D'Arc	Tignieu Jamezieu	517
	Jean-Paul II	Villemoirieu	451
MFR (Maison Familiale Rurale) Niveau Collège/Lycée/Post-Bac	Vignieu-Morestel	Morestel	188
	Le Chalet	Saint André le Gaz	158
	Le Village	Saint André le Gaz	319
Total : 12 collèges et 3 MFR			8007

Type de lycée	Nom de l'établissement	Commune	Secteur	Effectif
Lycée polyvalent (général et professionnel)	Lycée des métiers Elie Cartan	La Tour du Pin	Public	779
	Lycée du Guiers Val d'Ainan	Le Pont de Beauvoisin	Privé	235
	Charles Gabriel Pravaz	Le Pont de Beauvoisin	Public	1075
Lycée général et technologique	Jean Paul II	Villemoirieu	Privé	NA
	Camille Corot	Morestel	Public	827
Lycée agricole	Lycée agricole de La Tour du Pin	La Tour du Pin	Public	255
	Paul Claudel	Villemoirieu	Privé	NA
TOTAL : 7 lycées				3171

2.6.2 Écoles primaires et maternelles

On recense 116 écoles sur le territoire SYCLUM, dont 11 privées (sous contrat ou hors contrat avec l'éducation nationale). Parmi ces écoles, 23 sont des écoles maternelles. L'effectif moyen par école est de 127 élèves avec un minimum de 16 élèves et un maximum de 432 élèves (école privée St Joseph à la Tour du Pin).

2.6.3 Accompagnement des personnes en situation de handicap

On recense plusieurs établissements pouvant accueillir des personnes en situation de handicap sur le territoire, dont :

- ✘ 2 IME (Institut Médico Éducatif) à St Clair de la Tour et à La Tour du Pin
- ✘ 1 foyer de vie/foyer d'accueil médicalisé à La Tour du Pin également
- ✘ 1 ESAT (Etablissement ou Service d'Aide par le Travail) à St Clair de la Tour
- ✘ 1 service d'activité de jour à La Tour du Pin

2.6.4 Organisme de formation

En plus des différents lycées professionnels présents sur le territoire avec des filières spécifiques bien identifiées, on peut citer différents organismes de formation adulte sur des thèmes variés implantés au sein de SYCLUM :

- ✘ SGI : formation santé sécurité au travail à St Jean de Soudain ;
- ✘ Objectif Terre : formation véhicules tout terrain et engin de chantier à Parmilieu ;
- ✘ Eureka : organisme formation à l'anglais à Panossas ;
- ✘ Blanchier Consulting : formation commerce international à La Tour du Pin ;
- ✘ Oriens formation et coaching en entreprise à Montcarra ;
- ✘ GANAEC formation prévention, santé et sécurité au travail à Saint Clair de la Tour ;
- ✘ Ifopse : formation sécurité en entreprise & incendie aux Avenières Veyrins Thuellin

2.7 Petite enfance

Le domaine de la petite enfance est important dans la prévention des déchets. Plusieurs flux de déchets sont impactés à l'activité d'accompagnement des enfants en bas âge : gaspillage alimentaire, production de couches jetables, matériel, jouets, livres, etc.

Il est donc important de recenser les structures présentes sur le territoire pour prendre connaissance et situer ces lieux particuliers de production de déchets :

- ✘ 14 crèches gérées par les communautés de communes
- ✘ 4 structures associatives en délégation du service public
- ✘ 6 micro-crèches
- ✘ 11 Relais Petite Enfance

2.8 Santé

Tout comme les établissements de la petite enfance, les établissements de santé sont impactés par le gaspillage alimentaire, la production de textiles sanitaires jetables, de mobiliers et de matériels spécifiques ainsi que de déchets d'activité de soins.

On recense 13 établissements de santé : 3 hôpitaux – Groupement Hospitalier Nord-Dauphiné – à Morestel, Pont de Beauvoisin Isère et La Tour du Pin et 10 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à Aoste, Chozeau, Crémieu, La Tour du Pin, Les Abrets, Morestel, Pont de Beauvoisin, St Chef, St Genix les Villages, Val de Virieu.

2.9 Tourisme, sport et culture

Le territoire SYCLUM peut compter sur différentes structures pour promouvoir le tourisme par le biais des différentes communautés de communes. On recense ainsi 8 offices de tourisme répartis sur les 3 communautés de commune. Ces offices mettent en avant la nature avant tout, par le biais de la biodiversité, des spécificités géologiques, etc. Ce sont ainsi près de 22

Espaces Naturels sensibles habitant faune et flore protégés qui sont à visiter sur l'ensemble du territoire.

De nombreux chemins de randonnée sont également mis à disposition des riverains et de touristes, dont une partie du chemin de Compostelle, ainsi qu'un dispositif cyclable particulier, la « Via Rhona » longeant le Rhône au nord et à l'est du territoire, complété par la voie verte de Crémieu à Arandon-Passins.

On recense également 15 campings et 20 hôtels pour une capacité d'accueil totale de plus 1500 emplacements/chambres.

Trois parcs de loisirs sont également implantés sur le territoire : le parc d'attractions Walibi, situé aux Avenières Veyrins Thuellin, le domaine des fauves sur Les Abrets en Dauphiné, et le parc Ludogaïa consacré à la nature et la biodiversité, à Vézeronce Curtin.

Le territoire accueille également 4 piscines gérées de manière intercommunale, ainsi que plusieurs bases de loisir nautique, dont une le long du Rhône, « la Vallée Bleue » à Montalieu Vercieu et 2 lacs à Romagnieu et Vénérieu.

La culture est également bien représentée sur le territoire, avec la présence de nombreux châteaux, cités médiévales et ruines (chantier Concordia à Quirieu), sites archéologiques (plateau de Larina à Hières sur Amby) mais également plusieurs grands événements récurrents ayant lieu sur le territoire (Les Historiales, Fête du Miron, Les Médiévales de Crémieu, la saison culturelle de La Tour du Pin, événements pour les enfants, festivals de musique, etc.).

On recense également plusieurs cinémas ainsi que des salles de spectacle : cinéma Les Dauphins à Morestel, cinéma Le Diamant à Pont de Beauvoisin, cinéma Atmosphère à St Genix les Villages, la salle Équinoxe à la Tour du Pin, la salle Ninon Vallin à Montalieu Vercieu, la salle La Crèche à Porcieu-Amblagnieu, etc.

Le territoire est aussi marqué (musée, sentiers thématiques) par des figures telles que les écrivains Stendhal ou San Antonio, les peintres Ravier ou Jondking, l'illustre Mandrin et dans la catégorie sportive Léo Bergère, champion du monde de triathlon, parmi d'autres.

SYCLUM recense une trentaine de médiathèques/ludothèques/bibliothèques, véritables vecteurs de la culture sur le territoire.

Le caractère rural donc agricole du territoire est également bien représenté lors de comices agricoles, des événements permettant la promotion de l'agriculture et des traditions locales.

III – DIAGNOSTIC QUANTITATIF ET QUALITATIF DE LA GESTION DES DÉCHETS *(données 2021)*

3.1 La collecte

3.1.1 La collecte des ordures ménagères : un service majoritairement en porte-à-porte et en régie

Les ordures ménagères sont principalement collectées en porte-à-porte ; l'ensemble des foyers étant équipé en bacs individuels normalisés. Seuls les centres bourgs ou résidences disposent de points d'apport volontaire enterrés car les habitations ne peuvent être équipées en bacs individuels. Il s'agit des cœurs de ville de La Tour du Pin, Montalieu-Vercieu, Morestel, St Chef, Chamagnieu, Crémieu, Moras, St Clair de La Tour, St Victor de Cessieu. La collecte de certaines communes de l'ex SICTOM du Guiers est entièrement réalisée en point d'apport. C'est le cas d'Aoste, Champagneux, Domessin, La Bridoire, Pont de Beauvoisin 38 et 73, Rochefort, Romagnieu, St Béron, St Genix les Villages, Ste Marie d'Alvey. En porte-à-porte, la fréquence de collecte des ordures ménagères varie de 0,5 à une fois par semaine, pour la majorité des communes, voire deux fois par semaine pour de rares communes (par exemple Crémieu) et certains collectifs. La collecte est effectuée soit en porte-à-porte en régie, soit en apport volontaire en prestation de service.

Pour mener à bien ses missions, Syclum utilise une flotte de 16 camions 19 ou 26 tonnes en location longue durée, équipés de bennes compactrices, système de lève-conteneur, géolocalisation et caméras de contrôle. La durée d'une tournée de collecte est de neuf heures en moyenne sur quatre jours travaillés. Le syndicat compte une équipe de collecte composée de 35 agents titulaires rieurs ou chauffeurs et 55 agents en contrat à durée déterminée, soit 67,87 ETP. On notera que plus de 60% de l'effectif de l'équipe de collecte est représenté par des agents en contrat à durée déterminée (sur la base d'équivalents temps plein).

L'équipe administrative et technique est composée de 24 agents titulaires et 10 agents contractuels, soit 30,46 ETP.

Enfin, Syclum compte 14 agents de déchèterie et 1 agent Végèterie pour un total de 12,21 ETP.

Le cadre du service public de gestion des déchets (SPGD) intègre les déchets assimilés aux ordures ménagères seulement s'ils ne posent pas de sujétions techniques particulières. Les gros producteurs au-delà de 750 litres par semaine sont assujettis à la redevance spéciale ainsi que les exonérés à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qui utilisent le service (établissements publics et industriels).

3.1.2 La collecte sélective : en porte-à-porte dans les zones les plus denses, en apport volontaire dans le reste du territoire

Selon le territoire desservi, les recyclables sont soit collectés en porte-à-porte (bacs jaunes) en mélange emballages-papiers et en apport volontaire pour le verre et les papiers, soit tout en apport volontaire, en colonnes ariennes ou semi-enterrées ou enterrées, par flux séparé. La fréquence de collecte pour le ramassage en porte-à-porte varie de 0,5 à une fois par semaine. De même que pour le flux des ordures ménagères, la collecte est effectuée soit en porte-à-porte en régie, soit en apport volontaire en prestation de service.

Des conteneurs pour le tri des cartons bruns en apport volontaire sont installés sur 37 communes du territoire. Sur l'ex territoire du SICTOM de la région de Morestel, une tournée de trois jours par mois est dédiée à la collecte des papiers des bureaux pour 75 adhérents : collectivités, administrations ou professionnels. Deux tiers des communes accueillent un ou plusieurs points de tri des textiles dans le cadre de la convention Syclum avec Le Relais.

On recense 512 points d'apport volontaire complet pour les déchets recyclables (avec une proportion de 85% aériens et 15% enterrés ou semi-enterrés). Chaque commune accueille de 1 à 21 PAV plusieurs flux. Chaque année a lieu des renouvellements de colonnes et une densification des

points dans un objectif d'amélioration du geste de tri. On note actuellement un ratio moyen de 316 habitants par colonne Verre et 337 habitants par point d'apport complet.

Le tableau suivant reprend l'organisation de la collecte des différents flux sur le périmètre du syndicat.

➔ Syclum suit actuellement trois axes stratégiques pour l'optimisation des collectes :

- ✘ La diminution des fréquences des ordures ménagères
- ✘ La généralisation de la collecte en porte-à-porte des recyclables - emballages et papiers en mélange - hormis les communes équipées tout ou partie, pour tous les flux, en apport volontaire.
- ✘ L'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023
- ✘ L'instauration de la collecte séparée des biodéchets dans 15 communes les plus denses (centre-bourg et habitat vertical) en complément de la gestion de proximité (compostage domestique, partagé et autonome)

3.1.3 La déchèterie : 17 sites maillés sur le territoire

Un réseau de 17 déchèteries et une Végèterie à Passins accueillent les encombrants, végétaux, recyclables et autres déchets spécifiques. Chaque habitant se trouve à moins de 10 km de l'une d'entre elles. Sur huit d'entre elles et la Végèterie de Passins, le haut de quai (gardiennage) est réalisé en régie ; sur les autres, en prestation. Le bas de quai (enlèvement des bennes et traitement) est entièrement confié à un groupement de prestataires, pour l'ensemble des sites.

Depuis fin d'année 2018, les syndicats se sont regroupés pour installer un système de contrôle d'accès par lecture de plaque d'immatriculations sur chaque site, dans un objectif de redonner l'usage des déchèteries aux particuliers, faire payer les professionnels au juste prix et impulser la création de déchèteries spécifiques pour leurs activités. L'ensemble des sites devrait être équipé à l'horizon 2025.

Mode de facturation des déchèteries

Nombre de droits d'accès par compte/an		
		36
Droits d'accès consommés à chaque passage		Tarifs TTC par passage si dépassement des droits d'accès
<i>véhicule particulier (VP : champs J1 de votre carte grise)</i>		
 -1	>	13€
<i>véhicule utilitaire (CTTE : champs J1 de votre carte grise)</i>		
 -2	>	26€
<i>≤ 2,25 tonnes**</i>		
 -6	>	78€
<i>> 2,25 et ≤ 2,75 tonnes**</i>		
 -9	>	117€
<i>> 2,75 et ≤ 3,5 tonnes**</i>		
<i>** PTAC - Champs F2 de votre carte grise</i>		

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES [DE MI-SEPTEMBRE À MI-JUIN]

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
ARANDON PASSINS	FERMÉE	8h30-12h00	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h00	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
BIOL	FERMÉE	FERMÉE	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00	8h30-12h00
DOMESSIN	13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h00	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
FITILIEU	FERMÉE	8h30-12h00	8h30-12h / 13h30-17h30		13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
LA BALME LES GROTTES	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30		8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
LA CHAPELLE DE LA TOUR	13h30-17h30	FERMÉE	13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
LES ABRETS EN DAUPHINÉ	13h30-17h30	8h30-12h00	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
LES AVENIÈRES VEYRINS THUILLIN	13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
OPTEVOZ	FERMÉE	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
PANOSSAS	FERMÉE	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
PORCIEU AMBLAGNIEU	13h30-17h30	13h30-17h30	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30	13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
ST CHEF	13h30-17h30	8h30-12h00	13h30-17h30	8h30-12h00	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30
ST GENIX LES VILLAGES	FERMÉE	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
ST JEAN DE SOUDAIN	13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h00	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
ST ROMAIN DE JALIONAS	13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30	8h30-12h / 13h30-17h30
ST VICTOR DE CESSIEU	FERMÉE	FERMÉE	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30	13h30-17h30
VAL DE VIRIEU	13h30-17h30	FERMÉE	13h30-17h30	FERMÉE	FERMÉE	8h30-12h / 13h30-17h30

HORAIRES D'ÉTÉ [DE LA SEMAINE DU 15 JUIN À LA SEMAINE DU 15 SEPTEMBRE]

POUR TOUTES LES DÉCHÈTERIES :

LUNDI : FERMÉES

MARDI : 7H30 À 13H

MERCREDI : 7H30 À 13H

JEUDI : 7H30 À 13H

VENREDI : 7H30 À 13H

SAMEDI : 7H30 À 13H

SAUF :

BIOL

LUNDI : FERMÉE

MARDI : 7H30 À 13H

MERCREDI : FERMÉE

JEUDI : 7H30 À 13H

VENREDI : FERMÉE

SAMEDI : 7H30 À 13H

**ST VICTOR
DE CESSIEU**

LUNDI : FERMÉE

MARDI : FERMÉE

MERCREDI : 7H30 À 13H

JEUDI : FERMÉE

VENREDI : 7H30 À 13H

SAMEDI : FERMÉE

Tableau de modes de collecte des différents flux

	Mode et fréquence de collecte	Equipement	Taux d'équipement par Syclum
Ordures ménagères	En porte-à-porte, C0,5 à C2 En apport volontaire	Bacs 120L à 660L (pour les pros) individuels normalisés Colonnes aériennes, enterrées ou semi-enterrées	100 % des foyers
Collecte sélective (verre, emballages, papiers)	En porte-à-porte, C0,5 à C1 En apport volontaire	Bacs 120L à 660L (pour les pros) individuels normalisés 85% de colonnes aériennes et 15% enterrées ou semi-enterrées	100 % des foyers
Collecte sélective papiers	En porte-à-porte (uniquement pour les professionnels ex SICTOM Morestel)	Bacs 180L	74 adhérents
Collecte sélective (biodéchets)	En porte-à-porte (professionnels du Guiers et de La Tour du Pin) En point d'apport volontaire (uniquement sur La Tour du Pin)	Bacs 90L à 240 L individuels normalisés Abris bacs 240L	44 adhérents 1 200 foyers
Compostage	Gestion de proximité	Composteurs individuels 400/570L ou collectifs 850L	20% des foyers
Déchèterie	En apport volontaire	17 sites	100% des foyers
Textiles	En apport volontaire	Colonnes aériennes	70% des foyers

3.2 Le traitement

Syclum ne possède pas d'unités de traitement mis à part une Installation de Stockage des Déchets Inertes à Arandon-Passins. Il est toutefois indépendant sur le traitement des végétaux qui transitent sur la Végèterie de Passins et sont valorisés en co-compost chez des exploitations agricoles partenaires.

3.2.1 Le traitement des ordures ménagères : délégué au SITOM Nord-Isère

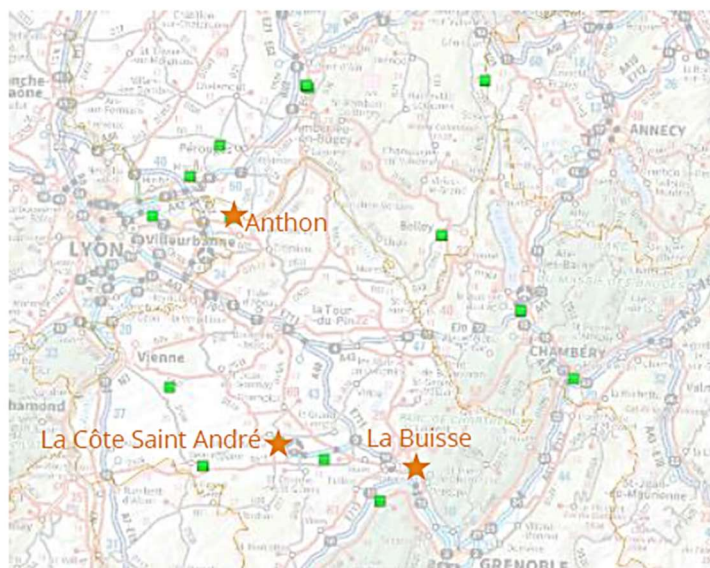
Le traitement des ordures ménagères est délégué au SITOM Nord-Isère qui gère l'unité d'incinération de Bourgoin-Jallieu depuis 1986, en délégation de service à la société RONAVAL. L'unité a été mise aux normes en 2007. Les ordures ménagères y sont valorisées en énergie permettant de produire de l'électricité, de vendre de la vapeur et d'alimenter le réseau de chauffage urbain d'une partie de la ville de Bourgoin-Jallieu dont le médipôle.

L'évolution à hausse du coût de traitement par incinération du fait de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), conforte Syclum dans sa politique de réduction des déchets et dans sa recherche de nouvelles filières de valorisation des matières. En effet, la TGAP va passer à 15 € la tonne en 2025, alors qu'elle était à 3 € la tonne en 2020.

3.2.2 Le traitement des déchets alimentaires : à la recherche d'exutoires locaux

Coté méthanisation, des unités agricoles existent, sur les Avenières-Veyrins-thuellin et St Victor de Morestel, sans intégrer les sous-produits animaux de catégorie 3, pré-requis pour les déchets alimentaires. L'unité de méthanisation nouvellement créée sur la commune d'Aoste intègre les sous-produits animaux de catégorie 3 et un hygiéniseur mais ne possède pas de désemballeur nécessaire pour traiter en amont les potentiels indésirables. Elle est pilotée par les Vals du Dauphiné et le bureau d'études Cap Vert Bioénergie. Elle accepte 18 500 tonnes par an de matières et coproduits de l'agro-alimentaire (l'entreprise Les Jambons d'Aoste y traitera ses résidus de production), les rebuts déconditionnés des gros producteurs comme les grandes et moyennes surfaces, ainsi que les substrats agricoles de proximité (effluents, matières végétales). Pour autant, les déchets alimentaires ménagers dont l'origine n'est pas tracée et dépassant 0,3% d'indésirables ne sont pour le moment pas acceptés. En périphérie, il existe aussi des plateformes de compostage industriel indiquées sur la cartographie ci-dessous et une ferme lombricole à Chimilin dans sa phase de lancement. Actuellement, le prestataire retenu pour la collecte des biodéchets du Guiers utilise le méthaniseur de Viriat (01) et les déchets alimentaires collectés sur la ville de La Tour du Pin sont traités à Anthon.

- 17 plateformes (■) dont 3 agréées SPAN C3 (★)



3.2.3 Le traitement des recyclables : grâce à un réseau de recycleurs et soutenu par CITEO

Pour la collecte sélective le cheminement des déchets vers les centres de tri se fait de la manière suivante :

- ✧ Savoie Déchets à Chambéry pour l'ex-territoire de Morestel et Guiers sans quai de transfert pour l'apport volontaire, avec quai de transfert à Trept chez l'entreprise Gouvernayre, pour le porte-à-porte
- ✧ PAPREC à Chassieu pour le porte-à-porte de l'ex territoire du SMND,
- ✧ SUEZ à Firminy pour l'apport volontaire de l'ex-territoire du SMND avec quai de transfert à Bourgoin-Jallieu

C'est là que les recyclables sont triés suivant leur matière puis mis en balles et envoyés vers le recycleur approprié : Arcelor Mittal pour les métaux, Papeterie Emin Leydier pour les cartons, Valorplast pour les plastiques, ...

Le verre est transporté chez OI MANUFACTURING après transfert chez l'entreprise Serned situé à St Genix les villages ou en régie sur le site du SMND à Heyrieux, afin d'y être fondu puis retransformé en verre.

Avant leur acheminement chez le recycleur dédié, les papiers ainsi que les emballages collectés en porte-à-porte sont conduits dans un centre de transfert : actuellement la société Arc en Ciel à Trept (pour les emballages collectés en porte-à-porte) et VEOLIA à la Tour du Pin.

Le verre est directement transporté chez OI MANUFACTURING sur le site de la Villedieu en Ardèche afin d'y être fondu puis retransformé en verre. Les papiers sont envoyés chez NORSKE SKOG à Golbey dans les Vosges pour être transformés en pâte à papier. Les emballages partent en premier lieu dans les centres de tri Savoie Déchets à Chambéry, PAPREC à Chassieu et à Firminy. C'est là qu'ils sont triés suivant leur matière puis mis en balles et envoyés vers le recycleur approprié : Arcelor Mittal pour les métaux, Papeterie Emin Leydier pour les cartons, Valorplast pour les plastiques, ...

Syclum contractualise uniquement avec les collecteurs qui prévoit dans leur marché la reprise de chaque matériau par un recycleur agréé. Il reçoit de plus des soutiens de la part de l'éco-organisme CITEO calculés sur le tonnage valorisé.

3.2.4 Le traitement des matériaux de déchèteries : une meilleure valorisation permise par l'adhésion aux éco-organismes et des filières organisées

Syclum possède à ce jour un réseau de 17 déchèteries dont la gestion est déléguée au groupement de prestataires SERNED-Arc en Ciel pour le bas de quai et haut de quai, hormis les 8 sites gérés en régie et la végétérie.

Le syndicat actuel adhère de plus à huit éco-organismes qui organisent la collecte et le traitement de déchets spécifiques : équipements électriques et électroniques, mobilier, déchets diffus spécifiques, ... En 2021, 100 kg par habitant ont été collectés via les filières à responsabilité élargie du producteur couverte par ces éco-organismes, cela représente un tiers du ratio par habitant collecté en déchèterie. Avec les nouvelles Responsabilités Élargies du Producteur (REP), ce ratio va encore augmenter.

Les filières de traitement en déchèterie permettent 95% de valorisation des matériaux, dont 77% en valorisation matière et 17% en valorisation énergétique (chiffres SICTOM Morestel 2020). La part éliminée en enfouissement est principalement constituée des gravats de la déchèterie de Passins stockés dans l'ISDI de Syclum en annexe de la déchèterie, d'une part des encombrants et des déchets dangereux.

Syclum gère indépendamment la filière de traitement des déchets verts grâce à sa filière co-compostage à la ferme, pour les végétaux acheminés sur la Végèterie. Les bennes de végétaux

sont stockées sur la Végèterie de Passins. Les tas sont nettoyés et gerbés en interne puis quatre fois par an un broyeur professionnel de l'entreprise Ain Environnement intervient pour broyer et cribler les branchages. Ce broyat est ensuite acheminé en tracteur et remorque, par la même entreprise, dans des champs agricoles à 15 km de distance de la Végèterie, chez neuf agriculteurs partenaires de Syclum. Les agriculteurs se chargent ensuite de mélanger ce broyat à leurs effluents d'élevage, de faire composter ce mélange et de l'épandre sur leurs champs afin de servir d'engrais. Le fonctionnement de la filière est accompagné par la chambre d'agriculture. Grâce à cette filière locale, le coût net du traitement des déchets verts est maîtrisé : 75 € HT par tonne en 2021.

Au niveau du réemploi, le syndicat a mené plusieurs actions avec des partenaires : collectes de vélos, vendredis de la récup, guide du réemploi, accompagnement d'un projet de recyclerie ... Dans la cadre du marché de prestation des déchèteries 2021-2025, le réemploi est placé en première place dans le processus de valorisation des objets et matériaux en déchèterie. Depuis novembre 2020, un caisson du réemploi est installé dans la déchèterie de St Jean de Soudain. Le syndicat a aussi animé l'étude stratégique sur le réemploi mandatée par les Vals du Dauphiné. Enfin, on note l'implantation de la recyclerie du Guiers de Pont de Beauvoisin en fonctionnement depuis quatre ans et gérée par Acty Chantiers et le projet d'une recyclerie à St Chef. Des associations sont aussi présentes comme Emmaüs / EMRA à St André le Gaz et à Bourgoin-Jallieu, le Secours Catholique aux Avenières-Veyrins-Thuellin, l'Entraide Internationale à Romagnieu, ...

➡ Syclum priorise les méthodes de traitement des déchets collectés, en indiquant par ordre de priorité dans sa stratégie d'actions, ses projets et ses marchés :

- ✘ La réduction : sensibilisation à la consommation responsable, éducation à l'anti-gaspillage, compostage, réparation, réutilisation, réemploi
- ✘ La valorisation matière
- ✘ L'incinération
- ✘ L'enfouissement

3.2 Analyse quantitative et qualitative des données déchets

3.2.1 Tonnages et ratios 2021

90 774 tonnes de déchets ont été gérées par le syndicat en 2021, dont 51% de matériaux apportés en déchèterie, 12% de verre, papiers et emballages triés et 37% d'ordures ménagères. Cela représente 584 kg par habitant. C'est plus que la moyenne régionale mais la comparaison est délicate sachant que l'année 2020 (année des chiffres régionaux) a été impactée avec la crise Covid.

Ratio en kg/hab. 2021	SICTOM région de Morestel *	SICTOM du Guiers *	SMND *	Moyenne des 3 syndicats**	Moyenne régionale ***
OM	212	228	217	216	223
Recyclables	71	78	66	71	87
Dont verre	35	37	33	35	
Total OMA	283	306	283	287	310
Déchèterie	270	363	316	297	213
Textiles	5	Absence de données			
Total DMA	559	670	599	584	523

* Source : rapport annuel 2021 consultable en ligne sur les sites internet des collectivités.

** En proportion de population

*** Source : Référentiel AURA ADEME 2020

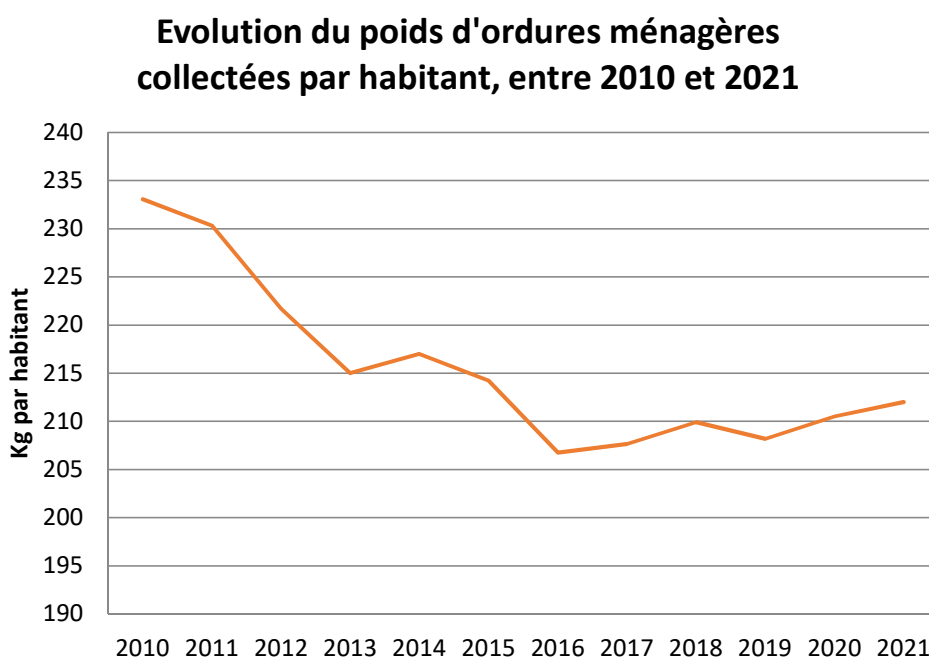
Le taux de valorisation global des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) du Syclum est de 96% (donnée SICTOM Morestel 2020), ce qui est largement supérieur à la moyenne régionale de 81%.

➡ Le dernier rapport annuel indique 531,5 kg par habitant pour l'année 2022 dont 209 kg d'ordures ménagères, 70 kg de recyclables et 251 kg de matériaux de déchèterie. Ce ratio reste supérieur à la moyenne nationale calculée à 496 kg par habitant.

3.2.2 Une évolution 2010-2021 globalement en baisse

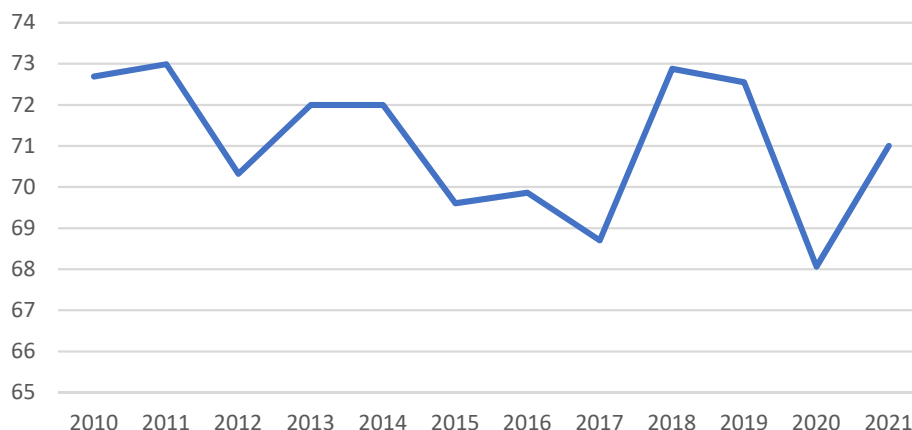
L'évolution présentée porte uniquement sur l'ex-territoire SICTOM de la région de Morestel, l'intégration des chiffres des territoires absorbés (SICTOM du Guiers et une partie des communes SMND) étant trop complexe. Il est rappelé que l'année 2020 est à caractère particulier du fait de la crise Covid qui a perturbé le fonctionnement habituel du syndicat : collecte des ordures ménagères en mode dégradé et arrêt pendant plusieurs mois de la collecte sélective et de l'accès en déchèterie. Les modes de consommation et la production de déchets chez l'habitant présentaient aussi des différences notables par rapport aux années précédentes.

Entre 2010 et 2021, les ordures ménagères ont nettement baissé : -9%, face à une population qui a augmenté de 21% dans la même période. On relève -11% de baisse entre 2010 et 2016 ; le ratio le plus bas datant de cette année, soit 207 kg par habitant. Les actions du Programme Local de Prévention 2010-2014 ont permis cette diminution. Depuis, on observe une remontée lente, jusqu'à 212 kg par habitant en 2021.



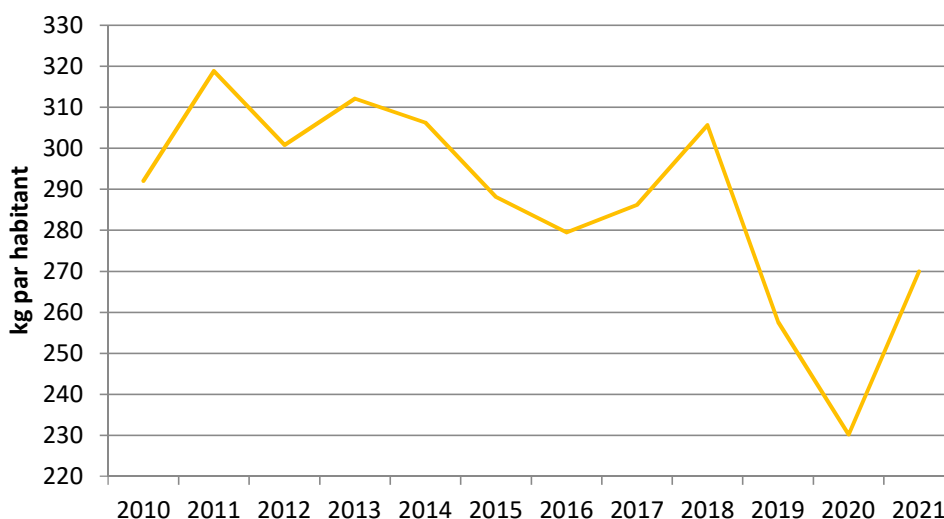
Les recyclables suivent une courbe irrégulière. On note 4 années – 2010, 2011, 2018, 2019 – présentant le meilleur ratio de 73 kg par habitant. En 2021, il a remonté de 3 kg par rapport à l'année précédente et se stabilise à 71 kg par habitant ; moyenne sur la période considérée.

Evolution du poids des recyclables, collectés par habitant, entre 2020 et 2021



Concernant les déchèteries, on observe aussi une courbe irrégulière en raison des différents matériaux collectés dont trois principaux (végétaux, gravats et encombrants), mais qui a nettement baissé en 2018 – date de mise en place de systèmes de contrôle d'accès en déchèterie – pour remonter entre 2020 et 2021, à 270 kg par habitant. On relève 40 kg de différence entre 2020 et 2021 qui pourrait trouver cause dans la crise Covid et la fermeture puis ouverture sur rendez-vous des déchèteries, durant plusieurs mois.

Evolution du poids des matériaux déposés en déchèterie par habitant, entre 2010 et 2021

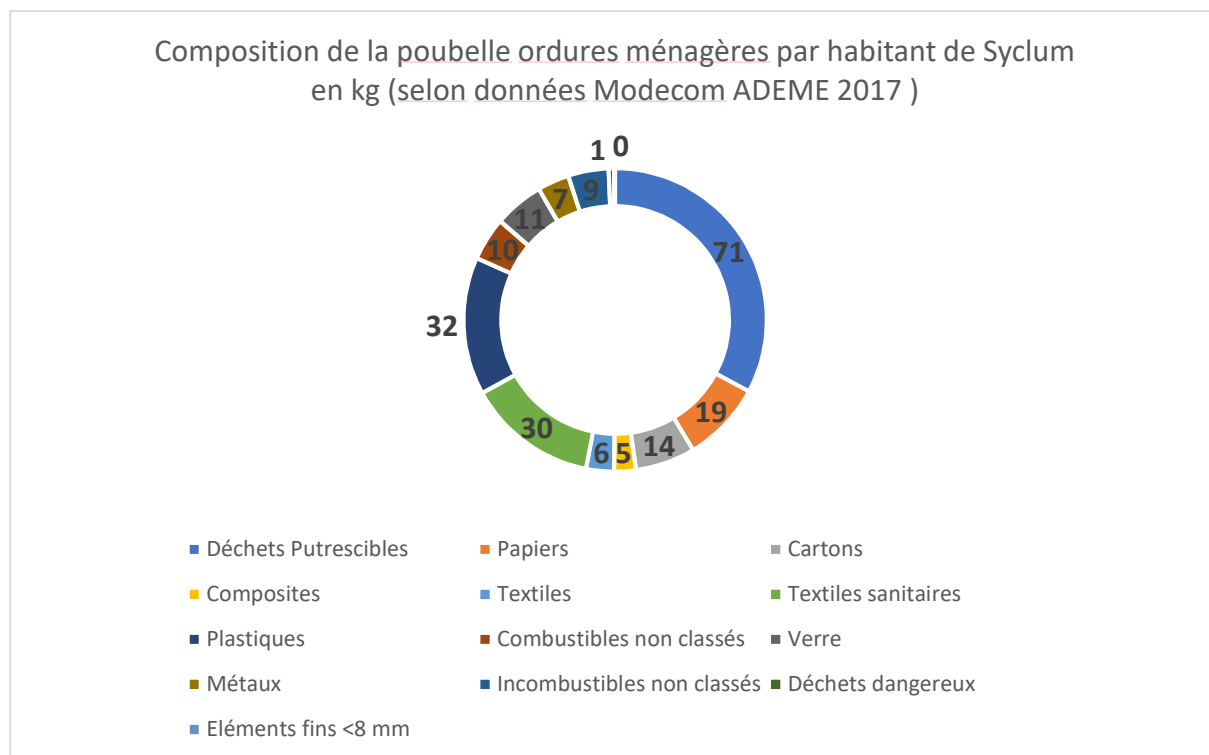


Globalement, sur l'ensemble des flux (DMA), on note une diminution du ratio par habitant de 7% entre 2010 et 2021. Il passe de 598 kg par habitant en 2010 à 554 kg par habitant en 2021, soit moins 44 kg, sur le territoire concerné. La diminution des Ordures Ménagères et Assimilés OMA (OM+CS) est de même ordre (7%). Elles passent de 306 à 283 kg par habitant, entre 2010 et 2021, soit moins 23 kg.

3.2.3 Décryptage de la nature des déchets

Les ordures ménagères

Syclum n'a pas réalisé de caractérisations sur les déchets collectés mais les ratios donnés par la synthèse de la dernière campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers et assimilés (DMA) dite MODECOM 2017 fournie par l'ADEME transposés aux chiffres du syndicat, permettent de répartir les flux comme suit.



Sur un ratio de 216 kg d'ordures ménagères, trois flux ressortent :

- 71 kg de déchets putrescibles dont 57 kg de déchets et produits alimentaires
- 32 kg de plastiques dont 19 kg de sacs, bouteilles et flacons recyclables
- 30 kg de textiles sanitaires jetables

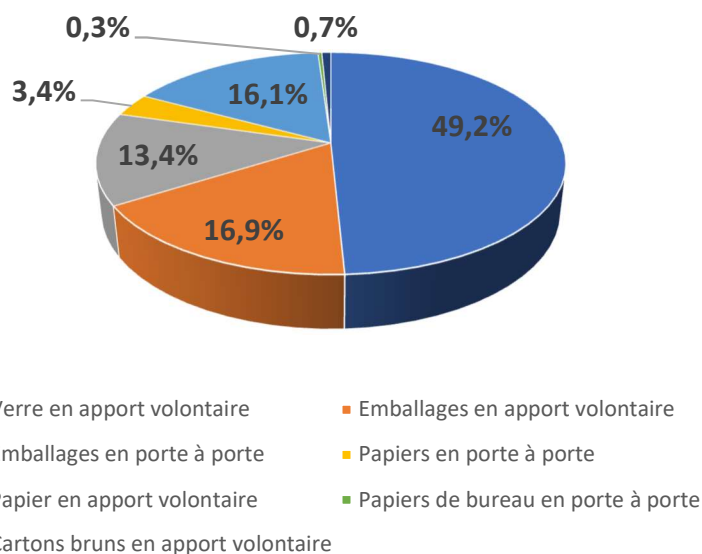
On note aussi que 52 kg sont des emballages de toutes matières et des papiers.

Les recyclables

Les recyclables se répartissent entre le verre, les papiers et les emballages, comme suit. On note que la moitié du tonnage est du verre.

Jusqu'au 31 décembre 2022 seuls les cartons, canettes et barquettes en aluminium, boîtes de conserve en acier et bouteilles et flacons de plastique se triaient. Depuis le 1^{er} janvier 2023 tous les emballages de toutes matières se trient, facilitant le geste. D'après CITEO c'est potentiellement 3kg d'emballages supplémentaires par habitant par an.

Répartition du tonnage des recyclables en 2021

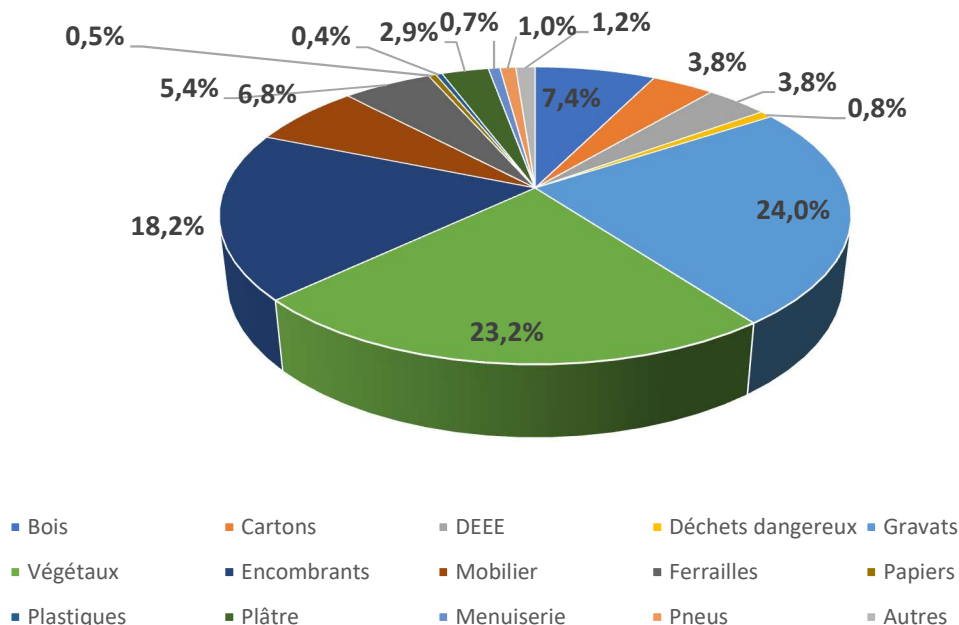


Les matériaux de déchèterie

Deux tiers des flux collectés en déchèterie sont les gravats (24%), les végétaux (23%) et les encombrants (18%). Viennent ensuite le bois (7,4%) et les mobiliers (6,8%).

7 éco-organismes interviennent en déchèterie.

Répartition des matériaux de déchèterie selon leur nature, en 2021



3.2.4 Focus sur le coût de gestion des déchets

Le financement des services de Syclum repose sur les contributions des collectivités adhérentes qui, elles, prélèvent la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) auprès des habitants, mais aussi sur la redevance spéciale, taxe appliquée aux gros producteurs de déchets ou aux

établissements exonérés de TEOM utilisant le service public, et enfin grâce aux ventes de produits et de matériaux et aux soutiens et subventions.

Le coût de collecte et traitement des ordures ménagères représente 65% du coût aidé HT à l'habitant. A noter que sur l'ex territoire du SICTOM de la région de Morestel, le budget « prévention » n'atteignait que 1,5% du coût global.

Coût 2020 en € HT/hab.	SICTOM région de Morestel *	SICTOM du Guiers *	SMND *	Moyenne régionale **
Coût net	81,16	88,10 €	96,27 €	90,80 €

* Source : rapport annuel 2020 consultable en ligne sur les sites internet des collectivités. A ce jour données 2021 non communiquées

** Source : Référentiel coûts AURA SINDRA 2019

➡ Le dernier rapport annuel indique un coût aidé (charges moins recettes) de 94,94 € HT par habitant situant Syclum dans la moyenne nationale pour le même type d'habitat. 65% est imputé à la collecte et au traitement des ordures ménagères, 28% aux matériaux des déchèteries, 5% à la collecte sélective hors verre.

3.3 Acteurs et relais

Le Programme de Prévention volontaire de 2010 a ouvert la concertation et le travail en intelligence collective avec les acteurs du territoire et a permis de co-réaliser des actions avec des partenaires engagés. Cette façon de procéder était essentielle compte tenu de l'équipe interne de l'époque trop peu étoffée pour réaliser à elle seule le programme mais aussi pour créer une plus-value de travail dans laquelle chaque partenaire amenait ses compétences, ses spécialités, son réseau et bénéficiait des autres en contrepartie.

Cette façon de procéder s'est matérialisée sous le format « groupe de travail » repris dans la cadre du CODEC.

Fort de ce constat gagnant-gagnant sur les précédents programmes, le présent PLPDMA fonctionnera dans la même veine comme expliqué au chapitre 1.4.

En partant du listing des acteurs des précédents programmes, des études préalables à la généralisation du tri à la source des biodéchets, à la stratégie du réemploi et à l'optimisation des collectes, un recensement des acteurs du territoire composé des collectivités, ECPCI, institutions, représentants de professionnels, associations et collectifs de citoyens a été réalisé. Il compte 207 acteurs ou catégories d'acteurs à solliciter de près ou de loin, en tant que partenaire ou relais, pour les actions du programme, dans des domaines différents : environnemental, social, économique, général, et dont le rayonnement s'étend de l'échelle local pour certains jusqu'à l'échelle nationale pour d'autres. La liste qui n'est pas pour autant exhaustive est annexée au présent dossier. C'est une base de données d'acteurs mobilisables, à mettre à jour et conforter dans le temps.

Les catégories d'acteurs les plus représentées sont d'abord les associations dont les suivantes, partenaires depuis plusieurs années dans les actions de réduction des déchets : Emmaüs, Ecolobus, Lo Parvi, Repair Café, Vallée en Transition, ...

Les acteurs « professionnels » soient les chambres consulaires, représentants de professions et entreprises constituent ensuite 34% des acteurs. On y retrouve la CCI Nord-Isère, la CMA, la chambre d'agriculture, des unions commerciales, des fédérations (CAPEB, fédération commerce, fédération hôtellerie de plein air, réseau national ressourceries, ...), les entreprises de gestion des déchets, recyclage ou réemploi (SERFIM, Arc en Ciel, Alpes Consignes, ...), les bailleurs, des entreprises d'insertion (Isactys, Osez, Envie, ...), des commerces zéro-déchet.

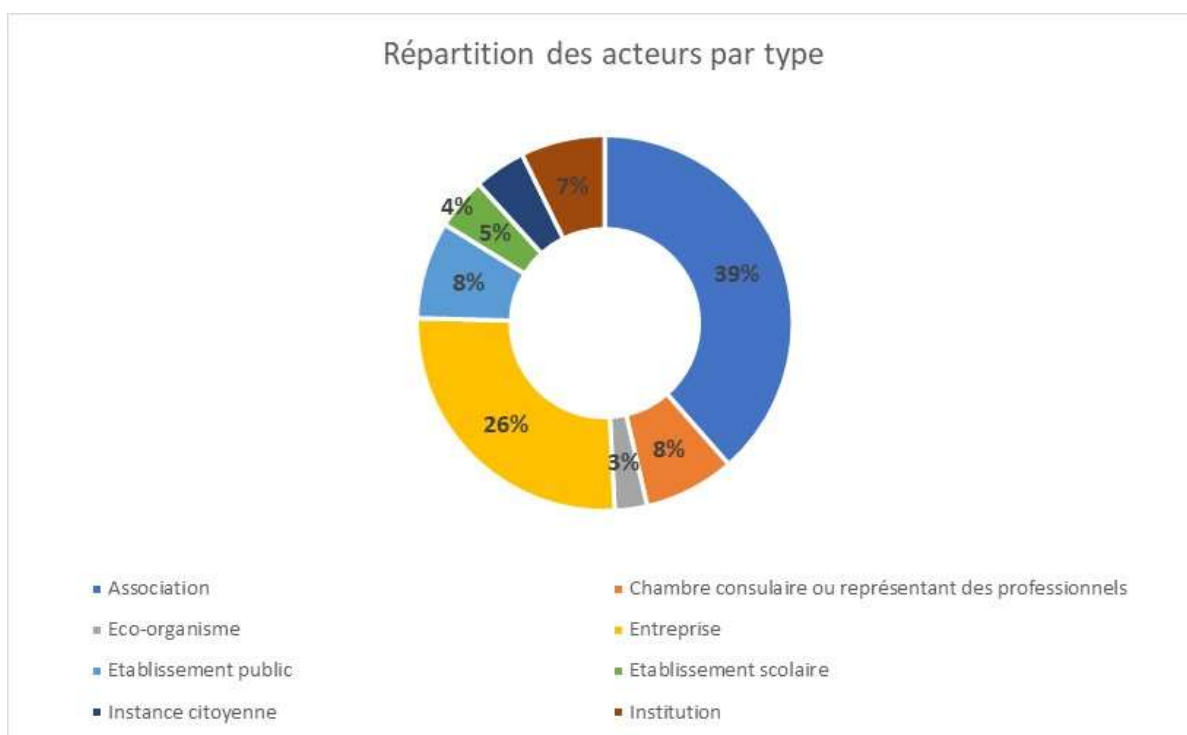
Viennent ensuite les établissements publics, de santé, de tourisme, les syndicats dont Syclum, les crèches, ..., ainsi que les institutions dont les 3 communautés de communes, les 94 communes, les

conseils départemental et régional, l'ADEME, la DRAAF, ... et les établissements scolaires – on en compte 143 répartis en 116 écoles, 14 collèges, 10 lycées et 3 Maisons Familiales Rurales (MFR) dont certains labellisés E3D pour leur démarche en faveur du développement durable.

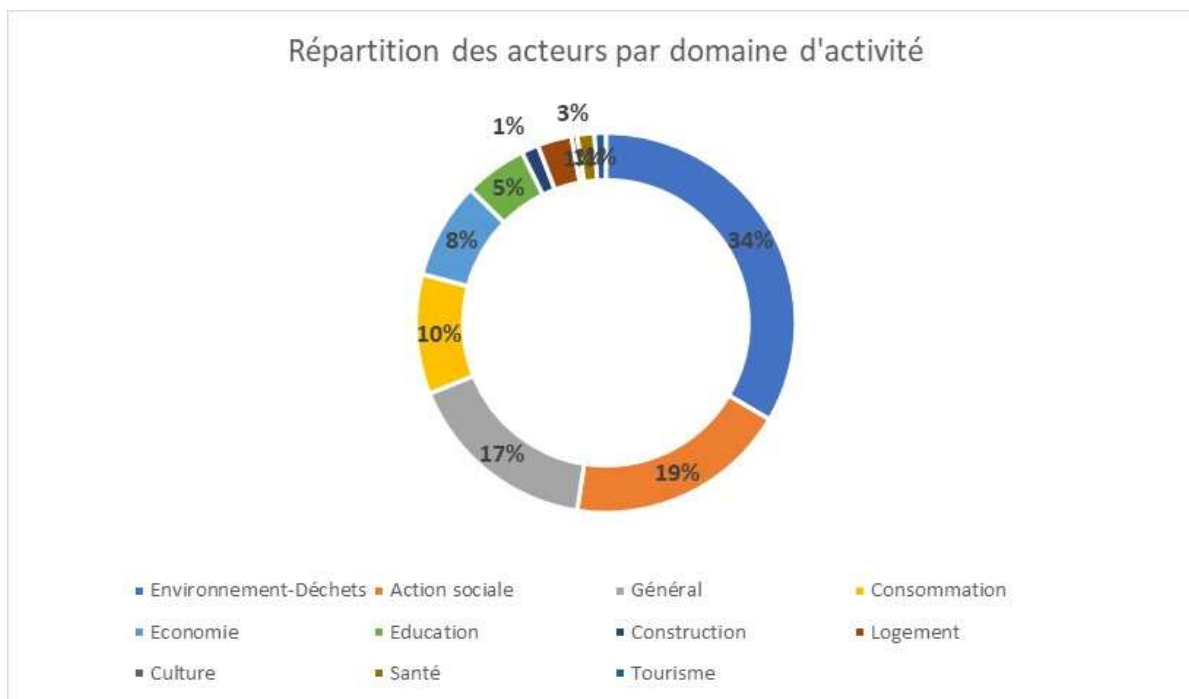
La représentativité des instances citoyennes est faible en nombre mais conséquente en dynamisme et présence lors des groupes de travail. Parmi elles, on notera : Cagat (coopérative d'achats groupés), Le Quart-lieu (projet de création d'un tiers-lieu à La Tour du Pin), le Tissou (monnaie locale du Nord-Isère), les conseils de développement des CC, le réseau des guides composteurs-pailleurs.

Il convient aussi d'ajouter aux déroulés des actions les relais presse inévitables comme le Dauphiné Libéré, France Bleu Isère, et plus localement Radio Isa, Couleurs FM, non recensés dans la grille des acteurs.

Enfin, on notera que 5% des acteurs recensés ont leur siège situé en dehors du territoire Syclum. Parmi elles, 9 ont une portée régionale et 14, nationale.



Le domaine le plus représenté parmi ces acteurs est l'environnement-déchets, avec Syclum, les associations et entreprises exerçant dans ce domaine ainsi que les éco-organismes, suivi de l'action sociale bien représentée par les associations de ce domaine, CCAS, MJC-EVS, ... Viennent ensuite les acteurs considérés comme ayant un domaine d'action « général » : les communes, les communautés de communes, l'ADEME, l'agence de l'eau, les collectifs citoyens. Les acteurs réunis dans les domaines de la consommation, l'économie, l'éducation, la construction, le logement, la culture, la santé et le tourisme, se partagent le tiers restant. Pour autant il est important de les mobiliser principalement sur les axes 3, 4 et 5 : consommation durable, allongement de la durée de vie des produits, déchets des entreprises.



L'ensemble et la diversité des acteurs recensés permettront de travailler sur un panel d'actions avec des impacts sur les gisements – biodéchets, emballages, textiles sanitaires, emballages, matériaux de construction, DMA en mélange - mais aussi sur la participation et le changement de comportement, à travers l'éducation, la sensibilisation des publics (scolaires, entreprises, bénéficiaires, ...).

En sus, la consultation publique réalisée au mois du 4 au 25 mars 2024 et diffusée en ligne sur le site internet et le Facebook Syclum puis relayée par les communes, a réuni 760 réponses à l'enquête PLPDMA soit 1,2 % des foyers participants. 82 remarques au sujet de la réduction des déchets ont été enregistrées puis recoupées afin de compléter ou modifier les actions du programme et 90 personnes se sont dites intéressées pour participer à la suite du programme. Preuve que le sujet intéresse aussi les citoyens du territoire et que la voix d'expression apporte une plus-value.

3.4 Démarches de prévention réalisées du syndicat

Le SICTOM de la région de Morestel a mené deux programmes en faveur de la réduction des déchets : un Programme Local de Prévention (PLP) entre 2010 et 2014, faisant partie des pionniers en terme de prévention des déchets en région, et un Contrat Objectif Déchets et Economie Circulaire (CODEC) entre 2017 et 2019, poussant la démarche au-delà pour construire des boucles d'économie circulaire sur son territoire. Dans cette continuité, le syndicat a de plus réalisé entre 2021 et 2022 une démarche nommée « Essayons ensemble une alimentation durable » soutenue par le fonds Leader par le biais de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

Sur les autres territoires constituant aujourd'hui Syclum, aucun programme formalisé n'a été réalisé même si toutefois le SICTOM du Guiers a contribué à la réduction des déchets par le biais d'une démarche ambitieuse de prévention des déchets verts principalement au niveau du compostage domestique et du broyage et que les communes rattachées du Syndicat Mixte Nord-Dauphiné avaient récemment pu déployer une démarche de compostage.

3.4.1 Axes et actions du PLPD 2010-2014

Le bilan du PLP a permis d'aller au-delà de l'objectif de la Loi Grenelle 1 de 2009 avec une diminution de 10% des Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) entre 2008 (année de référence) et 2014, soit 30 kg en moins dans la poubelle de chaque habitant.

L'équipe projet était alors composée de 2 ETP. La démarche partenariale était au cœur de la réussite du programme grâce à 37 partenaires. La thématique « biodéchets » est celle qui a le plus mobilisée l'équipe, avant celle sur l'éco-exemplarité, réunissant à elles deux 68% du temps et 69% du budget alloué. Le budget de réalisation du PLPD s'élevait à 707 114 € TTC de charges et 528 010 € de produits, dont 89 % de soutiens financiers ADEME et département à cette époque ; ce qui représentait 2,29 € par habitant.

Les 9 thématiques et les 20 actions du PLP 2010-2014 sont listées dans le tableau ci-dessous.

Thématiques	Actions
1/ Sensibilisation des publics	Devenir consom'acteur Sensibilisation aux couches lavables
2/ Actions éco-exemplaires	Buvette éco-responsable Lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires Guide de bonnes pratiques administratives Atelier Récup' Compostage et broyage dans les communes
3.1/ Biodéchets	Compostage et broyage au sein des communes Promotion du compostage en habitat individuel Création d'un réseau de guides-composteurs Promotion du compostage collectif Broyage des déchets verts à domicile
3.2/ Autres actions emblématiques nationales	Promotion du STOP PUB
4.1/ Réparation, réemploi	Guide du réemploi Collectes spécifiques en déchèterie : vêtements et vélos Promotion des métiers de la réparation
4.2/ Autres actions d'évitement	-
5.1/ Prévention des déchets des entreprises	Marché propre
5.2/ Prévention des déchets dangereux	Sensibilisation à une bonne gestion des déchets dangereux
6/ Actions globales et transversales	Suivi du PLPDMA Création d'un logo « prévention »

3.4.2 Axes et actions du CODEC 2017-2019

Le bilan du CODEC a permis d'atteindre l'objectif de la Loi Transition Ecologique pour la Croissance Verte de 2015, avec une baisse de 9,7% des Déchets Ménagers et Assimiliés (DMA) entre 2010 et 2017, soit 58 kg en moins dans la poubelle de chaque habitant

L'équipe projet était alors composée de 4,80 ETP. La démarche partenariale entreprise dans le cadre du PLP s'est poursuivie pour le CODEC grâce à xxx partenaires et s'est articulée avec les autres politiques du territoire principalement le plan de prévention des déchets du département et son programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, le plan régional de prévention et de gestion des déchets, le territoire à énergie positive des vals du dauphiné, les plans climat des communautés de communes. Le budget de réalisation du PLPD s'élevait à 711 659 € TTC de

charges et 319 907 € de produits, dont 63 % de soutiens financiers ADEME ; ce qui représentait 4,50 € par habitant.

Les piliers et les 25 actions du CODEC 2017-2019 sont listées dans le tableau ci-dessous.

Piliers	Actions
Eco-exemplarité	Développer les documents de communication éco-conçus Porter à connaissance l'exemplarité des collectivités et pro en matière de gestion des espaces verts Favoriser les éco-événements
Approvisionnement durable	Engager la réduction et la réutilisation des emballages en plastique
Eco-conception	Développer les documents de communication éco-conçus
Piliers	Actions
Ecologie industrielle et territoriale	Développer l'économie circulaire au niveau de la filière alimentaire
Economie de la fonctionnalité	Développer le broyage des déchets végétaux Etiquette Je prête
Consommation responsable	Porter à connaissance l'exemplarité des services espaces verts des communes Organiser des démos ponctuelles de broyage des déchets verts et paillage Poursuivre la promotion du compostage Lancer un programme resto témoins pour le Gourmet Bag Développer des animations avec les scolaires sur le gaspillage alimentaire Aider à la création d'évènements disco-soupe Sacs de tri non jetables dans les campings Accompagner les bureaux d'entreprises à la réduction/tri des papiers Sacs réutilisables chez les boulangers Ateliers de fabrication de produits moins impactants santé/environnement
Allongement de la durée d'usage	Accompagner les projets de ressourcerie Accompagner les actions de collecte et réemploi des vélos Création d'un kit « éco-événement »
Recyclage / valorisation des déchets	Accompagner les projets de déchèteries professionnelles Améliorer le réseau des points d'apport volontaire du verre Densifier le réseau des points d'apport volontaire des papiers Organiser la collecte en porte à porte des papiers

3.4.3 Bilan de la démarche « *Essaimons ensemble une alimentation durable* »

Pour faire suite au réseau d'acteurs de la filière alimentaire initiée durant le CODEC, promouvoir les objectifs de la Loi EGALIM de 2018 et ceux de la Loi AGECE de 2020 en matière d'alimentation, Syclum a mené un projet autour de l'alimentation durable soutenu par le fonds Leader via la communauté de communes de Balcons du Dauphiné.

Aussi, la démarche « Essaimons ensemble une alimentation durable » réalisée entre 2021 et 2022 s'est articulée autour de 3 volets : une étude et animation d'un réseau d'acteurs sur les sujets de l'approvisionnement local et du don alimentaire, un défi Famille Alimentation Positive et une étude des pratiques alternatives aux emballages alimentaires jetables. Elle a été accompagnée par 3 partenaires et a mobilisé 84 acteurs pour 39 projets mentionnés dans le volet 1, 34 foyers participant au volet 2 et 2 événements accompagnés dans le volet 3. En outre, elle a permis de servir les futurs plans alimentaires territoriaux.

Le budget de réalisation de la démarche était de 75 712 € HT et 48 456 € de soutien Leader ; soit 0,18 € par habitant.

3.4.4 Les résultats par domaine d'action emblématique

Les démarches de réduction des déchets existantes en amont du PLPDMA permettent les résultats suivants, sur l'année de référence 2021. Seules les actions emblématiques et impactantes sont présentées plus en détail ci-dessous. La distribution de Stop Pub, les actions éco-exemplaires, les opérations ponctuelles avec les entreprises (gourmet bag, mon commerçant m'emballa durablement, campings, boulangers), l'accompagnement de projets sont bien entendu autant de petites actions qui mises bout à bout participent à la diffusion de la réduction sur le territoire.

✧ Compostage domestique et lombricompostage : 30% de foyers équipés – 1 597 tonnes détournées – 266 669 € économisés

Depuis 2003 et plus efficacement depuis 2010, le syndicat propose des ventes de composteurs à prix incitatif – à moitié prix – et des formations gratuites sur le compostage.

En 2021 Syclum totalisait 9 105 composteurs distribués par la collectivité soit 20% des foyers en habitat individuel équipés, avec des variations entre 1% et 55% selon les communes. En réalité, le nombre de foyers est plus important. On peut l'évaluer à 30% s'il on tient compte des foyers compostant en tas, en composteur auto-fabriqués ou achetés par un autre biais que la collectivité. Une moyenne de 500 composteurs sont vendus à prix incitatif (moins de la moitié du prix d'achat) à l'accueil Syclum et sur des ventes décentralisées à l'occasion d'événements communaux ou associatifs.

Sur la base de 175 kg de déchets organiques par foyer (50% de déchets de cuisine et 50% de déchets de jardin), le compostage a permis de détourner 1 593 tonnes et économiser 266 669 €, en 2021. Depuis 2003, le début de la mise en place du compostage dans la collectivité, on observe une corrélation entre le nombre de composteurs distribués et le tonnage de biodéchets évités ; corrélation importante pour la maîtrise du tonnage et des coûts.

En 2017 Syclum propose en sus des formations compostage, des rendez-vous lombricompostage avec vente de lombricomposteurs à prix incitatif – 25% moins cher. Cette action reste peu développée mais on comptabilise 43 lombricomposteurs distribués par le syndicat jusqu'en 2021 permettant 4 tonnes d'ordures ménagères détournées.

Au niveau des formations, on compte 385 personnes ayant participé à au moins un module en 2021 et une quarantaine de personnes actives au sein de réseau des guides composteurs pailleurs animé depuis 2018.

✧ Compostage partagé et en établissement : 70 sites – 78 tonnes détournées – 20 202 € économisés

Les premiers sites de compostage collectif ont été mis en place en 2012, en pied d'immeuble et en milieu scolaire.

En 2021, on compte 38 sites en établissement (écoles, foyers de personnes âgées, entreprises) et 32 sites partagés (pied d'immeuble, quartier) pour 400 foyers utilisateurs. Cela permet de détourner 78 tonnes et d'économiser 20 202 €.

L'installation des sites est depuis 2022 encadrée par un appel à manifestation d'intérêt pour la mise à disposition du matériel et le temps humain d'un animateur Syclum, et sous-conditions de prérequis de formation et de mobilisation de référents de site ainsi que l'approvisionnement indépendant en broyat, dans l'objectif de l'autonomie des sites. Leur suivi est aussi organisé via le logiciel Logiprox.

✧ **Broyage : 10 broyeurs – 825 tonnes détournées – 61 875 € économisés**

La mise en place des prêts de broyeurs a débuté au cours du PLP grâce à un travail concerté avec l'association Nature Nord-Isère Lo Parvi pour les prêts à particulier et suite à une formation sur la gestion des déchets verts avec les agents des espaces verts des communes, pour les prêts aux collectivités.

En 2021, on compte 8 broyeurs en service à usage particulier et 2 broyeurs à usage des EPCI ayant permis 569 prêts avec un taux de satisfaction globale de 91% (via enquête remise à chaque emprunt).

Un soutien à l'achat groupé complète l'action broyage. En 2021, on recense 293 broyeurs subventionnés et 412 foyers en bénéficiant.

Le rendement moyen des broyeurs et leurs compteurs horaires permettent d'évaluer 825 tonnes de végétaux détournées des déchèteries, ce qui représente 61 875 € d'économies engendrées, sur la base d'un coût déjà optimisé permis par la filière de traitement des végétaux par co-compostage à la ferme.

✧ **Le réemploi : 1 ressourcerie – 2 Repair Café**

Des collectes spécifiques sont organisées sur le territoire dans un objectif de réemploi et recyclage in fine. Au niveau des textiles un contrat avec Le Relais a permis de généraliser les bornes de collecte dans les communes et les déchèteries afin de valoriser près de 3kg par habitant de textiles. Avec Cycles & Go, Véloscopie et EcoloBus des collectes répétées de vélos sont proposées en déchèterie. Ponctuellement des collectes de livres, jouets sont réalisées.

Le territoire est pourvu d'une ressourcerie gérée par l'entreprise d'insertion Isactys et d'un caisson du réemploi dans une déchèterie collectant 400m³ de tout objet en 2021 donnés aux associations ou entreprises d'insertion. De plus, deux Repair Café permettent la sensibilisation à la réparation d'objets du quotidien.

✧ **L'évènementiel : 59 prêts – 1,7 tonnes détournées – 440 € économisés**

Syclum propose en prêt des éco-gobelets aux associations et aux collectivités depuis 2012 et est devenu point de relais du département pour ces prêts avec une flotte fournie et lavée par le département. Le syndicat étend le dispositif en prêtant des poubelles de tri nomades.

En 2021, année marquée encore par le Covid pour l'évènementiel, 59 prêts d'éco-gobelets ont été honorés principalement auprès d'associations. Le tonnage évité en ordures ménagères par rapport à l'utilisation de gobelets jetables est d'1,7 tonnes.

✧ **La sensibilisation à la réduction des déchets : 1 785 personnes sensibilisées**

Depuis le début des actions de réduction des déchets, la sensibilisation des publics est au cœur de son porter à connaissance et de son adoption geste par geste. Aussi, Syclum intervient en milieu scolaire et dans d'autres structures, ainsi que sur des stands lors d'évènements, marchés, lors de ses propres évènements (soirée réduc et récup, fête des broyeurs) ou en relais d'opérations régionales ou nationales comme Tous au Compost et Café compost. Les thématiques abordées sont axées compostage/paillage, jardinage au naturel, gaspillage alimentaire, éco-consommation, réemploi et réduction en général. Les interventions débouchent parfois sur des projets d'établissements : mise en place d'un site de compostage, mesures correctives pour réduire le gaspillage alimentaire. Les animations sont parfois associées à des ventes de composteurs et se veulent ludiques.

En 2021, grâce au travail d'un animateur, le syndicat est intervenu auprès de 977 élèves de 28 classes. Syclum a de plus participé à 19 évènements et à organiser un défi « famille à alimentation

positive » auprès de 34 foyers. Au total, 1785 personnes ont été sensibilisées à la réduction des déchets.

Les résultats « prévention » 2021

- ✧ 20% des foyers en habitant individuel compostent avec le matériel Syclum
- ✧ 70 sites de compostage collectifs
- ✧ 10 broyeurs
- ✧ 59 emprunts d'éco-gobelets
- ✧ 1785 usagers sensibilisés
- ✧ 1 ressourcerie – 2 Repair Café
- ✧ 2 502 tonnes détournées (estimables)
- ✧ 349 186 € d'économies engendrées (calculables)

3.5 Démarches transversales

SYCLUM s'engage déjà dans des démarches transversales, notamment avec deux communautés de communes qui le composent :

- ✧ Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (CCBDD) :
 - Implication historique au PCAET, notamment sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, le compostage, la consommation durable (prêt d'éco-gobelet, développement du vrac, etc.), ainsi que la valorisation des végétaux ;
 - Implication dans la démarche Economie Circulaire.
- ✧ Communauté de communes des Vals du Dauphiné (CCVDD) :
 - Engagement dans la réduction du bilan carbone de la CCVDD ;
 - Engagement dans le mouvement citoyen « Vals du Dauphiné en Transition » ;
 - Implication dans le PCAET de la CC, notamment sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, la valorisation des biodéchets, la réduction des emballages à usage unique, des déchets papiers et plastiques, la promotion du réemploi ainsi que l'optimisation des fréquences de collecte ;
 - Partenariat au sein du PAT (projet alimentaire territorial), notamment dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et la mise en réseau d'acteurs de la filière alimentation ;

Ses actions peuvent être reprises et développées dans les programmes à énergie positive (TEPOS) des communautés de communes et du territoire engagé pour la transition écologique des Vals du Dauphiné. Cette dernière œuvre globalement en faveur du développement durable à travers son projet PLAN'ET qui fédère l'ensemble de ses démarches : le Plan Climat Air Energie Territorial, la signature d'un Contrat de Transition Ecologique en 2020 avec le Ministère de la Transition Ecologique et solidaire, la labellisation Territoire à Energie Positive (TEPOS) avec la CAPI, le dispositif « LIBERTE ! » en faveur du bien-être au travail, le processus d'évaluation et d'amélioration « Cit'ergie », ainsi qu'un ensemble d'actions permettant d'amorcer une transition écologique et énergétique positive du territoire.

En outre, Syclum pourrait intervenir et/ou participer à la concertation dans ses domaines, au sein d'autres projets et programmes existants concernant :

- La mobilité avec l'existence d'un programme d'actions mobilité aux Balcons Du Dauphiné, d'un schéma directeur vélo aux Vals du Dauphiné et d'un schéma directeur cyclable (programme AVELO2) sur Val Guiers porté par le SMAPS
- L'habitat au sein des Programmes Locaux Habitat (PLH) de chaque communauté de communes
- La restructuration des activités et services des territoires : Petites Villes de Demain à La Tour du Pin, Pont de Beauvoisin Isère et Savoie, St Genix les Villages, schéma territorial de services au public et Contrat Territoire Savoie sur Val Guier

Enfin, de nombreux établissements scolaires sur le territoire SYCLUM se sont engagées dans un label E3D : écoles en démarche globale de développement durable. Ces établissements sont moteurs dans les thématiques du développement durable et peuvent servir de vitrine ou d'exemple à suivre pour d'autres établissements voulant se lancer dans la démarche (exemples : Collège le Calloud de la Tour du Pin ou école maternelle/primaire de La Chapelle de la Tour).

IV – ANALYSE AFOM DU DIAGNOSTIC

ATOUTS Politique Syclum axée réduction des déchets depuis 2010 Ratio OMA plus faible que la moyenne régionale Réduction = outil technique et financier Organigramme fonctionnel et décisionnel 7,5 ETP dédiés à la réduction Réduction des fréquences OM et ECT AAP Ademe et Région Pas de contraintes saisonnières	FAIBLESSES Syndicat à 1 seule compétence – 1 seul budget Ratio DMA plus élevé que la moyenne régionale Mobilisation difficile de nouveaux acteurs Déséquilibre des actions de réduction par flux Différence de niveaux d'actions et d'équipements liée aux anciens territoires Règlement de collecte non défini Peu d'action avec la cible économique
OPPORTUNITES Nombreuses ZA pour un réseau d'entreprises Politiques locales en faveur de la TE Enjeux autour de l'alimentation et des déplacements 87% de résidences principales Territoire attractif au cœur de 3 métropoles Synergies existantes avec partenaires locaux dont CC Hausse des démarches agricoles de valorisation	MENACES Territoire Syclum étendu et disparate Nord/Sud Renouvellement constant des résidents dans les villes les + peuplées Pression foncière Peu d'exutoires de valorisation sur le territoire

V – OBJECTIFS STRATÉGIQUES

5.1 Orientations stratégiques

Dans la continuité des précédents programmes et actions mentionnés au chapitre 3.4, et en conformité avec les objectifs réglementaires, Syclum axe son PLPDMA sur le renfort et le développement des actions en cours, en mettant un fort accent sur le tri à la source des biodéchets pour tous sur les premières années du programme 2023-2025, ainsi que sur des actions non travaillées auparavant répondant à l'observation des types de déchets présents en plus grand nombre dans la poubelle d'un habitant moyen : emballages et textiles sanitaires jetables.

Le PLPDMA est en outre pensé en adéquation avec les autres projets techniques du syndicat, à savoir :

- ✘ l'optimisation des collectes : le passage de la collecte des recyclables de l'apport volontaire en porte à porte afin d'augmenter les performances et permettre le tri de 100% des emballages (suite à l'extension des consignes de tri), ainsi que la réduction de la fréquence de la collecte des ordures ménagères,
- ✘ le contrôle des accès en déchèterie,
- ✘ le passage en tarification incitative

La réduction des déchets se positionnerait au premier rang de la politique syndicale "pour donner des solutions aux usagers afin qu'ils ne subissent pas ou peu ces changements de collecte et d'accueil en déchèterie, de maîtriser le tonnage collecté et donc les coûts de gestion car tout ce qui n'est pas collecté ni traité engendre des économies à la collectivité.

5.2 Objectifs chiffrés

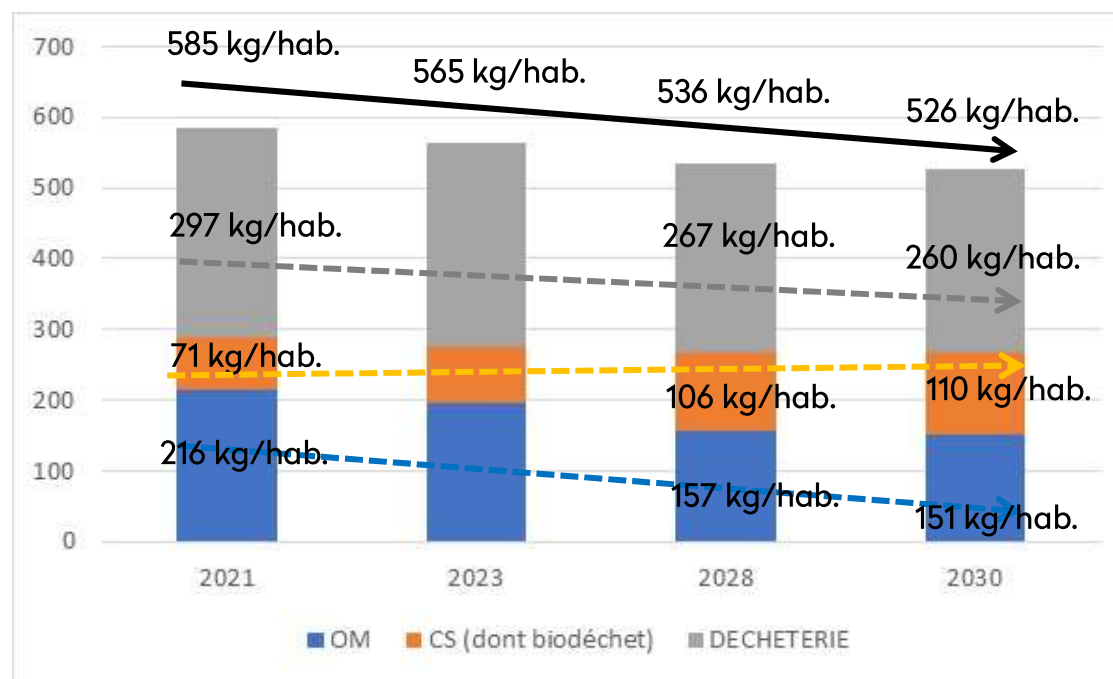
Transposé à l'objectif de la Loi AGECE – moins 15% de DMA par habitant en 2030 par rapport à 2010 – et combiné à l'objectif de généralisation du tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024, l'objectif de réduction global est moins 8% en six ans, soit moins 49 kg par habitant.

Les tableau et graphique ci-contre montrent les évolutions de ratio à l'habitant par flux. Aussi, le scénario retenu pour honorer la baisse générale est :

- ✘ pour les ordures ménagères : -7% les 3 premières années puis -2% par an
- ✘ pour les recyclables hors verre : +25% pour la population équipée de bacs jaunes (progressif sur 5 ans) puis +3% par an
- ✘ pour le verre : +1% par an
- ✘ pour les matériaux en déchèterie : moins 1,5% par an

Ainsi, le ratio à l'habitant passerait de 585 kg de déchets ménagers et assimilés en 2021 (année de référence) à 536 kg en 2028, fin de programme et 526 kg en 2030, année d'atteinte de l'objectif de la Loi AGECE.

Ratio en kg/hab.	OM	Biodéchets	CS	Verre	Déchèteries	Total DMA	Population
2021	216	1,24	36	35	297	585	152 937
2022	210	1,29	36	36	293	576	154 466
2023	196	2	41	38	288	565	156 011
2024	170	3	46	40	284	543	157 571
2025	167	4	52	42	280	545	159 147
2026	163	4,5	59	42	276	545	160 738
2027	160	5	61	42	272	539	162 346
2028	157	5,5	63	43	267	536	163 969
2029	154	6	65	43	263	531	165 609
2030	151	6,5	67	43	260	526	167 265
Evolution 2021-2030	-30%		84%	24%	-13%	-10%	



VI – ACTIONS DU PLPDMA

6.1 Présentation générale

5 AXES DE TRAVAIL ET 18 ACTIONS

AXE 1 :

ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

- 1.1. Renforcer la pratique du compostage domestique
- 1.2. Développer le compostage en collectivité
- 1.3. « Du broyat pour tous ! »
- 1.4. Promouvoir l'exemplarité

AXE 2 :

ALIMENTATION ET LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- 2.1. Communiquer sur les grandes étapes de production, de l'aliment au déchet
- 2.2. Sensibiliser le jeune public
- 2.3. Lutter contre la précarité alimentaire

AXE 3 :

CONSOMMER DURABLEMENT

- 3.1. Communiquer pour développer le vrac
- 3.2. Développer la consigne
- 3.3. Développer l'usage des couches lavables
- 3.4. Promouvoir l'utilisation de textiles sanitaires lavables
- 3.5 Développer l'évènementiel éco-responsable

AXE 4 :

AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

- 4.1. Participer à la création d'une plateforme de réemploi
- 4.2. Sensibiliser le public au réemploi
- 4.3. Créer un réseau réemploi/réparation entre acteurs
- 4.4. Développer la réparation

AXE 5 :

REDUIRE LES DECHETS DES ENTREPRISES

- 5.1. Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels « alimentation – biodéchets »
- 5.2. « Mon entreprise responsable » / « Mon entreprise zéro-déchet »

Axes transversaux : exemplarité, communication et sensibilisation des acteurs + coordination du PLPDMA

6.1.1. Axe 1 : Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

Cet axe vise au détournement d'un maximum de biodéchets du SPPGD et assurer leur valorisation matière. L'enjeu est de promouvoir la gestion *in situ* des biodéchets et donc un retour au sol de la matière organique, et d'empêcher l'incinération des biodéchets collectés dans les OMR.

6.1.2. Axe 2 : Alimentation et lutte contre le gaspillage alimentaire

Cet axe vise globalement à la sensibilisation d'un maximum de publics sur les thématiques de l'alimentation durable et de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le but est de diminuer au maximum ce gaspillage dans tous les endroits possibles (chez les particuliers peu importe le type d'habitat, en restauration collective), et de promouvoir les pratiques vertueuses de diminution du gaspillage alimentaire.

6.1.3. Axe 3 : Consommer durablement

Cet axe aborde principalement les thématiques de l'éco-consommation et du « zéro-déchets ». Les deux orientations de cet axe sont la réduction des emballages à usage unique (avec le développement du vrac et de la consigne) et la réduction des textiles sanitaires jetables (promotion des couches, des protections hygiéniques et des serviettes lavables), mais il pourra aborder d'autres thématiques dans la durée du programme, par exemple à l'aide d'ateliers de fabrication de produits zéro-déchets (cosmétiques, produits ménagers, ...).

6.1.4. Axe 4 : Augmenter la durée de vie des produits

Cet axe aborde les thématiques du réemploi et de la réparation, conformément aux orientations « imposées » nationalement. Cet axe vise la diminution d'un maximum de déchets amenés dans les différents flux acceptés en déchèterie. Le but est de donner une seconde vie aux objets/matériaux avant de les définir comme des déchets.

6.1.5. Axe 5 : Réduire les déchets des entreprises

Même si SYCLUM n'est pas sensé gérer l'ensemble des déchets des entreprises, il est intéressant de proposer des actions pour leur réduction au vu de l'impact qu'ils peuvent avoir sur le SPPGD. Aussi, cet axe propose principalement de favoriser l'échange entre les professionnels tout en permettant la promotion des bonnes pratiques, et d'accompagner des entreprises volontaires vers une démarche responsable et exemplaire.

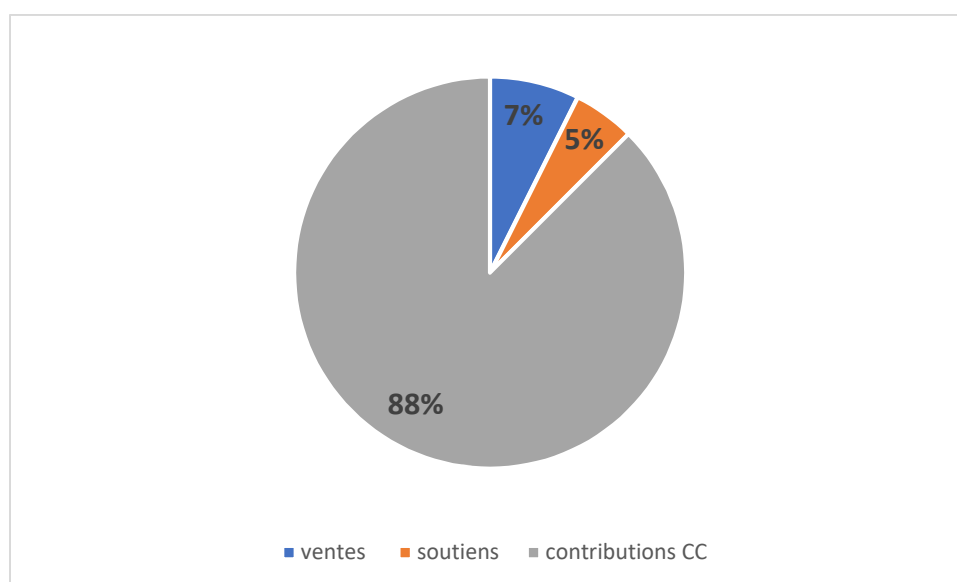
6.1.6 Moyens humains et financiers mobilisables

Pour mener à bien ce programme de 18 actions, SYCLUM a défini une équipe dédiée qui sera renforcée de partenaires (chapitre 1.4.3) et un budget prévisionnel présenté (chapitre VII).

Les moyens humains reposeront sur l'équipe projet « réduction des déchets », aidée de l'équipe support (communication, direction, maintenance) et des partenaires parties prenantes du programme. On l'évalue à 8 ETP en moyenne. L'équipe strictement « réduction des déchets » pourra varier de 5,6 à 7,5 ETP entre 2023 et 2028.

Les moyens financiers sont définis par les besoins en matériels, en supports de communication, en prestations, en accompagnement, en abonnement/logiciel et en charges de personnels. Le total des charges est évalué à 3 046 500 € TTC pour la durée du PLPDMA soit une moyenne de 507 750 € par an, atténués par les produits essentiellement constitués des ventes de composteurs et du soutien Ademe/Région sur la généralisation du tri à la source des biodéchets les trois premières années, ce qui représentent 338 333 €. Le coût réel du programme est donc estimé à 2 708 166 €, soit 16,67 € par habitant sur la période et 2,88 € par an par habitant en moyenne. Comme le montre le graphique suivant, le programme sera financé à 88% par les contributions

des communautés de communes qui lèvent la TEOM mis à part si la TEOMI est instituée dans la période du programme, 7% par les ventes de composteurs auxquelles pourraient s'ajouter des accompagnements à la mise en place du compostage dans les structures privées, et 5% par le soutien ADEME et Région dans le cadre de l'appel à projet AURABIODEC accompagnant le syndicat à la généralisation du tri à la source des biodéchets. Cet AAP court sur la période 2023-2025. Son aide est à hauteur de 55% des investissements (composteurs partagés dont logiciel, composteurs en établissement, broyeurs) et 50% communication/animation/formation. L'aide est conditionnée à l'atteinte de performances à savoir une baisse de 20% des ordures ménagères et une baisse ou stabilisation du couple ordures ménagères et biodéchets, en trois ans.



En outre, le tonnage mesurable détourné par les actions de réduction des déchets permet des économies de collecte et de traitement à hauteur de 3 327 112 €. Le PLPDMA serait donc non impactant financièrement pour le syndicat, voire même permettrait de gagner 618 945 €.

6.3 Présentation des 18 fiches action

Les acteurs participants aux groupes de travail réunis en avril-mai ont défini les actions qu'ils souhaitent pour le PLPDMA et ont débuté le travail des fiches actions.

Ces fiches actions ont été complétées en interne et ont fait l'objet de modification suite à la consultation publique du PLPDMA. Elles définissent une base pour leur mise en forme et ne sont pas immuables dans la durée du PLPDMA. Fort de l'expérience du PLP et du CODEC, certaines pourront s'ajouter, d'autres seront supprimées, selon les partenariats, les priorités d'actions, les synergies avec les autres programmes, ... le suivi annuel du PLPDMA en comité de pilotage et en CCES fera état des ajustements année après année.

AXE 1 :

ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

ACTION 1.1.

Renforcer la pratique du compostage domestique et du lombricompostage



Enjeux

- Loi AGECE 10/02/2020 : généralisation du tri à la source des biodéchets
- Réduction des OMr : 80 à 175 kg/foyer/an
- Retour au sol de la matière organique
- Sensibilisation de la population à des pratiques vertueuses



Actions

- Vente de composteurs à prix incitatif:
 - Lors de ventes décentralisées en parallèle d'un stand de sensibilisation
 - Lors de permanences
 - En continu au siège de SYCLUM
- Formations compostage pour tous
- Vente de lombricomposteurs à l'occasion de « Rendez-vous lombricompostage »
- Animations grand public
- Interventions en milieu scolaire et à destination d'établissements publics ou privés



Cible(s)

Grand public, ménages



Objectifs

2 000 composteurs vendus /an (jusqu'en 2024) puis 500/an



Suivi et évaluation

- Nombre de composteurs/ lombricomposteurs vendus
- Pourcentage de foyers équipés par la collectivité
- Nombre de personnes formées/ sensibilisées
- Quantité de déchets détournée des OMr



Calendrier prévisionnel

2023-2028



Moyens

Humains :

- 1,4 ETP équipe Syclum
- Relais locaux par le biais du réseau guides-composteurs-pailleurs, associations, initiatives citoyennes, communes partenaires

Financiers et matériels /an :

- Composteur et autres équipements : 150 000 €
- Communication (guide, brochures stands, ...) : 5 000 €
- Formations : 9 000 €
- Subvention d'une partie du prix des composteurs grâce à l'AAP Région AURA/ ADEME

AXE 1 :

ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

ACTION 1.2.

Développer le compostage partagé et autonome



Enjeux

- Loi AGECE 10/02/2020 : généralisation du tri à la source des biodéchets
- Réduction des OMR : 80 kg/foyer/an
- Retour au sol de la matière organique
- Sensibilisation de la population à des pratiques vertueuses



Actions

- Mise en place de sites de compostage partagés :
 - Recenser les sites de compostage et hiérarchiser les besoins sur le territoire
 - Informer les élus/la population lors des conseils municipaux/une réunion publique
 - Communiquer auprès des bailleurs
 - Proposer l'accompagnement gratuit proposé par SYCLUM (AMI)
- Mise en place de sites de compostage autonome en établissement :
 - Recenser l'existant et les besoins auprès des collectivités
 - Fournir une solution de gestion des biodéchets à l'ensemble des cantines scolaires du territoire



Cible(s)

Ménages en habitat collectif, bailleurs, EPCI, professionnels



Objectifs

100% des écoles compostent en 2025
350 sites collectifs en 2028



Suivi et évaluation

- Nombre de sites de compostage installés
- Quantité de déchets détournée des OMR
- Pourcentage de l'habitat collectif équipé
- Pourcentage des écoles détournant les déchets alimentaires du restaurant scolaire



Calendrier prévisionnel

2023-2028



Moyens

Humains :

- 1,4 ETP équipe Syclum
- 1 référent élu + 1 référent bénévole (ou employé) par site de compostage
- Relais locaux par le biais d'associations, d'initiatives citoyennes

Financiers et matériels /an:

- Composteur et autres équipements : 15 000 €
- Communication (guide, signalétique sites, gprox) : 8 500 €
- Subvention d'une partie du prix de l'accompagnement composteurs grâce au financement Région AURA/ ADEME

AXE 1 :

ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

ACTION 1.3.

« Du broyat pour tous ! »



Enjeux

- Réduire les végétaux en déchèterie
- Retour au sol de la matière organique
- Sensibilisation de la population à des pratiques vertueuses
- Mettre en lien les donneurs et utilisateurs de broyat de bois



Actions

- Poursuivre les prêts de broyeurs gratuits aux usagers
- Encourager l'achat groupé de broyeur avec subvention de SYCLUM
- Organiser des opérations de broyage avec des partenaires :
 - Réserver le broyeur SYCLUM
 - Rechercher des bénévoles et les former
 - Communiquer sur place à l'usage du broyat
 - Prévoir un lieu visible et la communication associée à l'évènement
 - Prévoir la gestion du stock de broyat produit
- Création d'une application/plateforme pour la mise en lien des donneurs/utilisateurs de broyat de bois
- Accompagnement à la création de plateformes locales de dépôts de végétaux et de réserve de broyat



Cible(s)

Particuliers avec jardin, communes



Objectifs

100 prêts/broyeur/an
¼ des communes participantes
10 transactions/an



Suivi et évaluation

- Nombre de prêts de broyeurs
- Nombre de foyers bénéficiant d'un soutien à l'achat
- Nombre d'opérations de broyage communales réalisées
- Tonnage de végétaux détournés
- Nb d'opérations de don de broyat



Moyens

Humains :

- 1,5 ETP équipe Syclum
- Bénévoles + élus référents pour les opérations de broyage
- Relais locaux par le biais d'associations, d'initiatives citoyennes, etc.

Financiers et matériels / an :

- Entretien / maintenance des broyeurs : 55 000 €
- Soutien à l'achat : 10 000 €
- Logiciel de prêt : 2 000 €
- Application / Plateforme de don : 3 000 €
- Développement/remplacement flotte broyeurs : 18 000 €



Calendrier prévisionnel

2023-2028

AXE 1 :

ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

ACTION 1.4.

Promouvoir l'exemplarité en termes de gestion de proximité des biodéchets



Enjeux

- « Donner envie » à l'ensemble des acteurs du territoire
- Retour au sol de la matière organique
- Sensibilisation de la population à des pratiques vertueuses



Cible(s)

EPCI, professionnels, citoyens, communes, bailleurs



Objectifs

1 défi « biodéchets » tous les 2 ans
1 visite par an



Suivi et évaluation

- Nb de communes participant au défi
- Nb de participants aux visites



Calendrier prévisionnel

2024-2028



Actions

- Mettre en place des visites auprès des acteurs ayant une solution fonctionnelle et innovante pour la gestion de leur biodéchets
- Création d'un défi « biodéchets » entre les communes du territoire afin de faire connaître et valoriser les meilleures pratiques
- Relayer les initiatives en faveur d'une meilleure gestion des déchets organiques



Moyens

Humains :

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Communes partenaires
- Réseau guides-composteurs-pailleurs

Financiers et matériels :

- Communication (identité défi et affiche) : 300 € tous les 2 ans
- Hébergement plateforme défi : 600 € /an tous les 2 ans
- Lots défi : 500 € /défi tous les 2 ans

AXE 2 : LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

ACTION 2.1.

Communiquer sur les grandes étapes de l'aliment, de la production au déchet



Enjeux

- Réduire les déchets alimentaires : 20kg/hab/an de GA
- Informer une diversité de publics des étapes de production du GA



Actions

- Ateliers, jeux, animations
- Défi territorial type « challenge mobilité » (journée du 16/10)
- Promouvoir la distribution des invendus
- Se rapprocher du PAT des VDD
- Rdv avec les élus
- Utiliser l'ensemble des moyens de communication :
 - Presse écrite
 - Radio, télé, cinéma
 - Supports dématérialisés: réseaux sociaux, sondage/jeux en ligne



Cible(s)

Grand public, écoles, collectivités, professionnels secteur alimentaire, établissements



Objectifs

1 défi sur la période pour plusieurs types de publics



Suivi et évaluation

- Nb d'ateliers / animations
- Nb de participants au défi
- Nb de supports de diffusion



Calendrier prévisionnel

2024-2027



Moyens

Humains :

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Partenaires : animateur fresque, relais communication

Financiers et matériels / an (2024-2025-2027):

- Communication (identité défi, affiches) : 500 €
- Diffusion communication : 3 000 €
- Animations/ateliers/formation fresque de l'alimentation : 2 500 €
- Hébergement plateforme défi anti-gaspi : 600 € /an
- Lots défi : 800 € /défi

AXE 2 : LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

ACTION 2.2. Sensibiliser le jeune public au gaspillage alimentaire



Enjeux

- Réduire le gaspillage alimentaire en restauration scolaire. Potentiel de réduction = 55g/pers/repas
- Sensibiliser les élèves à l'alimentation durable



Cible(s)

Elèves de primaire



Objectifs

¼ des écoles inscrites au défi
-10% des GA en restauration scolaire



Suivi et évaluation

- Nb d'écoles/classes/élèves sensibilisés
- GA moyen avant/après intervention en g/repas



Calendrier prévisionnel

2023-2028



Actions

- Approches santé, goût, équilibre alimentaire, saisonnalité, diversité
- Visites, ateliers, interventions :
 - Visites chez les producteurs, les fermes
 - Pesées
 - Ateliers cuisine
 - Mise en place de jardins (en lien avec compostage)
 - 16/10 : défi entre écoles (lien action 2.1)



Moyens

Humains :

- 0,25 ETP équipe Syclum
- Communes/écoles/cuisines partenaires

Financiers et matériels / an :

- Outil pédagogique : 2 500 €
- Animations/visites : 1 000 €
- Communication (identité défi, affiches) : 500 €
- Hébergement plateforme défi : 600 € /an
- Lots pour défi : 1 000 €

AXE 2 :

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

ACTION 2.3.

Lutter contre la précarité alimentaire



Enjeux

- Réduire le gaspillage alimentaire en habitat vertical à vocation sociale 20kg/hab/an de GA
- Améliorer le don



Cible(s)

Bénéficiaires sociaux



Objectifs

Accompagner un maximum d'opérations visant la lutte contre la précarité alimentaire
Mise en place de 5 frigos solidaires



Suivi et évaluation

- Nb de frigos solidaires
- Nb de résidents sensibilisés
- Nb d'ateliers, animations



Calendrier prévisionnel

2024-2027



Actions

- Information bailleurs et CCAS
- Recensement des résidences, bénéficiaires
- Recherche de partenaires
- Méthodologie intervention/atelier + mise en place de frigo solidaire
- Intervention/atelier/installation
- Valorisation de chaque installation
- Evaluation
- Fiche-action pour reproductibilité en autonomie



Moyens

Humains :

- 0,2 ETP équipe Syclum
- Partenaires : bailleurs, CCAS, banque alimentaire, association de quartier, associations caritatives, commerçants, repair café

Financiers et matériels /an :

- Animations, ateliers : 2 000 €
- Frigos solidaires : 1000 €

AXE 3 : CONSOMMER DURABLEMENT

ACTION 3.1.

Communiquer pour développer le vrac



Enjeux

- Loi AGECE 10/02/2020 : sortir du plastique jetable, contenant personnel accepté (art.L120-2)
- Loi Climat et résilience 24/08/2021 : obligation d'au moins 20% de vente en vrac pour des surfaces de vente de 400m² et plus
- Réduction des plastiques et du GA



Actions

- Recensement des commerçants, producteurs sur le territoire
- Benchmarking sur les outils « vrac » pour professionnels
- Animation grand public :
 - Caddies mini/maxi déchets en GMS et/ou caddies vrac/ emballés
 - atelier cuisine produits bruts en MJC/entreprises/collectivités (lien action 2.1)
- Visites personnalisées des commerçants (lien action 5.3) :
 - Distribution de kits de communication « Mon commerçant m'emballé durablement ». Formation bénévoles ambassadeurs en amont. Cartographie
 - Mise à disposition des bocaux, emballages payant quand rayon vrac
 - AMI mise en place de solutions vrac
- Favoriser l'accès aux contenants (lien action 3.2)



Cible(s)

Consommateurs, commerçants, producteurs



Objectifs

10 nouveaux MCMD/an
Accompagnement d'1 solution vrac/an



Suivi et évaluation

- Nb d'animations/ateliers
- Nb de participants aux ateliers/animations
- Nb de commerçants « MCMD »
- Nb de nouvelles solutions vrac



Calendrier prévisionnel

2025-2027



Moyens

Humains :

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Partenaires : zero waste, CCI, CMA, animateurs ateliers (au vrac du coin, ...)

Financiers et matériels / an :

- Kits de communication MCMD : 2 000 €
- AMI : 2 000 €
- Ateliers trimestriels (fournitures/animateurs. 250 €/unité) : 2500 €

AXE 3 : CONSOMMER DURABLEMENT

ACTION 3.2. Mettre en place la consigne verre et contenants



Enjeux

- Loi AGECE 10/02/2020 : développer la consigne entre 2023 et 2025, 10% d'emballages réemployés en 2027
- Maîtriser l'impact carbone et la consommation de ressources naturelles
- Créer un schéma « consigne » sur le territoire Syclum



Cible(s)

Distributeurs, producteurs jus/vins, brasseurs, confitures, miel, vendeurs en vrac/à emporter



Objectifs

10 distributeurs et 3 producteurs participants



Suivi et évaluation

- Nb de pros adoptant la consigne
- Nb de bouteilles réemployées



Calendrier prévisionnel

2024-2026



Actions

- Action « consigne des bouteilles » :
 - Recensement des producteurs / les distributeurs (via fichiers chambres consulaires)
 - Réunions de présentation du dispositif / mobilisation : 1 par territoire
 - Accompagnement incitatif (matériel, technique, financier) sous format Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)
 - Communication : logo, cartographie, communication « ville » / « lieux de vente », sensibilisation scolaire
 - Exemplarité des événements des collectivités : infos, contacts
- Action « consigne des bocaux » (lien actions 3.1 et 5.3)



Moyens

Humains :

- 0,2 ETP équipe Syclum
- Partenaires : CMA/CCI/Chambre Agri, Alpes consignes, DABBA
- Lien PCAET / PAT des CC : services économie / agriculture

Financiers et matériels / an (hors *) :

- Cadre AMI (accompagnement Alpes Consignes, part matériel) : 3000 €
- Réunion de présentation/mobilisation : 900 €
- Communication : 2 500 €
- *Etude et accompagnement structures restauration : 10 000 €
- Voir soutien AAP CITEO

AXE 3: CONSOMMER DURABLEMENT

ACTION 3.3. Accompagner l'usage des couches lavables



Enjeux

- Réduire les déchets, maîtriser les ressources, économie financière : cycle de vie vertueux
- Potentiel de réduction = 210 kg/enfant/an
- Faire tomber les préjugés
- Santé des enfants



Actions

- Ateliers de formation et démo/test pour les familles / pour les pros
- Communication : guide de bonnes pratiques, cercle d'échanges, ...
- Accompagnement d'une structure pour exemplarité
- Développer une offre de lavage sur le territoire
 - Prospection des solutions lavage et logistique publiques / privées
 - Proposition d'un service clé en main aux pros / aux particuliers



Cible(s)

Les parents, les pros de la petite enfance



Objectifs

1 structure en couches lavables
2 ateliers particuliers et 1 atelier pro par an



Suivi et évaluation

- Nb de familles sensibilisées
- Nb de pros sensibilisés
- Nb d'ateliers



Calendrier prévisionnel

2024-2028



Moyens

Humains :

- 0,20 ETP équipe Syclum
- Prestataires atelier : Bébéclo, Locacouche, Couches et cie
- Prestataires lavage : Dauphi Blanc, ESAT, matériels hôpitaux, crèches

Financiers et matériels :

- Soutien à une offre de lavage : 3 000 €
- Ateliers en structure / grand public : 1 000 € / an
- Accompagnement d'une structure : 3 000 €
- Kit de test : 7500 € /an (pour 10 familles et 1 an)
- Communication (guide, ...) : 1 000 €

AXE 3: CONSOMMER DURABLEMENT

ACTION 3.4. Promouvoir l'utilisation des textiles sanitaires lavables



Enjeux

- Promouvoir les alternatives aux protections hygiéniques féminines jetables



Cible(s)

Les jeunes en CM2



Objectifs

10 cantines en serviettes lavables
15 classes de CM2 par an sensibilisées aux PHL



Suivi et évaluation

- Nb d'écoles, élèves sensibilisées
- Nb d'élèves utilisant des PHL
- Nb de cantines en serviettes lavables



Calendrier prévisionnel

2023-2028



Actions

- Action Culotte « sang » déchets auprès des élèves de CM2 :
 - Identification des acteurs locaux, des partenaires
 - Formation des acteurs locaux
 - Contact des écoles
 - Recherche de financeurs, dons
 - Achat / fabrication de kits
 - Planning d'ateliers dans les classes + événements (28 mai = journée mondiale de l'hygiène menstruelle)
- Action Serviettes lavables à la cantine :
 - Atelier couture/sérigraphie



Moyens

Humains :

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Partenaires : MJC, centres sociaux, planning familial, écoles, théâtre de l'âtre

Financiers et matériels :

- Ateliers sensibilisation : 2 500 € /an
- Ateliers fabrication : 15 000 €
- Communication : 500 € / an (lien action 3.3)
- Kits test : 15 000 € (150 €/kit)

AXE 3 : CONSOMMER DURABLEMENT

ACTION 3.5. Développer l'évènementiel éco-responsable



Enjeux

- Réduire les déchets en amont et pendant un évènement festif
- Valoriser les biodéchets produits sur un évènement festif
- Sensibiliser le public au tri partout



Cible(s)

Les organisateurs d'évènements publics



Objectifs

3 évènements accompagnés / an



Suivi et évaluation

- Nb d'emprunteurs des éco-gobelets
- Tonnage évité
- Nb d'évènements accompagnés



Calendrier prévisionnel

2023-2028



Actions

- Développer le kit avec + de poubelles de tri et de la vaisselle
- Développer le fonctionnement : nouveaux points de retrait
- Communication : faire connaître, mettre en valeur
- Accompagnement d'évènements vers le zéro-déchet
- Création d'une charte



Moyens

Humains :

- 0.25 ETP équipe Syclum
- Partenaires : Département Isère, Maison France Services

Financiers et matériels / an :

- Achat poubelles de tri, vaisselle : 6 000 €
- Communication : 500 €
- Accompagnement (AMI) : 7 000 €

AXE 4 :

AUGMENTER LA DUREE DE VIE DES PRODUITS

ACTION 4.1.

Participer à la création d'une plateforme de réemploi



Enjeux

- Loi AGECE 10/02/2020
- Maîtriser l'impact carbone et la consommation de ressources naturelles
- Réemployer les matériaux de construction
- Faire connaître les solutions existantes
- Réduction du tonnage/volume en déchèterie



Actions

- Recherche de foncier (existant, friche ou création de bâtiment)
- Travailler sur la logistique avec les pros de la déconstruction
- Réaliser des visites sur d'autres structures à proximité (St Geoire en Valdaine, Chambéry)
- Faire une phase test sur un chantier emblématique ou magasin éphémère
- Créer un COPIL multipartenarial et mise en lien avec les engagements des programmes locaux (PCAET)
- Croiser les compétences/structures pour dégager le budget nécessaire et calculer l'économie engendrée, le modèle économique, la création d'emplois



Cible(s)

Professionnels et particuliers, maîtrise d'œuvre



Objectifs

Création d'une plateforme multiservices, multi-compétences avant la fin du PLPDMA (suite à l'étude stratégique)



Suivi et évaluation

- Tonnage détourné des déchèteries
- Nb de transactions
- Nb de COPIL
- Nb de caisson et tonnage/volume détourné



Calendrier prévisionnel

2024-2028



Moyens

Humains :

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Partenaires : CC, CCI, CCMA, entreprises BTP / déconstruction
- COPIL avec entreprises d'insertion/collecte, collectivités, professionnels du bâtiment, financeurs

Financiers et matériels répartis sur la période :

- Caisson du réemploi sur déchèterie : 30 000 €
- Communication : 3 000 €
- Soutien à la création d'une plateforme : 15 000 €
- Soutien financier et foncier des CC/communes
- Fonds réemploi

AXE 4 :

AUGMENTER LA DUREE DE VIE DES PRODUITS

ACTION 4.2.

Sensibiliser le public au réemploi



Enjeux

- Maîtriser l'impact carbone et la consommation de ressources naturelles
- Informer et accompagner le public au changement de consommation, de mentalité



Actions

- Organiser des visites, des réunions publiques d'information, des ateliers concrets
- Rendre attractif le réemploi
- Création d'un site/réseau social/cartographie /annuaire sur le réemploi, sur le territoire (<https://carte-des-acteurs-du-reemploi.gogocarto.fr/map> / <https://www.sm4.fr/reduction-dechets/annuaire-du-reemploi.htm>)
- S'appuyer sur les ressources locales
- Création/renfort de maillons intermédiaires entre utilisateurs et déchèteries : caisson réemploi, matériauthèque (action 4.1), gratiféria, boîte à don, zone de gratuité



Cible(s)

Grand public, scolaires, élus



Objectifs

5 animations « réemploi » / an
3 boîtes à don / an



Suivi et évaluation

- Nb d'animations « réemploi »
- Nb d'acteurs du réemploi recensés
- Nb de clic sur l'application Trizzy
- Nb de boîtes à don, zones de gratuité



Calendrier prévisionnel

2024-2028



Moyens

Humains :

- 0,2 ETP équipe Syclum
- Partenaires locaux : élus, associations, entreprises, bailleurs

Financiers et matériels / an (hors *):

- Communication : 1 500 €
- *Cartographie / annuaire via part investissement outil Trizzy sur site internet Syclum : 20000 €
- Accompagnement gratiféria, boîte à don ... : 3 000 €
- Ateliers/visites : 1 000 €

AXE 4 :

AUGMENTER LA DUREE DE VIE DES PRODUITS

ACTION 4.3.

Créer un réseau réemploi/réparation entre acteurs



Enjeux

- Mettre en lien des acteurs
- Faire circuler les ressources
- Créer des synergies entre acteurs et de projets cohérents, complémentaires et territoriaux



Actions

- Référencement des acteurs
- Retours d'expériences d'autres syndicats/collectivités
- Faire se rencontrer les acteurs (forum, speed meeting, groupe de discussion) pour échanger sur les besoins, projets et synergies potentielles
- Identifier un acteur moteur organisateur et animateur des rencontres
- Définir les missions de chacun et les partenariats
- Développer un outil opérationnel de mise en lien (action 4.2) et/ou porter à connaissance les outils existants (annuaire de la réparation, Actif, ...)



Cible(s)

Porteurs de projet, professionnels, particuliers



Objectifs

1 forum annuel
5 synergies annuelles



Suivi et évaluation

- Nb de forums organisés
- Nb d'acteurs du réemploi référencés
- Nb de synergies entre acteurs



Calendrier prévisionnel

2024-2028



Moyens

Humains :

- 0,1 ETP équipe Syclum
- Partenaires : CAPEB, CMA, CCI, AGEDEN, collectivités, CRESS
- Acteurs du réemploi/réparation

Financiers et matériels / an :

- Soutien à une animation transversale (action 4.1) et à l'organisation de forum : 5 000 €
- Communication : 1 000 €
- Fonds réemploi, réparation, labellisation

AXE 4 :

AUGMENTER LA DUREE DE VIE DES PRODUITS

ACTION 4.4.

Développer la réparation



Enjeux

- Promouvoir la réparation et l'aide à la réparation
- Faciliter la création de nouveaux « Repair'Café » et assimilés
- Réduire le tonnage/volume en déchèterie



Cible(s)

Réparateurs amateurs, associations
Grand public en tant que demandeur



Objectifs

+1 Repair Café / an



Suivi et évaluation

- Nb de Repair Café
- Nb d'objets réparés annuellement
- Tonnage/volume détourné
- Nb de participants au défi



Calendrier prévisionnel

2024-2028



Actions

- Création d'un défi sur l'année « je répare tout »
- Création d'un kit clé en main pour le montage d'un Repair Café par un groupe de travail/experts
- Formations tout public sous forme de vidéos « tuto »
- Mise à disposition d'un lieu avec possibilité de stockage mutualisé
- Mise en place d'une « outilhèque » et d'une réserve de pièces détachées
- Communication via applis communales, réseaux sociaux, bouche à oreille



Moyens

Humains :

- 0,3 ETP équipe Syclum
- Associations, Repair Café, initiatives citoyennes, collectivités, lycées professionnels, CFA, «Fab'Lab »

Financiers et matériels / an :

- Kit clé en main / outilhèque : 3 000 €
- Communication (via défi Rien de neuf Zéro Waste) : 1000 €
- Fonds réparation et labellisation des réparateurs

AXE 5 : REDUIRE LES DECHETS DES ENTREPRISES

ACTION 5.1.

Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels « alimentation-biodéchets »



Enjeux

- Réduire le GA en restauration collective
- Valoriser les déchets alimentaires
- Faire du lien entre les acteurs
- Promouvoir les bonnes pratiques, l'exemplarité et la mutualisation



Cible(s)

Professionnels en restauration collective



Objectifs

1 groupe d'échanges / trimestre



Suivi et évaluation

- Nb de groupes d'échanges
- Nb de pros participants
- Nb de guides distribués



Calendrier prévisionnel

2024-2028



Actions

- Synthétiser des outils/contacts sous format fiches pratiques ou guide de bonnes pratiques (cdc fournitures, logistique, cuisine, lien emballages, valorisation des biodéchets, ...)
- S'inspirer de la plateforme « 3 étoiles solidaires »
- Groupes d'échanges de pratiques par métiers en intégrant les prestataires, les élus
 - Partie théorique : apports de savoirs, réglementation
 - Partie pratique : témoignages, visites lieux exemplaires (Mouans-Sartoux)
 - Création de synergies (groupement d'achat, lien entre acteurs, ...)



Moyens

Humains :

- 0,25 ETP équipe Syclum
- Partenaires, témoins, prestataires : fédérations professionnelles, chambres consulaires, collecteurs, traiteurs

Financiers et matériels / an :

- Communication (édition guide, fiches-pratiques) : 2 000 €
- Visites : 2 000 €

AXE 5 :

REDUIRE LES DECHETS DES ENTREPRISES

ACTION 5.2.

« Mon entreprise responsable » / « Mon entreprise zéro-déchet »



Enjeux

- Réduire les déchets d'activités
- Faire du lien entre les professionnels
- Valoriser les bonnes pratiques
- Promouvoir l'exemplarité et la mutualisation



Cible(s)

Professionnels, commerçants, entreprises



Objectifs

2 groupes de travail / an
2 accompagnements / an



Suivi et évaluation

- Nb de participants
- Nb d'accompagnement
- Nb de professionnels labellisés



Calendrier prévisionnel

2024-2028



Actions

- Recensement des bonnes pratiques
- Groupes de travail animé favorisant l'échange de pratiques entre professionnels de même métier / même structure (lien action 5.1) : définition d'un format, d'un lieu, d'une période propice
- Accompagnement personnalisé : diagnostic interne/externe et proposition de solutions (fiche par flux)
- Créer un label « entreprise responsable / zéro-déchet »
- Acton phare sur une semaine / une commune / une ZI (SERD)
- Valorisation des bonnes pratiques



Moyens

Humains :

- 0,10 ETP équipe Syclum
- Partenaires : CCI, CMA, mairies/CC, unions et asso de commerçants, Zero Waste

Financiers et matériels / an :

- Communication (label, fiches-pratiques) : 2 000 €
- Animations externalisées : 2 000 €

VII – BUDGET PRÉVISIONNEL

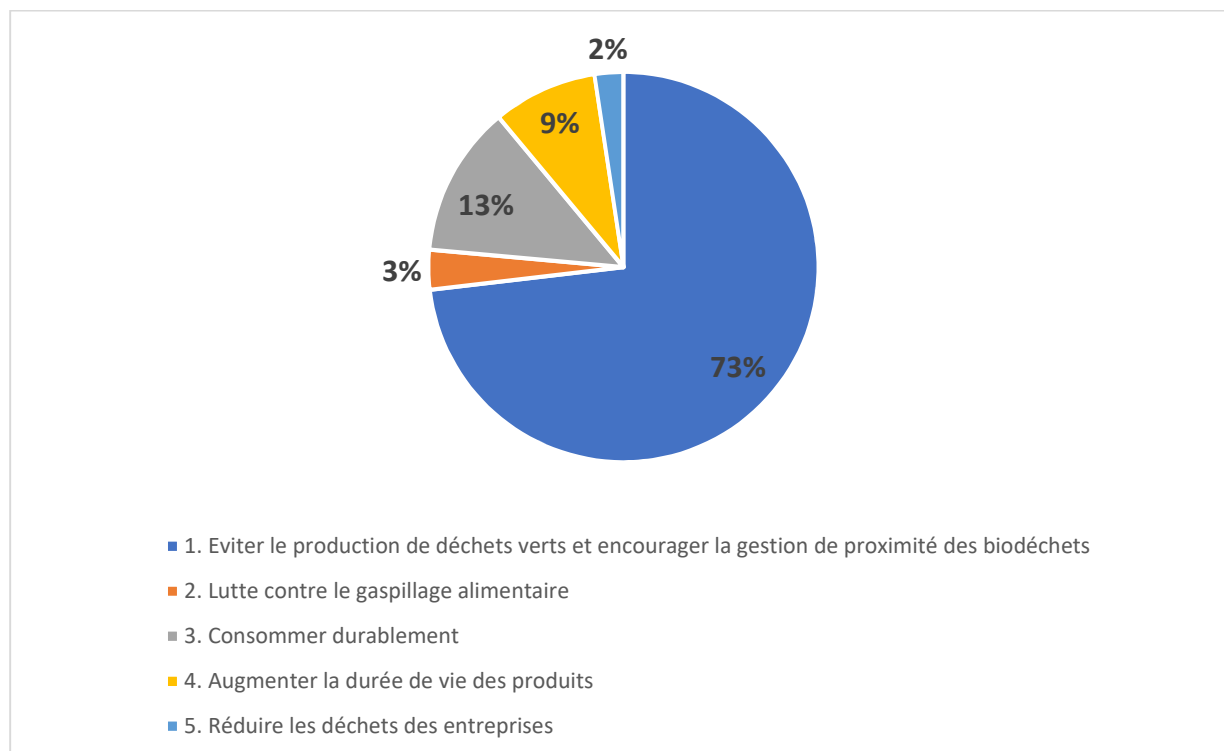
5.1 Synthèse du budget prévisionnel

Le budget ci-contre de 2 708 166 € pour les six années de programme rassemble l'ensemble des charges de matériel, de communication, des prestations, des investissements, des charges de personnels nécessaires à l'exécution et au déroulement des 18 actions présentées, d'où sont déduits les produits : ventes de composteurs et soutien ADEME et Région pour la généralisation du tri à la source des biodéchets.

Les économies engendrées par les actions de réduction des déchets évitant la collecte et le traitement des déchets, viennent en déduction de ce budget. Le tonnage détourné mesurable pour seulement une partie des actions principalement de l'axe 1 « biodéchets » représente 23 478 tonnes sur la durée du programme, répartis sur le flux des ordures ménagères et sur le flux déchèterie. Aussi, ces économies sont évaluées à 3 327 112 €. Le programme serait alors largement financé par les économies engendrées.

5.1 Répartition du budget prévisionnel

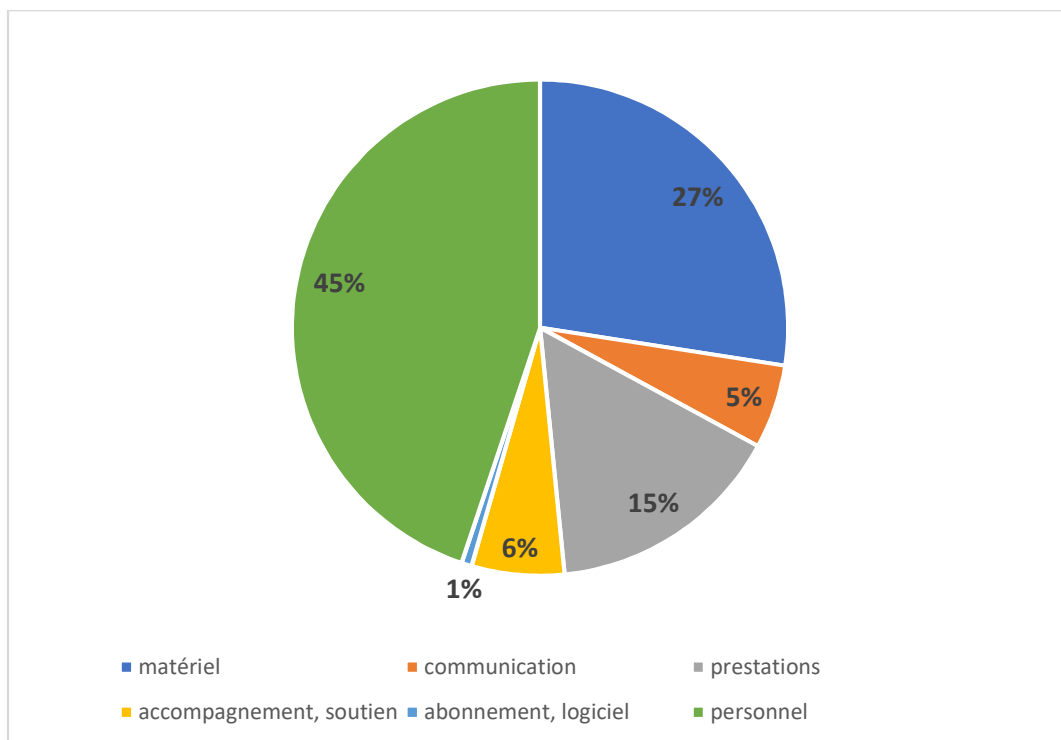
Près de trois quarts des dépenses sont consacrés à l'axe d'évitement et de gestion de proximité des biodéchets avec des actions sont déjà engagées depuis les précédents programmes et une équipe formée pour y répondre.



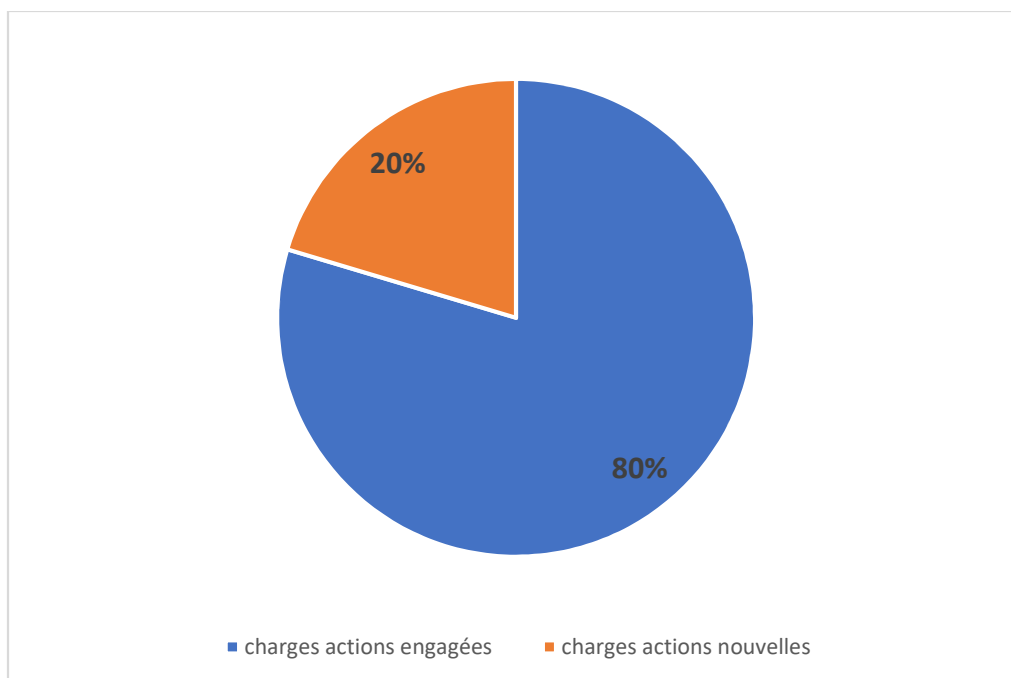
Le tableau et les graphiques ci-dessous présentent le budget prévisionnel détaillé et les principales catégories de dépenses.

Actions	2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL € TTC
1.1 compostage domestique/lombri	164 000	164 000	65 000	65 000	65 000	65 000	588 000,00 €
1.2 compostage partagé/autonome	23 500	23 500	23 500	23 500	23 500	23 500	141 000,00 €
1.3 broyat	67 000	88 000	85 000	85 000	85 000	85 000	495 000,00 €
1.4 exemplarité biodéchets	0	1 400	0	1 400	0	1 400	4 200,00 €
2.1 com alimentation	0	7 400	7 400	0	7 400	0	22 200,00 €
2.2 sensibilisation GA	1 500	5 600	5 600	0	5 600	0	18 300,00 €
2.3 Accompagnement bénéficiaires	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	0	15 000,00 €
3.1 Développer vrac	0	0	6 500	6 500	6 500	0	19 500,00 €
3.2 Consigne	0	6 400	16 400	6 400	0	0	29 200,00 €
3.3 couches lavables	0	2 000	11 500	11 500	8 500	9 500	43 000,00 €
3.4 textiles sanitaires lavables	2 500	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	47 500,00 €
3.5 éco évènement	3 500	13 500	13 500	13 500	13 500	13 500	71 000,00 €
4.1 plateforme réemploi	8 250	8 250	23 250	8 250	3 000	1 000	52 000,00 €
4.2 sensibilisation réemploi	20 000	5 500	4 500	4 500	4 500	4 500	43 500,00 €
4.3 réseau réemploi/réparation	0	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000,00 €
4.4 développer réparation	0	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000,00 €
5.1 échanges pro alimentation/biodéchets	0	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000,00 €
5.2 pro zéro déchets	0	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000,00 €
Charges de personnel	232 799	236 291	239 835	216 133	219 375	222 666	1 367 099,33 €
sous-total charges € TTC	526 048,71 €	591 840,69 €	531 985,05 €	471 683,42 €	471 875,42 €	453 066,05 €	3 046 499,33 €
vente de composteurs	58 000	58 000	21 000	21 000	21 000	21 000	200 000,00 €
AAP ADEME/Région (volet 1 GPROX)	46 111	46 111	46 111	0	0	0	138 333,00 €
sous-total produits €	104 111,00 €	104 111,00 €	67 111,00 €	21 000,00 €	21 000,00 €	21 000,00 €	338 333,00 €
TOTAL charges-produits	421 937,71 €	487 729,69 €	464 874,05 €	450 683,42 €	450 875,42 €	432 066,05 €	2 708 166,33 €
€/habitant	2,76 €	3,16 €	2,98 €	2,86 €	2,83 €	2,69 €	16,67 €
Economies mesurables engendrées	480 147,46 €	512 039,90 €	531 910,40 €	551 262,90 €	570 615,40 €	681 135,90 €	3 327 111,96 €
Total - économies engendrées	-58 209,75 €	-24 310,21 €	-67 036,35 €	-100 579,48 €	-119 739,98 €	-249 069,85 €	-618 945,63 €
<i>Population</i>	<i>153 000</i>	<i>154 530</i>	<i>156 075</i>	<i>157 636</i>	<i>159 212</i>	<i>160 805</i>	<i>162 413</i>

Près de la moitié des dépenses sont liées aux charges de personnel ; équipe nécessaire pour la coordination du programme, l'animation, la mobilisation des acteurs, la mise en place d'actions concrètes, le bon fonctionnement, le suivi et l'évaluation des actions.



80% des charges (hors charges de personnel) correspondent à des actions déjà engagées à savoir le compostage, le broyage, les éco-événements et la sensibilisation des scolaires au gaspillage alimentaire.

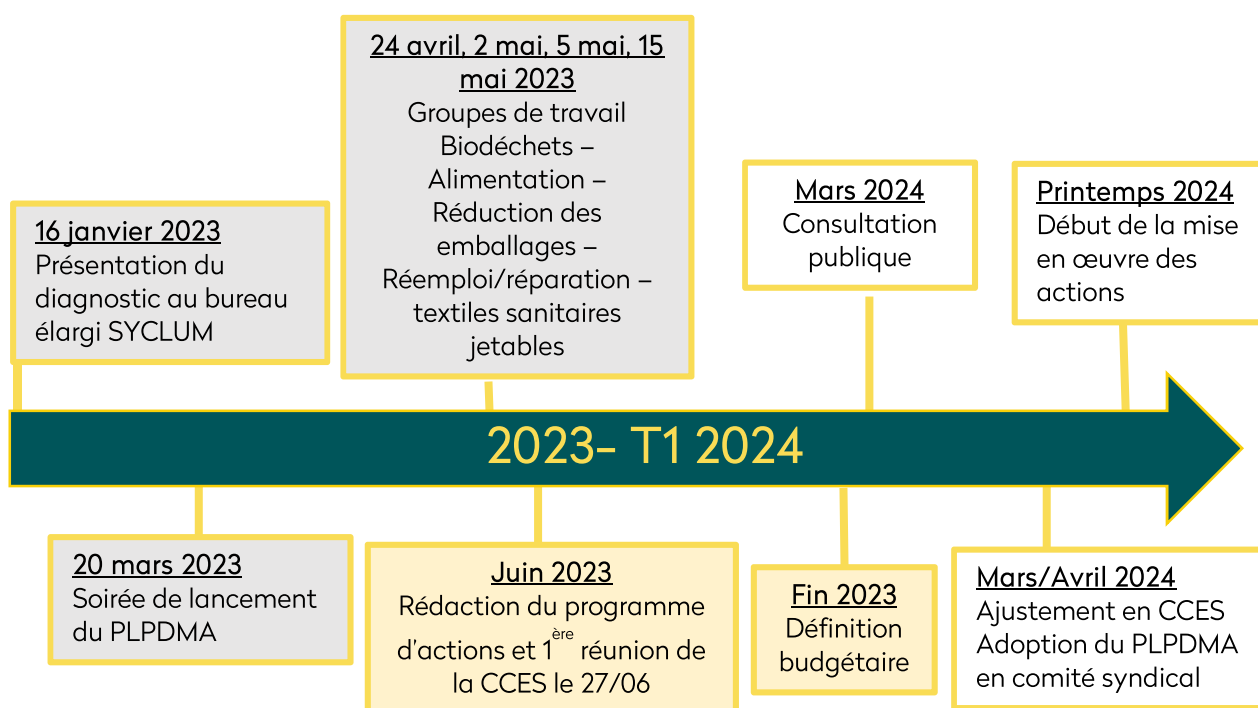


VIII – CALENDRIER PREVISIONNEL

6.1 Calendrier prévisionnel de mise en œuvre du programme 2023-2024

Le calendrier suivant est le tableau de bord de mise en œuvre du programme depuis la réalisation du diagnostic traduisant l'état des lieux initial jusqu'au démarrage des premières actions, sachant que certaines actions sont déjà effectives car elles font suite aux précédents programmes mais qu'au sein du PLPDMA elles seront renforcées et développées.

La frise ci-dessous résume chronologiquement les étapes clés de la mise en œuvre du programme sur l'année 2023 – début 2024.



6.2 Calendrier prévisionnel de réalisation des actions 2023-2028

La globalité des actions se dérouleront tout le long du programme mais pour des questions de répartition du temps de travail, équilibre budgétaire, partenariat et mobilisation des acteurs à effectuer en amont, complexité de mise en œuvre de l'action, certaines commenceront qu'à partir de 2024 ; c'est le cas de l'ensemble des nouvelles actions, et d'autres finiront en décalé telles que les actions « consignes » et « vrac », d'autres seront effectives une année sur deux comme l'action 1.4 sur l'exemplarité des biodéchets.

	2023												2024			
Calendrier PLPDMA	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril
Diagnostic																
présentation du diagnostic aux élus	16-janv															
Objectifs PLPDMA																
validation de ces objectifs stratégiques																
Elaboration plan d'actions																
Organisation et invitation pour la phase de concertation des acteurs																
concertation avec les acteurs cibles : réunion de lancement			20-mars													
concertation avec les acteurs cibles : groupes de travail				GT1 24-avr.	GT2 2-mai GT3 5-mai GT4/5 15-mai											
Rédaction du plan d'actions																
Rédaction des fiches actions																
Réalisation d'un cadre d'évaluation / suivi / moyens																
Rédaction du PLPDMA																
Consultation du public et finalisation																
Présentation du PLPDMA à la CCES						27-juin										
Etude de prospection budgétaire - DOB																
document de communication / mise en ligne site internet pour consultation publique (21j)																
Prise en compte de l'avis du public et modifications																
Adoption du PLPDMA en comité syndical																
Transmission à la DR ADEME et au préfet de région																
Publier le PLPDMA sur internet et au siège																
Conduction du PLPDMA 2023 puis chaque année 2024-2028																
programme d'actions annuel (GT)																
budget annuel																
plan de com annuel																
suivi et évaluation (points réguliers, CCES, bilan annuel)																

Calendrier PLPDMA	2023	2024	2025	2026	2027	2028
1.1 compostage domestique/lombri						
1.2 compostage partagé/autonome						
1.3 broyat						
1.4 exemplarité biodéchets						
2.1 com alimentation						
2.2 sensibilisation GA						
2.3 Accompagnement bénéficiaires						
3.1 Développer vrac						
3.2 Consigne						
3.3 couches lavables						
3.4 textiles sanitaires lavables						
3.5 éco évènement						
4.1 plateforme réemploi						
4.2 sensibilisation réemploi						
4.3 réseau réemploi/réparation						
4.4 développer réparation						
5.1 échanges pro alimentation/biodéchets						
5.2 pro zéro déchets						

IX – SUIVI ET ÉVALUATION

9.1 Pilotage

Le programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés est adopté pour une durée de 6 ans. La dernière année est réservée à l'évaluation du programme et l'élaboration d'un nouveau programme d'action. Pendant la durée du programme, celui-ci sera piloté par l' élu référent du programme, l'animateur de Syclum et son équipe projet : le COPIL. Un bilan présentant l'état d'avancement et l'impact des mesures mises en œuvre sur l'évolution des quantités de déchets produits sera réalisé et présenté chaque année dans le cadre de la commission consultative d'élaboration et de suivi. Ce bilan sera l'occasion d'apporter des ajustements en fonction des résultats obtenus pour les années à suivre.

9.2 Evaluation

9.2.1 Evaluation technique

Le suivi du programme sera réalisé à travers des indicateurs de mise en œuvre des actions et des indicateurs relatifs aux quantités de déchets ménagers et assimilés produits : ratio Déchets Ménagers et Assimilés et indicateurs par action.

Des tableaux de synthèse par axe, par an, par commune seront utilisés afin de relever l'impact et la participation aux actions et mesurer les évolutions au fil des ans.

Liste des indicateurs techniques par action

Axe	N° Action	Intitulé action	Indicateurs d'impact (en T – en kg/hab.)	Indicateurs de participation	Rappel Objectifs PLPDMA	Ratios utilisés
1	1.1	Renforcer la pratique du compostage domestique	- Tonnage détourné par le compostage (OM + végétaux) - Tonnage détourné par le lombricompostage (OM)	- Nb de composteurs / lombricomposteurs distribués - Nb de ventes - Taux d'équipement (par commune) - Nb de participants aux formations et aux rdv lombri	2000 composteurs distribués en 2023 et 2024 500 composteurs distribués par an à partir de 2025	- Compostage : 175 kg/foyer dont 50% de déchets alimentaires et 50% de végétaux - Lombricompostage : 80 kg/foyer de déchets alimentaires
	1.2	Développer le compostage partagé (CP) et autonome en établissement (CAE)	- Tonnage détourné par le CP (OM) - Tonnage détourné par le CAE (OM)	- Nb de sites - Nb de foyers utilisateurs - Taux d'équipement des écoles	100% des écoles compostent en 2025 350 sites en fin 2028	- CP : 83 kg/foyer participant - CAE : 710 kg/site (sur la base d'une moyenne)
	1.3	Du broyat pour tous	- Tonnage détourné par les prêts de broyeurs (végétaux) - Tonnage détourné par le soutien à l'acquisition de broyeurs (végétaux)	- Nb d'emprunts de broyeurs - Nb de broyeurs subventionnés	100 prêts / broyeur / an ¼ des communes organisant des opérations de broyage 10 transactions de broyat / an	- Broyeurs prêtés aux particuliers : 5 m³/h - Broyeurs professionnels : 8 m³/h - Broyeurs soutenus à l'achat : 2 m³/h 50 kg de branchages / m³
	1.4	Promouvoir l'exemplarité	Tonnage détourné par les actions « biodéchets » des services espaces verts (OM + végétaux)	- Nb d'opérations de broyage communales - Nb de communes participant au défi - Lien actions 1.2 et 1.3	1 défi « biodéchets » tous les 2 ans 1 visite organisée par an	Ratios des actions 1.2 et 1.3
2	2.1	Communiquer sur les grandes étapes de l'aliment		- Nb de participants aux défis - Nb de supports de com distribués	1 défi pour plusieurs types de publics	- Moyenne gaspi : 30 kg/an/hab. dont 7 kg encore emballés - Potentiel de réduction : 55 g/repas

Axe	N° Action	Intitulé action	Indicateurs d'impact (en T – en kg/hab.)	Indicateurs de participation	Rappel Objectifs PLPDMA	Ratios utilisés
2 (suite)	2.2	Sensibiliser le jeune public au gaspillage alimentaire	Tonnage détourné par la lutte contre le gaspillage en restauration scolaire mesuré par pesée (OM)	- Nb d'interventions / d'écoles / classes / élèves sensibilisés - Nb d'accompagnement en démarche complète zéro-gaspi - Nb d'inscrits aux défis	¼ des écoles inscrites au défi -10% des gaspillage en restauration scolaire	Moyenne gaspi : 110 g/repas en établissement scolaire
	2.3	Accompagner les bénéficiaires sociaux	Tonnage détourné par la mise en place de frigo mesuré par poids inscrit sur les denrées (OM)	- Nb d'accompagnements (projets avec bailleurs) - Nb de résidents sensibilisés	5 frigos solidaires installés - Accompagner un maximum de bénéficiaires vers une alimentation durable	
3	3.1	Communiquer pour développer le vrac		- Nb de pro. « MCMD » - Nb de participants aux ateliers/animations - Nb de solutions vrac	10 nouveaux « MCMD » /an - Accompagnement d'1 solution vrac / an via AMI	
	3.2	Mettre en place la consigne du verre et des contenants	Tonnage détourné par la mise en place de la consigne mesuré par nb et poids des bouteilles réemployées (Verre)	- Nb de pro. pratiquant la consigne - Nb de bouteilles réemployées / an	3 producteurs en consigne 10 distributeurs en consigne	Poids moyen bouteille verre 75 cl : 500 g
	3.3	Accompagner l'usage des couches lavables	Tonnage détourné par la mise en place des couches lavables mesuré par nb d'enfants connus dans les structures en couches lavables (OM)	- Nb de pros sensibilisés - Nb de familles sensibilisées - Nb d'enfants des structures en couches lavables	2 ateliers « particuliers » / an 1 atelier « pro » / an 1 structure en couches lavables	Poids moyen des couches chez un enfant de 0 à 3 ans ramené à l'année : 210 kg / enfant / an

Axe	N° Action	Intitulé action	Indicateurs d'impact (en T – en kg/hab.)	Indicateurs de participation	Rappel Objectifs PLPDMA	Ratios utilisés
3 (suite)	3.4	Promouvoir l'utilisation de textiles sanitaires lavables	- Tonnage détourné par la mise en place de serviettes de table lavables mesuré par le nb d'enfants concernés dans les écoles (OM) - Tonnage détourné par l'adoption de protections hygiéniques lavables mesuré par le nb de pratiquants	- Nb d'écoles / élèves sensibilisés - Nb d'élèves utilisant des PHL - Nb de cantines / élèves en serviettes de table lavables	10 cantines en serviettes lavables 15 classes de CM2 sensibilisées	- Poids moyen d'une serviette en papier jetable (3 g) par 144 repas annuels par le nb de demi-pensionnaires - Poids moyen des protections hygiéniques jetables dans le cycle de vie d'une femme ramené à l'année : 5 kg
	3.5	Développer l'évènementiel éco-responsable	- Tonnage détourné par l'arrêt de l'utilisation de gobelets jetables (Emballages) - Tonnage détourné par le tri et la valorisation des déchets alimentaires (OM)	- Nb d'emprunts des éco-gobelets / des poubelles de tri - Nb d'évènements accompagnés	3 évènements accompagnés / an 200 prêts de gobelets / an 10 prêts de poubelles de tri /an	Poids moyen d'un gobelet jetable : 5 g
4	4.1	Participer à la création d'une plateforme de réemploi		- Nb d'acteurs participant au COPIL - Nb annuel de COPIL	Participation à la création d'une plateforme de réemploi	
	4.2	Sensibiliser le public au réemploi	Tonnage détourné par les dispositifs de réemploi évalué par pesée ou estimation sur la base du nb d'objets ou du volume (matériaux déchèterie)	- Nb de dispositifs (caissons, boîtes à don, bornes textiles ...) - Nb de participants aux animations - Nb de partenaires	5 animations « réemploi » / an 3 dispositifs de réemploi / an	- Poids moyen d'un vélo : 9 kg - Potentiel de réduction textiles : 6 kg/hab/an et mobilier : 13 kg/hab/an
	4.3	Créer un réseau réemploi/réparation entre acteurs		- Nb d'acteurs - Nb de synergies - Nb de rencontres	1 forum annuel 5 synergies /an	

Axe	N° Action	Intitulé action	Indicateurs d'impact (en T – en kg/hab.)	Indicateurs de participation	Rappel Objectifs PLPDMA	Ratios utilisés
4 (suite)	4.4	Développer la réparation	Tonnage détourné par les Repair Café évalué par pesée ou estimation sur la base du nb d'objets (matériaux déchèterie)	- Nb de Repair Café - Nb annuel de participants - Nb annuel d'objets réparés	+ 1 Repair Café / an	
5	5.1	Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels « alimentation-biodéchets »	Tonnage détourné par une réduction du gaspillage et la valorisation des biodéchets (OM)	- Nb de rencontres - Nb de participants	1 groupe d'échange / trimestre	- Moyenne gaspi: 95 g/repas en entreprise - CAE: 710 kg/site (sur la base d'une moyenne)
	5.2	Mon entreprise zéro-déchet	Tonnage détourné par une réduction des déchets, évalué par une pesée/estimation avant/après accompagnement	- Nb de rencontres - Nb de participants - Nb d'accompagnements - Nb de « labellisés »	2 groupes de travail / an 2 accompagnements / an	Dépendant des actions retenus/flux travaillés

9.2.2 Evaluation financière

Chaque année Syclum remplit la matrice Compta-coûts, véritable photographie de l'année des dépenses et recettes par services et par postes, permettant d'obtenir des coûts à la tonne et à l'habitant pour chaque service.

Les charges et produits liés à la réduction des déchets sont transversaux et se retrouvent disséminés dans le service OM, par exemple pour le compostage, service collecte sélective pour les actions vrac, stop pub, consigne, ..., et déchèterie pour le broyage, réemploi, ...

Chaque année un budget sera défini pour mener à bien les actions du programme et un tableur associé permettra de suivre les dépenses et les recettes, à chaque vérification de factures ou enregistrement de titres. Un bilan financier de chaque année complètera le bilan technique et sera présenté en CCES. Le bilan permettra d'anticiper, mesurer les dépenses et recettes à prévoir pour les années d'après.

En outre, comme pour le calcul du budget prévisionnel page 76, le tableur récapitulatif des dépenses et recettes par action et par année sera accompagné du calcul des économies engendrées sur la base du tonnage détourné (si connu) multiplié par le coût de collecte et de traitement des OM, si le tonnage est détourné des OM), le coût des recyclables ou des matériaux en déchèterie, si le tonnage est détourné de ces services.

Il en ressortira le tarif du coût aidé par habitant sur la base de la population desservie par le programme.

L'évaluation du PLPDMA sera communiquée chaque année au public à travers la publication du bilan annuel d'activité de Syclum.

ANNEXES

Annexe 1 – Lexique de sigles

Sigle	Signification
ADEME	Agence de la transition écologique
AFOM	Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces
AGEC	Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire
CCBDD	Communauté de Communes les Balcons du Dauphiné
CCVG	Communauté de Communes Val Guiers
CCVDD	Communauté de Communes les Vals du Dauphiné
CCES	Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi
CCI	Chambre de Commerces et d'Industrie
CMA	Chambre de Métiers et d'Artisanat
COPIL	Comité de Pilotage
CS	Collecte sélective
DMA	Déchets Ménagers et Assimilés
ETP	Equivalent Temps Plein
GT	Groupe de Travail
LTECV	Loi pour la Transition Energétique et la Croissance Verte
OM	Ordures Ménagères
OMA	Ordures Ménagères et Assimilées
PAV	Point d'Apport Volontaire
PLP	Programme Local de Prévention
PLPDMA	Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
PRPGD	Plan Régionale de Prévention et Gestion des Déchets
TEOM	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TZDZG	Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage

Annexe 2 – Liste (non exhaustive) des acteurs mobilisables pour le PLPDMA

Acteur	Type d'acteur	domaine d'activité	CP	Commune	Contact	Fonction	mail 1	tel
COMMUNAUTE DE COMMUNES BALCONS DU DAUPHINE	Institution	Général	38510	ARANDON-PASSINS	M. BRENIER Jean-Yves	M. LE PRESIDENT	contact@balconsdudauphine.fr	04 74 80 23 30
COMMUNAUTE DE COMMUNES BALCONS DU DAUPHINE	Institution	Général	38510	ARANDON-PASSINS	MME FERRET LAURE	MME LA DIRECTRICE	laure.feret@balconsdudauphine.fr	
COMMUNAUTE DE COMMUNES BALCONS DU DAUPHINE	Institution	Général	38510	ARANDON-PASSINS	M. CLEUX Vincent	M LE CHEF DE PROJET POLITIQUES CONTRACTUELS	vincent.cleux@balconsdudauphine.fr	04 74 80 39 27
COMMUNAUTE DE COMMUNES BALCONS DU DAUPHINE	Institution	Général	38510	ARANDON-PASSINS	MME RODRIGUE Isabelle	MME LA RESPONSABLE PROJET CLIMAT ENERGIE	isabelle.rodigue@balconsdudauphine.fr	07 84 56 22 65
COMMUNAUTE DE COMMUNES BALCONS DU DAUPHINE	Institution	Général	38510	ARANDON-PASSINS	MME ZANTE Sandrine	MME LA RESPONSABLE PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL	sandrine.zante@balconsdudauphine.fr	
COMMUNAUTE DE COMMUNES BALCONS DU DAUPHINE	Institution	Général	38510	ARANDON-PASSINS	MME REFINE Leslie	MME LA CHEFFE DE PROJET ALIMENTATION DURABLE	leslie.refine@balconsdudauphine.fr	06 43 62 53 62
ECOLOBUS	association	Environnement-Déchets	38510	ARANDON-PASSINS	M. SICILIA ERIC	M. LE RESPONSABLE	ecolobus38@gmail.com	06 20 65 49 63
SYCLUM	Etablissement public	Environnement-Déchets	38510	ARANDON-PASSINS	M. SOLIER Nicolas	M. LE VICE-PRESIDENT REDUCTION DES DECHETS	nicolassolier@batie-montgascon.com	06 89 37 25 07
SYCLUM	Etablissement public	Environnement-Déchets	38510	ARANDON-PASSINS	M. GONZALEZ Frédéric	M. LE PRESIDENT	fred38.gonzalez@gmail.com	06 83 33 85 74
SYCLUM	Etablissement public	Environnement-Déchets	38510	ARANDON-PASSINS	M. MANON Francois	M. LE MEMBRE DE LA COMMISSION REDUCTION DES DECHETS	francoismanon@sfr.fr	
SYCLUM	Etablissement public	Environnement-Déchets	38510	ARANDON-PASSINS	M. MARTIN François	M. LE MEMBRE DE LA COMMISSION REDUCTION DES DECHETS	fetcmartin@orange.fr	
SYCLUM	Etablissement public	Environnement-Déchets	38510	ARANDON-PASSINS	MME VERAN Manon	Mme la chargée de mission réduction déchets	manon.veran@syclum.fr	07 84 05 15 07
SYCLUM	Etablissement public	Environnement-Déchets	38510	ARANDON-PASSINS	M. Antoine PIERRAT	M. le chargé de mission compostage	antoine.pierrat@syclum.fr	06 35 23 91 74

Acteur	Type d'acteur	domaine d'activité	CP	Commune	Contact	Fonction	mail 1	tel
SYCLUM	Etablissement public	Environnement-Déchets	38510	ARANDON-PASSINS	MME Céline METZGER	MME la chargée de mission compostage broyage	celine.metzger@syclum.fr	06 35 23 78 72
SYCLUM	Etablissement public	Environnement-Déchets	38510	ARANDON-PASSINS	MME Gaëlle DOURNEAU	MME la Directrice technique	gaelle.dourneau@syclum.fr	06 35 59 48 39
SYCLUM	Etablissement public	Environnement-Déchets	38510	ARANDON-PASSINS	MME Zoé Picard	MME. la chargée de mission compostage	zoe.picard@syclum.fr	07 85 63 30 33
SYCLUM	Etablissement public	Environnement-Déchets	38510	ARANDON-PASSINS	MME Marlène Dayet	MME l'agent compostage	marlene.dayet@syclum.fr	06 12 61 37 85
SYCLUM	Etablissement public	Environnement-Déchets	38510	ARANDON-PASSINS	M. Patrick FUGIER	M. l'agent broyage	patrick.fugier@syclum.fr	06 03 68 02 02
SYCLUM	Etablissement public	Environnement-Déchets	38510	ARANDON-PASSINS	MME Isabelle GIRERD-MARTIN	MME la directrice générale des services	isabelle.girerdmartin@syclum.fr	06 82 80 97 08
SYCLUM	Etablissement public	Environnement-Déchets	38510	ARANDON-PASSINS	MME Sylvie LOUISON	MME l'agent compostage	sylvie.louison@syclum.fr	06 12 61 37 92
SYCLUM	Etablissement public	Environnement-Déchets	38510	ARANDON-PASSINS	MME Elise CORLET	MME la responsable réduction des déchets	elise.corlet@syclum.fr	06 32 30 57 58
4 LYCEES BALCONS DU DAUPHINE	Etablissement scolaire	Education	38	BALCONS DU DAUPHINE		MME M. LE PROVISEUR		
46 COMMUNES CC BALCONS DU DAUPHINE	Institution	Général	38	BALCONS DU DAUPHINE				
58 ECOLES BALCONS DU DAUPHINE	Etablissement scolaire	Education	38	BALCONS DU DAUPHINE		MME MR. LE DIRECTEUR		
8 COLLEGES BALCONS DU DAUPHINE	Etablissement scolaire	Education	38	BALCONS DU DAUPHINE		MME MR. LE PRINCIPAL		
CROQAIN	Entreprise	Consommation	01300	BELLEY		M. le responsable	cuisine-centrale@wanadoo.fr	04 79 81 64 76
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS	Institution	Général	73330	BELMONT-TRAMONET	M. Paul REGALLET	M. LE PRESIDENT	contact@ccvalguiers.fr	04 76 37 36 45
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS	Institution	Général	73330	BELMONT-TRAMONET	M. MARTINOTTI Stéphane	M. LE DIRECTEUR	stephane.martinotti@ccvalguiers.fr	07 48 74 86 74
SMAPS	Etablissement public	Environnement-Déchets	73330	BELMONT-TRAMONET	M. Côte GEROUDET	M. le chargé de mission énergie	come.geroudet@avant-pays-savoyard.com	07 48 74 02 28
L'Hien Nature	association	Environnement-Déchets	38690	BIOL	MME ROCHETIN Josette	MME LE RESPONSABLE	heronpourpre@orange.fr	

Acteur	Type d'acteur	domaine d'activité	CP	Commune	Contact	Fonction	mail 1	tel
ECO DDS	Eco-organisme	Environnement-Déchets	92100	BOULOGNE-BILLANCOURT	M. Tanguy BEAUVAIS	M. LE COORDINATEUR REGIONAL	tbeauvais@ecodds.com	
AGEDEN	Association	Environnement-Déchets	38300	BOURGOIN-JALLIEU	MME GUILLOT Orélie	Mmes les co-fondatrices	oguillot@ageden38.org	#####
ALPES ISERE HABITAT	Entreprise	Logement	38300	BOURGOIN-JALLIEU	M. Bastien AURE	M. le responsable	bastien.aure@alpeshabitat.fr	07 63 41 98 44
Emmaüs Bourgoin-Jallieu	Association	Action sociale	38300	BOURGOIN-JALLIEU	M. ALLIOT Nicolas	M. LE RESPONSABLE	emmausbj@wanadoo.fr	06 31 59 16 05
ENTRE NOUS 38	Chambre consulaire et représentant de professionnels	Economie	38300	BOURGOIN-JALLIEU		M. le responsable	contact@entrenous38.com	
ENVIE Rhône-Alpes	Entreprise	Economie	38300	BOURGOIN-JALLIEU		M. le responsable		04 72 02 00 53
Et Colegram	Association	Environnement-Déchets	38300	BOURGOIN-JALLIEU	MME BOURBON Isabelle	MME LA PRESIDENTE	et.colegram@orange.fr	04 74 28 57 14
FONCIA VALEXIM	Entreprise	Logement	38300	BOURGOIN-JALLIEU	Mme Amandine LEVET	Mme la responsable	amandine.levet@foncia.fr	04 74 43 58 58
IMMO DE France	Entreprise	Logement	38300	BOURGOIN-JALLIEU	Mme Sophia LEVAIN-LEURIOT	Mme la responsable	sophia.levain-leuriot@immodefrance.com	04 74 43 89 48
Osez l'Vélo	Association	Environnement-Déchets	38300	BOURGOIN-JALLIEU	M. Guy VALENTIN	M. LE RESPONSABLE	guy.valentin@apie-asso.net	06 72 98 39 35
PANIER DE LEONTINE	association	Action sociale	38300	BOURGOIN-JALLIEU		M. le responsable	panierdeleontine.bj@laposte.net	04 37 03 46 16
SDH	Entreprise	Logement	38300	BOURGOIN-JALLIEU	M. RODRIGUEUS Raphaël	M. le responsable	R.Rodrigues@sdh.fr	06 12 66 31 23
SEMCODA	Entreprise	Logement	38300	BOURGOIN-JALLIEU	Mme Magali CONTAMIN	Mme la responsable maintenance	magali.contamin@semcoda.Com	04 74 28 79 21
SITOM Nord Isère	Etablissement public	Environnement-Déchets	38300	BOURGOIN-JALLIEU	Mme RASE-POURCHON Océane	Mme la directrice	rasedpourchon.sitom.ni@orange.fr	06 76 30 36 07
TROIS BOUTS DE FICELLE	Association	Education	38300	BOURGOIN-JALLIEU		Mme la responsable	troisboutsdeficellebj@gmail.com	

Acteur	Type d'acteur	domaine d'activité	CP	Commune	Contact	Fonction	mail 1	tel
Zéro Déchets Bourgoin-Jallieu et environs	Association	Environnement-Déchets	38300	BOURGOIN-JALLIEU		Mmes Mrs les membres	zerodechetbourgoin@gmail.com	#####
Tri-Vallées	Entreprise	Environnement-Déchets	38110	CESSIEU	MME GAHON Elodie	Mme la Responsable du pôle recyclage	e.gahon@tri-vallees.com	06 79 40 86 71
ADABIO	Association	Consommation	01250	CEYZERIAT		M. le directeur	contact@adabio.com	04 74 30 69 92
LES EPIGEES	Entreprise	Environnement-Déchets	73000	CHAMBERY	Mme ESMENJAUD Amélie	Mme la directrice	a.esmenjaud@les-epigees.org	06 51 73 67 19
SIBUET	Entreprise	Environnement-Déchets	73390	CHAMOIX SUR GELON		M. le directeur	laurent@sibuet.fr	04 79 36 41 06 / 06 24 92 30 97
FREDON	association	Environnement-Déchets	38150	CHANAS		M. le responsable	contact38@fredon-aura.fr	04 74 86 40 68
PASSE CLOTURE	Association	Général	38390	CHARETTE	M. RIGAUDIER	M. le responsable	s.rigaudier@laposte.net	06 78 13 59 86
SME Environnement	Entreprise	Environnement-Déchets	01300	CHAZEY-BONS	Mme Danièle MARTIN	Mme la responsable	d.martin@sme-environnement01.com	04 79 81 86 82
Apicompost	Entreprise	Environnement-Déchets	38490	CHIMILIN	MME Mélanie CHARRON	Mme la responsable	apicompost@ecomail.fr	06 10 44 06 86
DECOUX SERVICES Lombriculture	Entreprise	Environnement-Déchets	38490	CHIMILIN	M. PERRIER Anthony	M. le responsable	contact@dbs38.fr	
GRAINES DE COPINES	Entreprise	Consommation	38630	CORBELIN		Mmes les co-fondatrices	graines2copines@gmail.com	09 54 21 52 47
Les mains vertes	Association	Environnement-Déchets	38630	CORBELIN	MME PEYRE Elyane	Mme la présidente	rene.peyre@laposte.net	06 44 83 95 26
CA DEPOTE	Association	Environnement-Déchets	38630	CORBELIN	M. MAZUYER Baptiste	M. le fondateur	baptistemazuyer@hotmail.fr	
Eco-systèmes	Eco-organisme	Environnement-Déchets	92400	COURBEVOIE	M. Olivier MALLET	M. LE RESPONSABLE DES OPERATIONS	omallet@ecosystem.eco	
1001 BUROS	Entreprise	Consommation	38460	CREMIEU		M. le directeur	1001buros@gmail.com	06 82 85 68 09
BANQUE ALIMENTAIRE RHONE	Association	Action sociale	69150	DECINES-CHARPIEU		M. le directeur	ba690.proxidon@banquealimentaire.org	04 78 26 99 09
M LE VRAC	Entreprise	Consommation	38110	DOLOMIEU		Mme la gérante	contact@mlevrac.fr	06 84 15 58 93

Acteur	Type d'acteur	domaine d'activité	CP	Commune	Contact	Fonction	mail 1	tel
CAPEB Isère / CAPEB Rhône-Alpes	Chambre consulaire et représentant de professionnels	Construction	38130	ECHIROLLES	M. BOUVIER FRANCIS	M. le Secrétaire général de la CAPEB Isère	francisbouvier@capeb-isere.fr	04 74 16 18 38
Cycle & Go Fontaines	Association	Environnement-Déchets	38600	FONTAINE	MME VOGEL Valérie	MME la directrice	cycles.go.exterieur@gmail.com	04 76 25 51 10
ALPES CONSIGNE	Entreprise	Environnement-Déchets	38000	GRENOBLE	MME GIRARD Manon		contact@alpesconsigne.fr	07 52 63 85 02
AMAP Isère	Association	Consommation	38000	GRENOBLE	Mme Chloé DUDON	Mme la coordinatrice	contact@alliancepec-isere.org	09 72 55 45 38
CABESTAN SCOP	entreprise	Construction	38000	GRENOBLE	M. Thibaut DEFRAANCE	M. le responsable	thibautdefrance38000@gmail.com	
Conseil Départemental de l'Isère	Institution	Général	38000	GRENOBLE	MME THOMAS laurence	MME LA CHARGE ECO-EVENEMENT	laurence.thomas@isere.fr	
Conseil Départemental de l'Isère	Institution	Général	38000	GRENOBLE	M. CORBIERE CHRISTOPHE	M. LE CHEF ALIMENTATION ET CIRCUITS COURTS	christophe.corbiere@isere.fr	06 69 58 22 86
Conseil Départemental de l'Isère	Institution	Général	38000	GRENOBLE	Mme Candy DUBORDEAUX	MME LA CHEFFE DU SERVICE EDUCATION	candy.dubordeaux@isere.fr	
Couches lavables et cie	Entreprise	Consommation	38000	GRENOBLE	M. LEVROT Laurent	M. le gérant	contact@couches-lavables-et-compagnie.com	06 61 94 29 76
DABBA CONSIGNE	Entreprise	Environnement-Déchets	38000	GRENOBLE	Mme Marion SCAPIN	Mme la responsable	Marion@dabba-consigne.fr	06 50 99 19 22
Pôle agro-alimentaire Isère	Etablissement public	Economie	38000	GRENOBLE	M. Geoffrey LAFOSSE	M. le directeur	geoffrey.lafosse@paa38.fr	04 76 00 60 18
ULISSE GRENOBLE SOLIDARITE	Entreprise	Action sociale	38000	GRENOBLE	Mme DELL'OVA Magali	Mme la responsable	coordonateur1@ulisse38.com	04 76 26 66 94
Conseil Départemental de l'Isère	Institution	Général	38000	GRENOBLE	M. Olivier FERRAND	M. LE CHARGE DE PROJETS RESTAURATION	OLIVIER.FERRAND@ISERE.FR	
CMA de l'Isère	Chambre consulaire et représentant de professionnels	Economie	38026	GRENOBLE Cédex 1	Mme PELLERREY Isabelle	Mme la chargée de mission métiers de l'alimentation	isabelle.pellerey@cma-auvergnerhonealpes.fr	04 76 70 82 72
Ecologic	Eco-organisme	Environnement-Déchets	78280	GUYANCOURT	MME Isabelle JUNET	MME LA RESPONSABLE DES OPERATIONS	ijunet@ecologic-france.com	
MAGIE REPARE	Association	Environnement-Déchets	38110	LA BATIE-MONTGASCON	M. Cyril MARCEL	M. le responsable	labatiealacasse@gmail.com	06 19 03 63 54

Acteur	Type d'acteur	domaine d'activité	CP	Commune	Contact	Fonction	mail 1	tel
Le village solidaire	instance citoyenne	Action sociale	38110	LA CHAPELLE DE LA TOUR	MME Estelle MONNET	MME la responsable	estelle.monnet@mfr.asso.fr	
GUILLAUD TRAITEUR	Entreprise	Consommation	38260	LA COTE ST ANDRE		M. le responsable	commerce@guillaud-traiteur.com	04 74 20 32 78
Atelier de chantier d'insertion Les brigades Vertes	Etablissement public	Environnement- Déchets	38110	LA TOUR DU PIN	Mme Sophie SKORIC	Mme la responsable	sophie.skoric@latourdupin.fr	
AuTour/SolarCycle	Association	Environnement- Déchets	38110	LA TOUR DU PIN	M. Sylvain DURAND-TERRASSON	M. le Membre de l'association	asso.autour@laposte.net	04 74 97 42 68
CCAS	Association	Action sociale	38110	LA TOUR DU PIN	MME VEYRET Evelyne	Mme la responsable	ccas@latourdupin.fr	04 74 97 04 84
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALS DU DAUPHINE	Institution	Général	38110	LA TOUR DU PIN	MME MONRIBOT Sabrina	MME LA RESPONSABLE DEVELOPPEMENT DURABLE	sabrina.monribot@valsdudauphine.fr	06 73 18 84 11
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALS DU DAUPHINE	Institution	Général	38110	LA TOUR DU PIN	MME AMMI Adeline	MME LA DIRECTRICE GENERALE DES SERVICES	adeline.ammi@valsdudauphine.fr	
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALS DU DAUPHINE	Institution	Général	38110	LA TOUR DU PIN	M. HERVE Stephan	M. LE DIRECTEUR ADJOINT	stephan.herve@valsdudauphine.fr	
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALS DU DAUPHINE	Institution	Général	38110	LA TOUR DU PIN	M. MALOSSANE Maxime	M. LE RESPONSABLE SERVICE ENVIRONNEMENT	maxime.malossane@valsdudauphine.fr>	06 35 42 84 43
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALS DU DAUPHINE	Institution	Général	38110	LA TOUR DU PIN	M. BADIN Bernard	M. LE PRESIDENT	contact@valsdudauphine.fr	04 74 97 05 79
Conseil de développement Vals du Dauphiné	Instance citoyenne	Général	38110	LA TOUR DU PIN	M. Paul MEUNIER	Mmes Mrs les membres	paulmeunier2018@gmail.com	06 24 09 39 58
Conseil Départemental de l'Isère	Institution	Général	38110	LA TOUR DU PIN	M. Christophe MOYNE-PICARD	M. LE RESPONSABLE CUISINE CENTRALE LA TOUR DU PIN	christophe.moyne-picard@isere.fr	
Croix-Rouge Française La Tour du Pin	Association	Action sociale	38110	LA TOUR DU PIN		M. le responsable	ul.vallons-isere@croix-rouge.fr	04 74 97 27 26
GROUPEMENT DES ENTREPRISES DU CANTON DE LA TOUR	Chambre consulaire et représentant de professionnels	Economie	38110	LA TOUR DU PIN		M. le responsable	contact.legroupement@gmail.com	04 74 97 54 69

Acteur	Type d'acteur	domaine d'activité	CP	Commune	Contact	Fonction	mail 1	tel
Les Restos du cœur	Association	Action sociale	38110	LA TOUR DU PIN	MME Christiane GUILLAUD	Mme la responsable	christiane.guillaud@restosducoeur.org	04 74 97 62 79
L'ESTIVAL EN DAUPHINE	instance citoyenne	Environnement-Déchets	38110	LA TOUR DU PIN		Mmes Mrs les membres	lestival@zaclys.net	
LUZ'in	Entreprise	Economie	38110	LA TOUR DU PIN	M. Hervé SERVIGNAT	M. le co-fondateur	herve.servignat@luzin.net	06 60 31 21 13
MJC EVS	Association	Action sociale	38110	LA TOUR DU PIN	MME chantal MARION	Mme la présidente	chantalmarion38110@gmail.com	04 74 97 32 26
OSEZ	Entreprise	Action sociale	38110	LA TOUR DU PIN	M. Nicolas SCHVOB	M. le directeur	latourdupin@groupe-osez.fr	04 74 83 20 95
PLURALIS	Entreprise	Logement	38110	LA TOUR DU PIN	M. MENARD Dominique	M. le responsable de secteur	dominique_menard@pluralis-habitat.fr	04 37 05 06 31
Quart Lieu	Instance citoyenne	Général	38110	LA TOUR DU PIN		Mmes mrs les membres		
Repair café des Vals du Dauphiné	Association	Environnement-Déchets	38110	LA TOUR DU PIN		Mmes Mrs les membres	pgelin@posteo.net	06 87 07 69 57
Secours Populaire La Tour du Pin	Association	Action sociale	38110	LA TOUR DU PIN	MME Jacqueline GUICHARD	Mme la responsable	jacqueline.guichard@neuf.fr	#####
TERRAVALD	Association	Economie	38110	LA TOUR DU PIN	M. Thomas BEHAL	M. le responsable	thomas.behal@isere.chambagri.fr	
Vals du Dauphiné en Transition	Instance citoyenne	Général	38110	LA TOUR DU PIN		Mmes mrs les membres	vdtransition-informations@framalistes.org	
Waou l'Atelier créatif	Association	Consommation	38110	LA TOUR DU PIN		Mmes les co-fondatrices	waou.createurs@gmail.com	06 82 43 83 87
Croix-Rouge Française Les Abrets	Association	Action sociale	38490	LES ABRETS EN DAUPHINE		M. le responsable	ul.vallons-isere@croix-rouge.fr	04 76 32 19 11
LUNE D'AMOUR	Entreprise	Consommation	38490	LES ABRETS EN DAUPHINE	Mme Cindy BILLET	Mme la responsable	cindy@lunedamour.fr	07 87 00 55 33
MJC EVS	Association	Action sociale	38490	LES ABRETS EN DAUPHINE		Mme la présidente	accueil@mjcabrets.org	04 76 32 26 95
SYMIDEAU	Etablissement public	Environnement-Déchets	38490	LES ABRETS EN DAUPHINE		M. le directeur	contact@symideau.com	04 76 32 06 68
Bébécolo de Savoies	Entreprise	Consommation	38630	LES AVENIERES VEYRINS-THUELIN	Mme Anne ROUYER	Mme la gérante	contact@bebecolodesavoies.fr	06 24 03 77 29

Acteur	Type d'acteur	domaine d'activité	CP	Commune	Contact	Fonction	mail 1	tel
CCAS	Association	Action sociale	38630	LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN	MME DELHORME Guilhaine	Mme la responsable	social@lesavenieres.fr	04 74 33 61 87
Cultivacoeurs Les Avenièrès	Association	Action sociale	38630	LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN		Mmes mrs les membres		06 06 60 33 02
ICI ET LA GOURMANDISENT	Entreprise	Consommation	38630	LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN	Mme Aimée GORCE	Mme la gérante	icietlagourmandisent@gmail.com	
L'accorderie des Lônes	Association	Action sociale	38630	LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN	Mme Krystine Massard	Mme la responsable	leslones@accorderie.fr	09 51 02 47 95 /07 83 45 86 73
Secours Catholique Les Avenièrès Veyrins-Thuellin	Association	Action sociale	38630	LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN		M. le responsable	benevolat.380@secours-catholique.org	04 74 27 76 18 06 41 95 22 21
Réseau National des Ressourceries	Chambre consulaire et représentant de professionnels	Environnement-Déchets	59000	LILLE	M. Vincent JOUANNEAU		vincent.jouanneau@ressourceries-recycleries.org	
ADEME Auvergne-Rhône-Alpes	Institution	Général	69006	LYON	MME SAUGUES CLAIRE	MME LA RESPONSABLE TERRITOIRE ENGAGE TRANSITION ECOLOGIQUE	claire.saugues@ademe.fr	04 73 31 52 91
AGENCE DE L'EAU	Institution	Général	69007	LYON		M. le directeur	accueil@eaurmc.fr	04 72 71 26 00
ARAG	Entreprise	Economie	69002	LYON		M. le responsable	f.molegnana@comite-arag.fr	04 37 23 67 40
ARIA : agence régionale industrie alimentaire	Chambre consulaire et représentant de professionnels	Economie	69007	LYON		M. le directeur	contact@ariaaura.fr	06 03 70 53 86
Conseil Régional AuRA	Institution	Général	69002	LYON	MME POZZO CECILIA	MME LA RESPONSABLE SERVICE TERRITOIRES - Nord Isère	cecilia.pozzo@auvergnerhonealpes.fr	06 32 24 42 40
CRESS Auvergne-Rhône-Alpes	Institution	Général	69003	LYON	MME GIACCOMONI caroline	MME LA CHARGE DE MISSION POLE DEPLOIEMENT TERRITORIAL ET COOPERATION	info@cress-aura.org	04 78 09 11 97

Acteur	Type d'acteur	domaine d'activité	CP	Commune	Contact	Fonction	mail 1	tel
DREETS Auvergne Rhône-Alpes	Institution	Général	69443	LYON	M. FRIGO YVES	M. LE CHARGE DE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DES TERRITOIRES	yves.frigo@isere.gouv.fr	06 10 67 29 67
Fondation de France Centre-Est	Association	Action sociale	69001	LYON		M. le responsable	centreest@fdf.org	04 72 10 92 30
PASSE JARDINS	association	Environnement-Déchets	69008	LYON		M. le Directeur	contact@lepassejardins.fr	04 78 00 22 59
SOLAAL	Association	Environnement-Déchets	69007	LYON	Mme Lola Schweitzer	Mme la coordinatrice	aura@solaal.org	07 57 10 44 50
DRAAF	Institution	Général	69401	LYON CEDEX 03	MME ROOSE PATRICIA	MME LA CHEFFE DE SERVICE ALIMENTATION	draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr	04 78 63 13 13
Association Trièves Compostage & Environnement	Association	Environnement-Déchets	38710	MENS	MME Mélanie MOREL	Mme la directrice	m.morel@trieves-compostage.fr	#####
Chambre agriculture	Chambre consulaire et représentant de professionnels	Economie	38430	MOIRANS		M.le Directeur	accueil@isere.chambagri.fr	
La bonne impression	Entreprise	Consommation	38390	MONTALIEU-VERCIEU	Mme Kathleen Mkrabech	Mme la fondatrice	labonneimpression.serigraphie@gmail.com	06 17 75 38 19
MJC EVS	Association	Action sociale	38390	MONTALIEU-VERCIEU		Mme la présidente	mjc.montalieu38@wanadoo.fr	04 74 88 66 28
Recyclerie de Montalieu-Vercieu le P'tit Cocon	Association	Environnement-Déchets	38390	MONTALIEU-VERCIEU		M. le responsable		06 68 70 23 72
Secours Catholique Montalieu-Vercieu	Association	Action sociale	38390	MONTALIEU-VERCIEU		M. le responsable		06 37 13 93 59
SYNDICAT DES EAUX PLAINE ET COLLINES CATELAN	Etablissement public	Environnement-Déchets	38890	MONTCARRA	Mme Sylvie MONDAINE	Mme la responsable	sylvie.mondaine.sie@orange.fr	04 74 92 40 28
Conseil de développement Balcons du Dauphiné	Instance citoyenne	Général	38510	MORESTEL	M. GAUTRONNEAU Yvan	Mmes Mrs les membres	y.gautronneau@orange.fr	

Acteur	Type d'acteur	domaine d'activité	CP	Commune	Contact	Fonction	mail 1	tel
1 MFR BALCONS DU DAUPHINE	Etablissement scolaire	Education	38510	MORESTEL	M. GACHON	M. LE DIRECTEUR	mfr.vignieu@mfr.asso.fr	04 74 27 79 30
CCAS	Association	Action sociale	38510	MORESTEL	MME BUISSON Maryline	Mme la responsable	servicespop@morestel.fr	04 74 80 09 77
Les Restos du cœur	Association	Action sociale	38510	MORESTEL	M. FERRET Gilles	M. le responsable	ad38.morestel@restosducoeur.org	04 74 80 25 07
TISSERANDS DU LIEN	Association	Action sociale	38	Nord-Isère	Mme MAYEUX Sandrine	Mme la membre	contact@lestisserandsdu lien.fr	06 03 24 70 29
COMPLEMENTERRE	Entreprise	Environnement-Déchets	38114	OZ EN OISANS	M. DECASTIAUX Simon	M. le directeur	complementerre38@gmail.com	06 49 27 55 17
ANDES Les épiceries solidaires	Association	Action sociale	75011	PARIS		M. le responsable	contact@andes-France.com	
Eco-Maison	Eco-organisme	Environnement-Déchets	75	PARIS	M. Mathieu BISSUEL	M. LE RESPONSABLE DE L'EQUIPE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT	mbissuel@ecomaison.com	
Fédération Commerce et Distribution	Chambre consulaire et représentant de professionnels	Consommation	75008	PARIS		M. LE DIRECTEUR	info@fcd.fr	
FEDERATION NATIONALE DES MARCHES DE France	Chambre consulaire et représentant de professionnels	Consommation	75003	PARIS		M. le directeur	federation@marchesdefrance.fr	01 48 87 51 45
RESEAU VRAC	Association	Consommation	75010	PARIS	M. Philéas KRUMMENACKER	M. Le directeur	contact@reseauvrac.org	
AGORA GUIERS	Association	Economie	73330	PONT DE BEAUVOISIN		M. le responsable	contact@agoraguiers.fr	06 10 87 64 06
Croix-Rouge Française Pont de Beauvoisin	Association	Action sociale	73330	PONT DE BEAUVOISIN		M. le responsable		04 79 35 25 81
Entraide Internationale	Association	Action sociale	38480	PONT DE BEAUVOISIN	Mme Marine HUBERT	Mme la présidente		04 76 91 01 87
Isactys	Entreprise	Action sociale	38480	PONT DE BEAUVOISIN	MME BOIJOLS Eva	MME la co-responsable	coordo.aci@isactys.com	04 76 37 10 33
Union commerciale	Chambre consulaire et représentant de professionnels	Economie	38480	PONT DE BEAUVOISIN		M. le responsable	ucap.pontdebeauvoisin@gmail.com	

Acteur	Type d'acteur	domaine d'activité	CP	Commune	Contact	Fonction	mail 1	tel
Le Pic Vert	Association	Environnement-Déchets	38140	REAUMONT	Mme LAMBOLEZ Brigitte	Mme la présidente	brigittelambolez38@gmail.com	
Osez Groupe	Association	Action sociale	38110	ROCHETOIRIN	MME Séverine LAGNIEL	Mme la responsable opérationnelle OSEZ Nature	slagniel@groupe-osez.fr	07 56 00 29 30
Fédération Régionale Hotellerie Plein Air	Chambre consulaire et représentant de professionnels	Tourisme	07120	RUOMS		M. le responsable	contact@frhpara.com	04 75 39 73 75
BANQUE ALIMENTAIRE ISERE	Association	Action sociale	38360	SASSENAGE		M. le directeur	ba380@banquealimentaire.org	04 76 85 92 50
Le coin des colibris	Entreprise	Consommation	38460	SOLEYMIEU	Mme Claire-Marie COLLIN	Mme la gérante	epicerie.sablonnieres@gmail.com	
DA COSTA Julien	Entreprise	Construction	73230	ST ALBAN LEYSSE	M. DA COSTA Julien	L. LE CHARGE DE PROJET ENERGIE ET BATIMENT DURABLES	julien.dacosta33@hotmail.fr	07 68 23 46 03
2 MFR VALS DU DAUPHINE	Etablissement scolaire	Education	38490	ST ANDRE LE GAZ	M. WALLE Xavier	M. LE DIRECTEUR	mfr.le-village.st-andre@mfr.asso.fr	04 74 88 73 02
EMMAUS Saint-André-le-Gaz	Association	Action sociale	38490	ST ANDRE LE GAZ		M. le responsable	emmaus-emra@orange.fr	06 23 01 07 29
EVIRA Saint-André-le-Gaz	Association	Action sociale	38490	ST ANDRE LE GAZ	M. Yannick FORESTIER	M. Le directeur	evira_ei@yahoo.fr	04 74 90 38 27
IDFIL	Association	Environnement-Déchets	38490	ST ANDRE LE GAZ	Mme Virginie ADAMS	M. la présidente	asso.idfil@hotmail.fr	04 74 88 14 29 / 06 74 51 51 74
SEL DU DAUPHINE	Association	Action sociale	38490	ST ANDRE LE GAZ		Mmes Mrs les membres	selvalsdudauphine@gmail.com	07 68 01 65 93
ACABRED	Chambre consulaire et représentant de professionnels	Economie	38890	ST CHEF		Mme la responsable	contact.acabred@gmail.com	06 89 87 85 03
Agir pour Saint-Chef	Association	Action sociale	38890	ST CHEF	Mme Sylvia Allagnat	Mme la présidente	sylallagnat@orange.fr	06 08 76 98 08
Jardin nature et compagnie	Instance citoyenne	Environnement-Déchets	38890	St Chef	Mme Véronique MARVY	Mme la présidente	veromarvy@orange.fr	06 72 47 94 15
Les enfants du marais	Association	Environnement-Déchets	38890	St Chef	M. Michel COLAS	M. le président	michel.colas79@sfr.fr	06 29 55 44 31

Acteur	Type d'acteur	domaine d'activité	CP	Commune	Contact	Fonction	mail 1	tel
Secours Catholique Saint-Chef	Association	Action sociale	38890	ST CHEF	Mme Hélène PERTICOZ	Mme la responsable	casseville.chantal@gmail.com	04 74 92 42 77
Véloscopie	Entreprise	Environnement-Déchets	38890	ST CHEF	M. JOUFFREY Nicolas	M. le responsable	nicolas.jouffrey@mailo.com	04.37.05.04.40
AFIPH - ESAT	Entreprise	Action sociale	38110	ST CLAIR DE LA TOUR	M. Timothée VANHOUTTE	M. le responsable	timothee.vanhoutte@afiph.org	04 74 83 24 50
CAGET	Association	Consommation	38110	ST CLAIR DE LA TOUR	M. PILLI Robert	M. le responsable	cagetnordisere@gmail.com	06 31 79 33 92
VIVRE ENSEMBLE EN SANTE, AVEC NOTRE ENVIRONNEMENT	Association	Environnement-Déchets	38110	ST CLAIR DE LA TOUR	Mme Valérie COLIN	Mme la présidente	ensemble@ntymail.com	06 11 32 58 16
Pari Solidarité	Association	Action sociale	73240	ST GENIX LES VILLAGES	Mme GENTIL-PERRET	Mme la responsable	parisolidarite@gmail.com	04 76 31 68 60
BIOCOOP	Entreprise	Consommation	38110	ST JEAN DE SOUDAIN	Mme Céline PONCET	Mme la responsabme	bio2alpes@orange.fr	04 74 97 45 17
VEOLIA	Entreprise	Environnement-Déchets	38110	ST JEAN DE SOUDAIN	M. Julien VEYRET	M.le Directeur	julien.veyret@veolia.com	03 72 31 31 31
REPAIR CAFE	Association	Environnement-Déchets	38080	ST MARCEL BEL ACCUEIL	M. IMBERT	M. le président	repaircafe.smba@gmail.com	06 03 02 37 89
APLOMB38	Association	Economie	38160	ST MARCELLIN	Mme MAGNIN-FEYSOT	Mme la Responsable du projet Ecomat	magnin-feysot@aplomb38.org	07 50 22 92 18 04 76 64 36 47
CITEO, DR Auvergne-Rhône-Alpes	Eco-organisme	Environnement-Déchets	69800	ST PRIEST	MME Isabelle CABROL	MME LA RESPONSABLE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL	isabelle.cabrol@citeo.com	06 82 53 04 84
MES VOISINS DE PANIER	Association	Consommation	38510	ST SORLIN DE MORESTEL		Mmes Mrs les membres	lait.abreuvoir@orange.fr	
EPAGE DE LA BOURBRE	Etablissement public	Environnement-Déchets	38110	ST VICTOR DE CESSIEU		M. LE DIRECTEUR	contact@epagebourbre.fr	04 74 83 34 55
GUYONNET	Entreprise	Environnement-Déchets	38110	ST VICTOR DE CESSIEU		M. le directeur	contact@guyonnet-recuperation.fr	04 74 28 59 80
10 EHPAD	Etablissement public	Santé	38/73	SYCLUM		Mmes Mrs les directeurs		
11 Relais Petite Enfance	Etablissement public	Education	38/73	SYCLUM		Mme Mrs le responsable	rpe@balconsdudauphine.fr	

Acteur	Type d'acteur	domaine d'activité	CP	Commune	Contact	Fonction	mail 1	tel
2 IME	Etablissement public	Santé	38/73	SYCLUM		Mmes Mrs les directeurs		
24 CRECHES	Etablissement public	Education	38/73	SYCLUM		Mme Mrs le responsable		
3 HOPITAUX	Etablissement public	Santé	38/73	SYCLUM		Mmes Mrs les directeurs		
30 MEDIATHEQUES	Etablissement public	Culture	38/73	SYCLUM		Mmes Mrs les directeurs		
8 OFFICES DU TOURISME	Etablissement public	Tourisme	38/73	SYCLUM		Mmes Mrs les directeurs		
Réseau Guides-composteurs-pailleurs	Instance citoyenne	Environnement-Déchets	38/73	SYCLUM				
restos du cœur	Association	Action sociale	38460	TIGNIEU-JAMEYZIEU	PIERRET Gilles	M. le responsable	ad38.tignieu@restosducoeur.org	06 25 11 09 04
VEILLE CITOYENNE de la Boucle du Rhône en Dauphiné	Association	Général	38230	TIGNIEU-JAMEYZIEU	M. André MANSIAUX	M. le président	andre.mansiaux.vrbrd@gmail.com	06 10 91 38 75
ARC EN CIEL RECYCLAGE	Entreprise	Environnement-Déchets	38460	TREPT	M. Jérémy PINEAU	M. le responsable	jp@arcencielrecyclage.fr	04 74 92 84 11
LO PARVI	Association	Environnement-Déchets	38460	TREPT	M. Raphaël QUESADA	M. Le directeur	direction@loparvi.fr	06 47 79 55 54
VALLEE EN TRANSITION	Association	Général	38730	VAL DE VIRIEU	M. Robert CORNER	M. le membre	vallee-en-transition@laposte.net	
11 COMMUNES CC VAL GUIERS	Institution	Général	73	VAL GUIERS				
37 COMMUNES CC VALS DU DAUPHINE	Institution	Général	38	VALS DU DAUPHINE				
46 ECOLES VALS DU DAUPHINE	Etablissement scolaire	Education	38	VALS DU DAUPHINE		MME MR. LE DIRECTEUR		
5 COLLEGES VALS DU DAUPHINE	Etablissement scolaire	Education	38	VALS DU DAUPHINE		MME MR. LE PRINCIPAL		
6 LYCEES VALS DU DAUPHINE	Etablissement scolaire	Education	38	VALS DU DAUPHINE		MME M. LE PROVISEUR		
COORACE Auvergne-Rhône-Alpes	Entreprise	Economie	69120	VAULX EN VELIN		M. le chargé de mission	hpnord@orange.fr	06 11 43 83 81

Acteur	Type d'acteur	domaine d'activité	CP	Commune	Contact	Fonction	mail 1	tel
Fédération des entreprises d'insertion AuRA	Chambre consulaire et représentant de professionnels	Economie	69120	VAULX EN VELIN	M. Christophe BONALDI	M. le Délégué régional	c.bonaldi@lesentreprisesdinsertion.org	04 78 77 57 14
LES ALCHIMISTES	Entreprise	Environnement-Déchets	69259	VENISSIEUX	M. CABARET Arthur	M. le responsable	arthur.cabaret@alchimistes.co	06 13 01 35 10
SERFIM	Entreprise	Environnement-Déchets	69200	VENISSIEUX	MME CHALIEZ Laure	Mme la directrice	laure.chaliez@serfim-recyclage.fr	06 31 17 00 18
La coccinelle de Veyssilieu	Association	Action sociale	38460	VEYSSILIEU	Mme Lorine Dauphin	Mme la présidente	lorine.dauphin@laposte.net	
CCI Nord Isère	Chambre consulaire et représentant de professionnels	Economie	38090	VILLEFONTAINE	MME CASALIGGI Katy	Mme la reresponsable de Programme Transition Ecologique	k.casaliggi@nord-isere.cci.fr	04 74 95 92 85 / 06 24 02 42 40
Locacouche	Entreprise	Consommation	38090	VILLEFONTAINE	Mme Laurence BEUTLER	Mme la gérante	laurence@locacouche.com	06 86 76 76 81
ENVIE AUTONOMIE	Entreprise	Action sociale	69100	VILLEURBANNE		M. le responsable	autonomie.ra@envie.org	04 72 31 80 00
Le Relais 69	Entreprise	Environnement-Déchets	69100	VILLEURBANNE	M. Xavier HERRERO	M. le co-responsable	xherrero@lerelais.org	06 87 09 64 52
REED	Entreprise	Environnement-Déchets	69100	VILLEURBANNE	M. MORIN Brice	M. le responsable	b.morin@groupe-geim.fr	06 23 59 53 59

Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

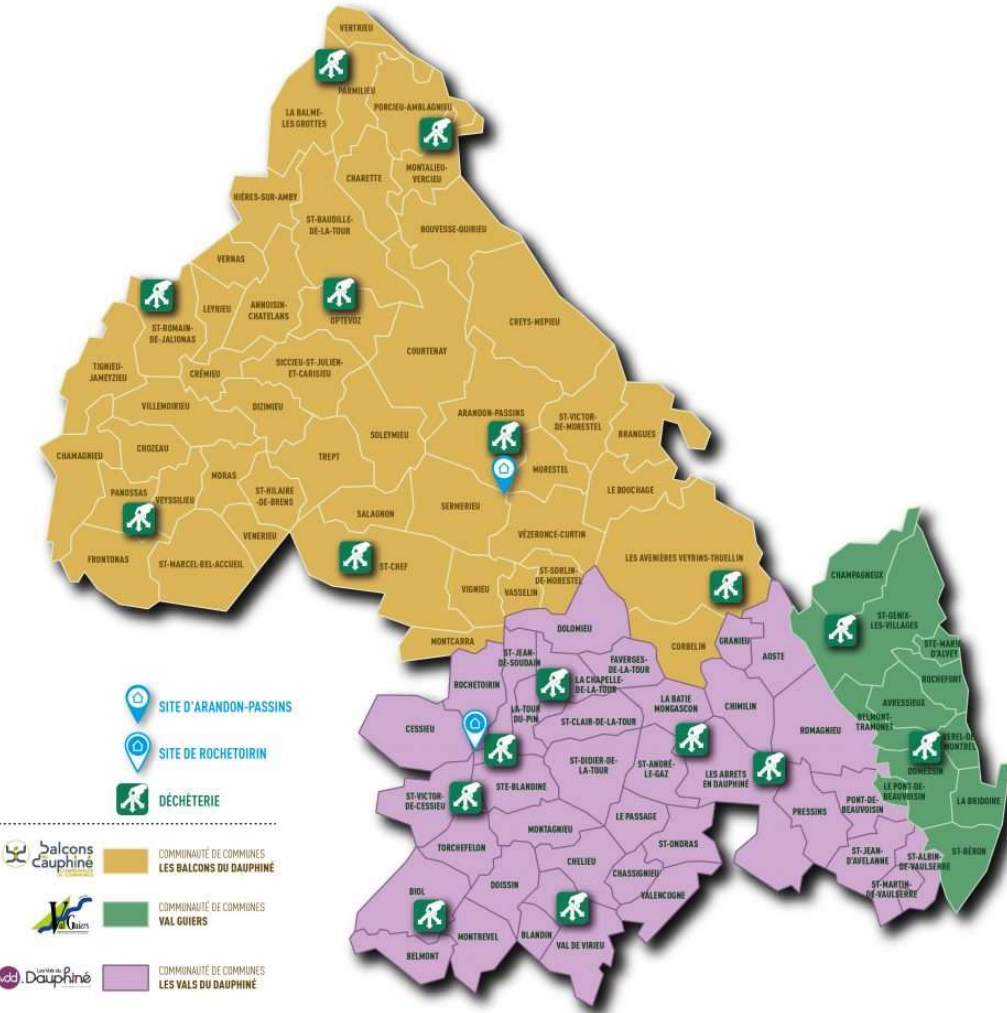
2023-2028

COMPTE-RENDU DES GROUPES DE TRAVAIL

DEROULE DES RENCONTRES

- Tour de table « brise-glace »
- Présentation : objectifs et état des lieux des actions sur la thématique du groupe
- Emulsion d'idées
- Travail en sous-groupes sur les actions précédemment sélectionnées
- Restitution
- Suite et calendrier prévisionnel

TERITOIRE SYCLUM



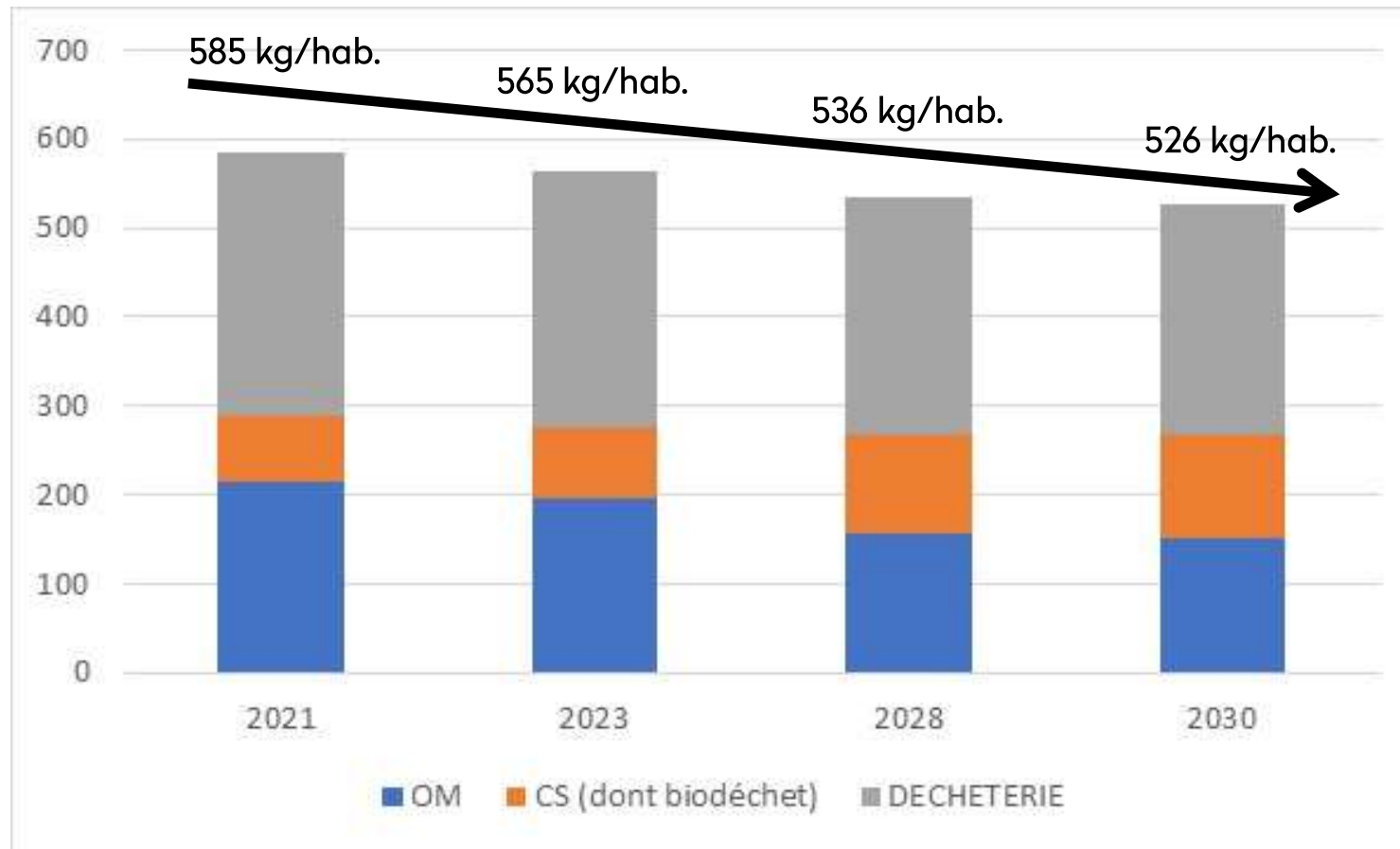
- 3 communautés de communes
- 94 communes
- 152 000 habitants

Missions principales

- Collecte des ordures ménagères
- Collecte sélective
- Gestion de 17 déchèteries
- Réduction des déchets

OBJECTIFS

➔ Baisse de 8% des DMA en 6 ans



AXES MAJEURS

AXES	Potentiel de réduction en kg/hab./an
Compostage domestique	40
Produits peu générateurs de déchets d'emballages	10
Compostage partagé	50
Réduction des papiers (en tertiaire/employé)	12,5
Lutte contre le gaspillage alimentaire domestique	10
Consigne verre	non calculé
réemploi mobilier	13
Stop pub	2
Lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	55 g/pers/repas
Couches lavables	210 kg/enfant/an
Réemploi textiles	6
Vente en vrac	non calculé

- ✓ Déploiement du compostage domestique et partagé
- ✓ Lutte contre le gaspillage alimentaire
- ✓ Accompagnement à la réduction des emballages et des papiers
- ✓ Développement du réemploi
- ✓ Sensibilisation aux textiles sanitaires non jetables
- ✓ Encourager la gestion séparée des biodéchets
- ✓ Passage à la tarification incitative

Groupe de travail « Valorisation des biodéchets »

Lundi 24 Avril 2023 à Syclum Passins



Nuage de mots issu de la question posée aux participants: Pour vous les biodéchets sont ?

LISTE DE PRÉSENCE



GT Valorisation des biodéchets

NOM/Prénom	STRUCTURE	COMMUNE	Mail	Signature
AYANE Christophe	CONSEIL DE DEVELOPPEMENT BALCONS DU DAUPHINE	ARANDON-PASSINS	chrisproahy@outlook.fr	
ANGELIN Catherine	COMMUNE	PONT DE BEAUVOISIN 38	c.angelinmairiepont38@yahoo.com	
BARBAGALLO Paul	ARC EN CIEL	TREPT	mc@arcencielrecyclage.fr	
BERNARD Franck	GUIDE COMPOSTEUR	MONTALIEU-VERCIEU	fbfranckbernard@aol.com	
BESSAYE Florence	F.2C / Terre de Vie et de Sens	STE FOY LES LYON	contact@terredevieetdesens.fr	
BOUVIER Claude	LO PARVI	ARANDON-PASSINS	claubribouvier@orange.fr	
CABARET Arthur	LES ALCHEMISTES	VENISSIEUX	arthur.cabaret@alchimistes.co	excusé
CHAREYRON Axelle	GUIDE COMPOSTEUR	FAVERGES DE LA TOUR	axelle.chareyron@gmail.com	excusée
CHINCHOLE Michel	CONSEIL DE DEVELOPPEMENT BALCONS DU DAUPHINE	TIGNIEU-JAMEYZIEU	michel.chinchole@gmail.com	
DECASTIAUX Simon	COMPLEMENTERRE	OZ EN OISANS	complementerre38@gmail.com	excusé
MALOSSANE Maxime	CC VALS DU DAUPHINE	LA TOUR DU PIN	maxime.malossane@valsduauphine.fr	excusé
MATILLAT Anne	COMMUNE	CHAMAGNIEU	anne.matillat@chamagnieu.com	
MEUNIER Paul	CONSEIL DE DEVELOPPEMENT VALS DU DAUPHINE	LA TOUR DU PIN	paulmeunier2018@gmail.com	

LISTE DE PRÉSENCE



GT Valorisation des biodéchets

MICHUT Louis	COMMUNE	PANOSSAS	louis.michut@orange.fr	
PERRIER Anthony	DECOUX BOIS SERVICE	CHIMILIN	contact@dbs38.fr	
PERRIER Sandrine	DECOUX BOIS SERVICE	CHIMILIN	contact@dbs38.fr	
PERRON Tristan	Commune	HIERES SUR AMBY	t.perron@hieres-sur-amby.fr	
PUTOUD Alice	COLLEGE LAMARTINE	CREMIEU	alice.putoud@ac-grenoble.fr	
RIEUX Sandrine	LYCEE AGRICOLE P. CLAUDEL	VILLEMOIRIEU	sandrine_rieux@lyceepaulclaudel.org	
ROMET Nadège	LE COIN TRANQUILLE FRHPA Isère	LES ABRETS	contact@coin-tranquille.com	
SERILLON Pascale	CONSEIL DE DEVELOPPEMENT VALS DU DAUPHINE	LA TOUR DU PIN	p.serillon@orange.fr	OK.
SOLIER Nicolas	SYCLUM	ARANDON-PASSINS	nicolassolier@batie-montgascon.com	
FRANCOIS Yves	CD BDD	CREYS MERAULT	yvesfrancois56@gmail.com	
BARBIER Florence	Commune	Val de Vienne		
VALON Gilles	Camping Coin Tranquille	LES ABRETS		

ÉTAT DES LIEUX

- Vente de composteurs ⇒ 22% de foyers équipés
- Accompagnement au compostage partagé
⇒ 39 sites
- Accompagnement au compostage en établissement ⇒ 49 sites
- Animation réseau GCP ⇒ 4 rencontres/an
- Formations compostage ⇒ 620 personnes formées
- RDV lombricompostage ⇒ 10 RDV/an
- Prêt de broyeurs ⇒ 13 broyeurs – 735 prêts
- Soutien à l'achat de broyeurs ⇒ 299 broyeurs soutenus
- Collecte séparée des déchets alimentaires La Tour du Pin / pros Guiers ⇒ 200 T annuelles
- Stands/animations/interventions scolaires
⇒ 65 en 2022



- Diversité d'actions pour différentes cibles
- Ateliers/Animations conçus pour tous publics
- 5 ETP Syclum
- Exemplarité Syclum sur la thématique
- Gratuité des services
- Relais et partenaires



- Ressource broyat
- Investissement des bénévoles
- Partenariat avec les bailleurs
- Communication ; porter à connaissance
- Présence Syclum sur l'ensemble du territoire
- Lombricompostage
- Ressources logistiques

PROPOSITIONS



GT Valorisation des biodéchets

- ✦ 15 propositions émises et échangées sur « la place du marché » :
 - Réunions publiques dans les communes pour trouver des référents et développer le compostage partagé
 - Création d'un collectif avec des élus des 3 CC sur les actions Syclum pour diffuser l'information
 - Mise en place du compostage dans les EHPAD
 - Création d'un poulailler pour commune/hameau
 - Collectif d'élus pour modifier la réglementation sur la valorisation des biodéchets donnés aux animaux d'élevage
 - Concours « biodéchets » entre les communes
 - Créer un voyage « biodéchets » inspirant à l'étranger
 - Développer des opérations de broyage en déchèterie et dans les communes
 - Promouvoir l'exemplarité (visites de sites, ...)
 - Créer une filière « biodéchets »: opération témoin autour de l'économie circulaire avec différents acteurs
 - Tri des biodéchets sur les évènements
 - Développer une application offre/demande de broyat
 - Mettre en liens les professionnels du traitement des biodéchets et les gros producteurs
 - Sensibiliser les professionnels
 - Organisation d'un pâturage tournant entre les communes

PROPOSITIONS



- ✦ 4 propositions retenues par vote (certaines regroupées car proches) et développées en sous-groupes sur un format fiche-action :
- 1 - Développer le compostage partagé par le biais de réunions d'informations communales
- 2 - Du broyat pour tous
- 3 - Trier et valoriser les biodéchets sur les évènements
- 4 - Mise en lien des professionnels pour la collecte et la valorisation des biodéchets

ACTION 1

🍃 Développer le compostage partagé par le biais d'une réunion publique

OBJECTIFS :

Se mettre en conformité avec la Loi (généralisation du tri à la source des biodéchets au 01/01/2024)
Diminuer le volume des déchets incinérés

CIBLE(S) :

Les personnes qui ne peuvent pas avoir des composteurs individuels
Les conseils municipaux

MOYENS :

1 référent élu + 1 référent par site de compostage
Proposer des visites de sites où ça fonctionne
Interventions lors des conseils municipaux, conseils syndicaux Syclum
Recensement avec bailleurs

DEROULEMENT / CALENDRIER :

Déterminer/recenser les sites sur la commune
Hiérarchiser les cibles en terme de communes
Informers les élus
Informers la population (vœux du maire pour lancer le projet)
Organisation de la réunion publique

ACTION 2

■ Du broyat pour tous

OBJECTIFS :

Détourner les déchets verts sur un broyat local
Mettre en lien les donateurs et les utilisateurs
Priorité à l'usage agricole

CIBLE(S) :

Les administrés avec jardin

MOYENS :

Utilisation broyeur Syclum
Opérations broyage sans rendez-vous
Communication : appli pour la mise en lien (cf Chamagnieu), réseaux, journal, affichage

DEROULEMENT / CALENDRIER :

Réserver le broyeur Syclum
Recherche des bénévoles
Former les bénévoles (1h)
Communiquer : sur événement/organisation – à l'usage du broyat
Trouver un lieu visible – Prévoir la logistique, circulation des véhicules
Gestion du stock, création d'un espace accessible (libre ou non)
En amont, partage d'expériences avec les communes ayant menées l'action

ACTION 3



🍃 Trier et valoriser les biodéchets sur les évènements

OBJECTIFS :

Faire connaître les 3 poubelles de tri prêtées pour les évènements

Valoriser les biodéchets produits sur les évènements par compostage/méthanisation

Sensibiliser la population au tri partout

CIBLE(S) :

Associations, professionnels de l'évènement + agents des communes

MOYENS :

Communication : création d'une signalétique globale

Achat groupé de packs 3 poubelles (associations) et équipement des salles des fêtes

Présence de stand Syclum aux forums des associations

Décentralisation des lieux de retraits

Créer un label « évènements verts »

Sensibilisation des bénévoles des associations et des personnes en charge des locations des salles des fêtes + professionnels (location évènementiel)

Sensibiliser les organisateurs sur leurs approvisionnements pour avoir moins de déchets à la source

ATTENTES / RESULTATS :

Inscription aux formations

Nb de prêts de pack poubelles

Nb d'installation de pack poubelles sur lieux fixes (salles des fêtes)

ACTION 4

GT Valorisation des biodéchets

- **Deviens PRO du biodéchets ou les déchets BIO pour les PROS: mise en lien des professionnels pour la collecte et la valorisation des biodéchets**

OBJECTIFS :

Valorisation des déchets alimentaires

Faciliter la collecte

Faire du lien entre les acteurs

CIBLE(S) :

Petits volumes => restaurateurs, commerces alimentaires

Gros volumes => EHPAD, hôpitaux, cantines scolaires voire supermarchés

MOYENS :

Équilibre du coût => diminution coût ordures ménagères doit compenser le surcoût du tri des biodéchets

Communication, publicité, sensibilisation. S'appuyer sur les fédérations professionnelles, chambres de métiers, CCI, acteurs publics (département, communes)

Collecteurs en porte à porte + matériel de collecte : Decoux Services, Arc en Ciel

Démarchage individualisés des professionnels

Syclum pour faciliter l'information, participer financièrement, mettre à disposition des bacs de collecte

Groupe de travail « Lutte contre le gaspillage alimentaire »

Mardi 2 mai 2023 à Syclum Passins



LISTE DE PRÉSENCE



NOM/Prénom	STRUCTURE	COMMUNE	Mail	Signature
Bordet Lorraine	Alpes Isère Habitat	communes des YDD	lorraine.bordet@alpeshabitat.fr	
CHINCHOLE Michel	C2D BDD	TIGNIEU-JAMEYZIEU	michel.chinchole@gmail.com	
DREVET CHRISTIANE	Commune	MONTALIEU VERCIEU	christianedrevet@yahoo.fr	
Excoffon François	Centre hospitalier de Pont de Beauvoisin	Pont de Beauvoisin	fexcoffon@ghnd.fr	
GANDY DANIEL	CUISINE MUTUALISE DES COLLEGES	LA TOUR DU PIN	daniel.gandy@isere.fr	
Moyne-picard Christophe	Département de l'Isère cuisine centrale la tour du pin	La tour du pin	christophe.moyne-picard@isere.fr	
Perron Tristan		Hières sur amby	tperron@hieres-sur-amby.fr	
PUTOUD ALICE	COLLEGE LAMARTINE	CREMIEU	alice.putoud@ac-grenoble.fr	
Refine Leslie	Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné	ARANDON-PASSINS	leslie.refine@balconsdudauphine.fr	
SCHWEITZER Lola	SOLAAL AURA	Lyon 07	aura@solaal.org	excusee
SOLIER Nicolas	SYCLUM	ARANDON-PASSINS	nicolassolier@batie-montgascon.com	excuse.
PINET Laurent	ISACTYS	PONT DE BEAUVOISIN	L.pinet@isactys.com	excuse.
BAS Sylvie	Crèche Les Galopins (cc les balcons du D.)	Les Avenières	Sylvie.bas@balconsdudauphine.fr	
Rossi Patrick	Commune	MONTALIEU	r.rossi@wanadoo.fr	
PONCET Celine	Boisrocoop des Vallons.	St Jean de Goudan	bio2alpes@orange.fr	

ÉTAT DES LIEUX

✕ Sensibilisation scolaire

- ⇒ ¼ des interventions scolaires - 230 élèves sensibilisés en 2022
- ⇒ 127 g de GA en moyenne/repas
- ⇒ Format pesée

✕ Sensibilisation grand public et établissements

- ⇒ 250 personnes sensibilisés en 2022
- ⇒ Format atelier

✕ 1 défi Famille Alimentation Positive (2021)

- ⇒ 34 foyers participants

✕ Nouvel outil pédagogique sur la conservation

✕ Mise en lien d'acteurs et suivi PAT VDD

Premières idées :

- Communiquer : outils existants, synergies d'acteurs, entrée « goût » en éducation (éco-délégués), info personnel en établissement (commandes/recommandations)
- Agir : doggy bag, glanage, légumerie/conserverie, travailler sur la logistique (stock/transport) pour faciliter le don



- 1 chargé RD multithématiques
- Contexte favorable de l'inflation des produits alimentaires + préoccupations santé
- Coûts des matières premières et énergie
- Synergie de travail avec les CC
- Sollicitation des établissements
- Objectifs nationaux (AGEC / EGALIM)
- 16 octobre : journée anti gaspi



- Pouvoir d'achat des ménages pour l'alimentation qualitative
- Logistique liée à la redistribution des denrées
- Offre locale
- Changements des pratiques dans la restauration collective

PROPOSITIONS



✂ 18 propositions émises et échangées sur « la place du marché » :

- + de communication sur les dates limites de consommation
- Mise en relation détenteurs d'inventus et épiceries solidaires (plateforme solidaire)
- Défi enfants : porter sur le dos leurs poids « gaspillage alimentaire » de l'année
- Exposition du poids jeté dans une structure sur 1 an, sur toute la chaîne alimentaire
- Actions pour un public en habitat collectif (ateliers cuisines, ...)
- Transformer les fruits abîmés pour la prochaine collation, en structure EHPAD par exemple
- Sensibiliser les particuliers à la cuisine des restes
- Intégrer le gaspillage alimentaire dans l'éducation en primaire
- En restauration, servir du pain tranché plutôt que des miches
- Acheter/vendre des produits non standardisés et sensibiliser le client
- Sensibiliser à la saisonnalité
- + de liens entre producteurs et cuisiniers : adaptation des menus
- Organiser des réunions de partage entre cuisiniers des grands établissements
- Gourmet bag dans les écoles
- Aider les pros à comprendre la Loi pour trouver des solutions anti-gaspi
- Point de collecte/don en immeuble (frigo solidaire)
- Communication sur toute la chaîne alimentaire (dates limites, expo, cuisine de restes, produits non standards)
- Action scolaire : défi, programme

PROPOSITIONS

GT Gaspillage alimentaire

- ✕ 3 propositions retenues par vote (certaines regroupées car proches) et développées en sous-groupes sur un format fiche-action :
- 1 – Réunion d'échange de pratiques entre les professionnels
- 2 – Communiquer sur le gaspillage alimentaire en englobant toutes les étapes de la production alimentaire jusqu'au déchet
- 3 – Action scolaire sur le gaspillage alimentaire

ACTION 1



✂ Réunion d'échange de pratiques entre les professionnels

OBJECTIFS :

Outils pratiques pour diminuer le gaspillage pour les professionnels

CIBLE(S) :

Professionnels en restauration collective

MOYENS :

Echange de pratiques : groupe de travail

Visiter des lieux exemplaires (Mouans-Sartoux)

S'inspirer de la plateforme « 3 étoiles solidaires »

Synthétiser des fiches pratiques (outils/contacts) / créer un guide de bonnes pratiques

Intégrer les prestataires (Sodexo, Guillaud, ...)

Développer une logistique adaptée à la réglementation

ATTENTES / RESULTATS :

Impacts sur groupement d'achats

ACTION 2



✕ Communiquer sur le gaspillage alimentaire en englobant toutes les étapes

OBJECTIFS :

Informier tout public des étapes de production du gaspillage alimentaire en vue de le réduire

CIBLE(S) :

Écoles, collectivités, particuliers, élus territoriaux et législatifs, professionnels de l'alimentation hors domicile, commerçants alimentaires, établissements publics ou privés

MOYENS :

Journaux, radio, télé, cinéma, réseaux sociaux, rdv avec les élus

Ateliers, jeux, animations lors de manifestations

Défi territorial type « challenge mobilité »

Sondage, jeux en ligne

Se rapprocher du PAT des VDD

Journée du 16/10 anti-gaspi

ATTENTES / RESULTATS :

Réduire les déchets alimentaires

Augmenter la connaissance du sujet

Diffuser l'information du résultat et des actions mises en place

ACTION 3



✂ Action scolaire sur le gaspillage alimentaire

OBJECTIFS :

Sensibilisation des jeunes en primaire : à la santé, équilibre alimentaire, au goût, à la saisonnalité, à la diversité

CIBLE(S) :

Écoles

MOYENS :

Jardins (en démarrant par ceux qui ont déjà mis le compostage en place)

Visites chez les producteurs locaux, les fermes

Ateliers cuisine

Pesées

DEROULEMENT / CALENDRIER :

16/10/2023 : mettre en avant cette journée anti-gaspi en faisant un challenge entre écoles

Groupe de travail « Réduction des emballages » Vendredi 5 mai 2023 à Syclum Passins



Nuage de mots issu de la question posée aux participants : Je suis venu(e) à ce groupe de travail pour ..; ?

LISTE DE PRÉSENCE



GT Réduction des emballages

NOM/Prénom	STRUCTURE	COMMUNE	Mail	Signature
ARNAU Michèle	MJC EVS	La tour du Pin	chantalmarion38110@gmail.com	
CABROL Isabelle	CITEO	LYON	isabelle.cabrol@citeo.com	
CHINCHOLE Michel	Conseil développement BDD	TIGNIEU-JAMEYZIEU	michel.chinchole@gmail.com	
DREVET CHRISTIANE		MONTALIEU VERCIEU	christianedrevet@yahoo.fr	
Excoffon François	Centre hospitalier de Pont de Beauvoisin	Pont de Beauvoisin	fexcoffon@ghnd.fr	
Laubertie Caroline	dabba consigne	Grenoble	caroline@dabba-consigne.fr	excusée
Marvy Veronique	Association Jardin, Nature et Cie	Saint Chef	veromarvy@orange.fr	
MAZUYER Anick	CHAMPS LIBRES	CORBELIN	anickmazuyer74@gmail.com	
Pilli Robert	association CRI-AC !	La Tour du Pin	cagetnordisere@gmail.com	
PUTOUD ALICE	COLLEGE LAMARTINE	CREMIEU	alice.putoud@ac-grenoble.fr	excusée
SKORIC Sophie	Atelier de chantier d'insertion "Les Brigades Vertes"	La tour du Pin	sophie.skoric@latourdupin.fr	excusée
SOLIER Nicolas	SYCLUM	ARANDON-PASSINS	nicolassolier@batie-montgascon.com	
VINCENT Aurélie	Mairie	Saint-Victor de Morestel	aurelievincent@hotmail.com	
Collin Claire-Marie	Le coin des cédrais	Boleymieu	epicerie.sablonnieres@gmail.com	

ÉTAT DES LIEUX



GT Réduction des emballages

Actions de sensibilisation

- ⇒ Caddies mini/maxi déchets (2012)
- ⇒ Sacs à pain (2018)
- ⇒ Accompagnement 2 événements zéro-déchet (2022)
- ⇒ Intervention scolaire /animation « éco-consommation »

« Kit » éco-événement

- ⇒ 170 prêts d'éco-gobelets (2022)
- ⇒ 66 560 éco-gobelets utilisés (2022) ⇒ 7 t

Mise à disposition de Stop Pub

- ⇒ 32% de foyers (2018)

Collecte des emballages et papiers en porte à porte

- ⇒ 33 communes / 94

Premières idées :

- Sensibilisation : action chariots, atelier création sacs à pain, goûter sans déchet
- Collecte : pots, bocaux, emballages pour colis
- Action/promotion : achat vrac avec emballages personnels (1 semaine avec l'ensemble des commerçants d'une commune), consignes, produits sans eau/fait soi même (sans emballages)



- 1 chargé de mission RD
- Règlementation et communication nationale aidantes
- Entrée d'actions par d'autres axes : santé, économie
- Contexte favorable de l'inflation des produits alimentaires : cuisine, vrac
- + d'éco-conception



- Peu de communication, sensibilisation sur le sujet
- Complexité entre capter + d'emballages à la collecte et le message de les réduire
- Perception du geste de tri/recyclage comme une finalité environnementale

PROPOSITIONS



GT Réduction des emballages

19 propositions émises avec une méthode Métaplan en 3 questions :

Comment développer la distribution vrac sur le territoire ?

- Communiquer sur le gain financier, le coût, l'économie par rapport à moins de gaspillage
- Dans les magasins : mise en valeur, mise à disposition de bocal, + de diversité de produits courants (pas que aliments), + de praticité
- Avec les commerçants : acceptation des contenants personnels par affichage
- Cartographie des acteurs du vrac
- Offrir un bon d'achat à la 1^{ère} visite dans le magasin vrac
- Cadre scolaire : animation pour inciter les parents
- Favoriser implantation de magasins vrac et marchés de producteurs vrac, dans une commune

Comment mettre en place la consigne bouteille verre sur le territoire ?

- Incitation financière au client
- Unités locales de lavage avec soutien collectivité
- Réseau de consignes + généralisation dans tous les magasins
- Aide financière aux entreprises
- Identification producteurs, bouteilles (communication)

PROPOSITIONS



GT Réduction des emballages

Comment sensibiliser le consommateur à réduire sa consommation d'emballages et/ou sensibiliser le professionnel à moins distribuer d'emballages :

- Goûter sans déchets dans les écoles
- Zéro déchets dans les manifestations sportives (bouteilles eau, barres, ...)
- Brigade d'ambassadeurs chez les commerçants + mise en valeur des commerçants (label)
- Payer le poids de sa poubelle
- Ateliers « faits maison »
- Obliger le professionnels à réduire les emballages
- Groupes de travail en entreprises : circuit de l'achat à l'élimination en passant par le réemploi

PROPOSITIONS



GT Réduction des emballages

1 proposition retenue par vote pour chaque thème (certaines regroupées car proches) et 2 développées en sous-groupes sur un format fiche-action :

- 1 - Mon entreprise responsable
- 2 - Communiquer pour développer le vrac
- 3 - Créer des unités de lavage mutualisées

ACTION 1



GT Réduction des emballages

Développer la vente en vrac

CIBLE(S) :

Consommateurs non convaincus
Commerçants alimentaires
Producteurs

MOYENS :

Mettre à disposition des stickers « Stop Emballage »
Rendre payant la fourniture des contenants quand le commerce propose déjà du vrac
Animation Syclum : caddies mini/maxi déchets
Proposer des ateliers de cuisine dans les MJC/entreprises
Inciter les commerces à mettre à disposition des bocaux
Action/démonstration du bien fondé d'utiliser des produits frais (santé, goût, coût, ...) en salades, soupes
Mobiliser des agents cuisiniers des collectivités pour des ateliers de cuisine
Comparaison d'un caddie de produits vrac avec un caddie de produits emballés

ATTENTES / RESULTATS :

Réduire les déchets alimentaires
Augmenter la connaissance du sujet
Diffuser l'information du résultat et des actions mises en place

ACTION 2



GT Réduction des emballages

Mon entreprise responsable

OBJECTIF(S) :

Faire évoluer les comportements

Mise en valeur des bonnes pratiques

CIBLE(S) :

Professionnels, commerçants, entreprises

MOYENS :

Groupes de travail avec animateurs

Organiser échanges de pratiques entre professionnels de même métier / structure (audit)

Partenariats avec mairies, CCI, unions et associations de commerçants, Zero Waste

Label

Cartographie

Action phare sur une semaine (semaine réduction des déchets)

Groupe de travail « Réemploi réparation »

Lundi 15 mai 2023 chez ISACTYS Pont de Beauvoisin

4 thèmes en format World Café

suivi de la visite de la Recyclerie du Guiers (*merci à Isactys pour l'accueil dans ses locaux et la visite*)



LISTE DE PRÉSENCE



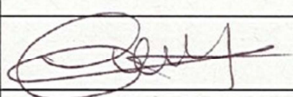
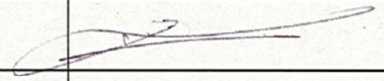
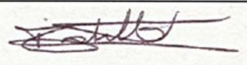
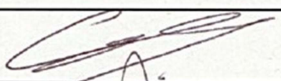
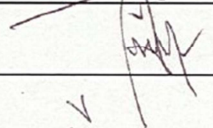
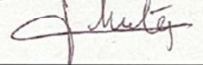
GT Réemploi réparation

NOM/Prénom	STRUCTURE	COMMUNE	Mail	Signature	Visite recyclerie
Allagnat Sylvia	Agir pour saint chef	Saint Chef	sylallagnat@orange.fr		
Ballefin Agnès	Commune	Chamagnieu	anne.motillat@chamagnieu.com	<i>excuse</i>	X
Barbagallo Enzo	ARC EN CIEL RECYCLAGE	TREPT	mc@arcencielrecyclage.fr		X
Barbagallo Paul	ARC EN CIEL RECYCLAGE	TREPT	mc@arcencielrecyclage.fr		X
BERNARD Franck	Citoyen composteur	MONTALIEU VERCIEU	fbfranckbernard@aol.com	<i>[Signature]</i>	X
Boijols Eva	Acty Chantiers / Isactys	Le Pont-de-Beauvoisin	coordo.aci@isactys.com	<i>[Signature]</i>	X
BRISON Jean-Gilles	CONSEIL DE DEVELOPPEMENT VALS DU DAUPHINE	LA TOUR DU PIN	siau@sfr.fr	<i>[Signature]</i>	X
CHINCHOLE Michel	CONSEIL DE DEVELOPPEMENT BALCONS DU DAUPHINE	TIGNIEU-JAMEYZIEU	michel.chinchole@gmail.com	<i>[Signature]</i>	X
Dacosta Julien	Veyribat	<i>St Genix / Griez</i>	julien.dacosta33@hotmail.fr	<i>[Signature]</i>	X
DEFRANCE Thibaut	CABESTAN SCOP	GRENOBLE	thibautdefrance38000@gmail.com	<i>[Signature]</i>	
DENOEUX Marie	association IDFIL (faciliter les initiatives locales)	Aoste (siège asso St André le Gaz)	marie.denoeux@laposte.net	<i>[Signature]</i>	X
Dufat Cecile	Mairie	Salagnon	cecile.dufat38@gmail.com	<i>[Signature]</i>	X
Elodie COURTIN	<i>E.I.</i>	<i>SAINT GENIX LES V.</i>	lartetlamatiere73@gmail.com	<i>[Signature]</i>	
FOUCART Antoine		Les Abrets en dauphiné	antoine.foucart59@gmail.com	<i>excusé</i>	
FRIGO Yves	DDETS 38/DIR/CDET		yves.frigo@isere.gouv.fr	<i>[Signature]</i>	

LISTE DE PRÉSENCE



GT Réemploi réparation

GAHON Elodie	TRI VALLEES	CESSIEU	e.gahon@tri-vallees.com		
GAUTRONNEAU Yvan	C2D BDD	SERMERIEU	y.gautronneau@orange.fr		
IMBERT Jean-Louis	Repaircafé SMBA	St Marcel Bel Accueil	repaircafe.smba@gmail.com		X
jouffrey nicolas	Véloscopie	Saint-Chef	nicolas.jouffrey@mailo.com	excusé	X
MANON Francois	SYCLUM	Corbelin	francoismanon@sfr.fr		
MARTIN Gwaldys	Commune	Les Abrets en Dauphiné	developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr		
Matillat Anne	Commune	Chamagnieu	anne.matillat@chamagnieu.com		X
MEUNIER PAUL	C2D VDD	LA CHAPELLE DE LA TOUR	paulmeunier2018@gmail.com		X
Pilli Robert	association CRI-AC !	La Tour du Pin	cagetnordisere@gmail.com		X
PINET Laurent		Le Pont-de-Beauvoisin	l.pinet@isactys.com		
SERILLON PASCALE	CONSEIL DE DEVELOPPEMENT VALS DU DAUPHINE	CHELIEU	p.serillon@orange.fr		X
SKORIC Sophie	Atelier de chantier d'insertion "Les Brigades Vertes"	La tour du Pin	sophie.skoric@latourdupin.fr		X
THIETRY Eric	Commune	TORCHEFELON	thietry.eric@orange.fr		X

ÉTAT DES LIEUX



GT Réemploi Réparation

✂ 1 caisson du réemploi à St Jean de Soudain

⇒ 220 m³ détournées en 2022

✂ 3 partenaires récupération vélos

⇒ 263 vélos collectés en 2022 => 2,5 T

✂ Autorisation exceptionnelle de récupération en déchèterie (collectivités/associations)

✂ Animation/intervention scolaire réemploi

✂ Etude stratégique réemploi 2021

Premières idées :

- Sensibiliser : cartographie d'acteurs
- Agir : déployer les caissons du réemploi, créer une ressourcerie/matériathèque, se faire accompagner par les structures privées, mettre en lien producteurs et exutoires, mutualiser les moyens



- 1 chargé RD multithématiques
- Contexte favorable de l'inflation des produits
- REP, Fonds réemploi réparation
- Axe Réparation : 3 repair café, atelier vélo
- Axe Réemploi : Emmaüs, EMRA St André, recyclerie Guiers, Cultivacoeurs, ...
- Axe Don : villages solidaires, secours populaire, ...
- Axe Location : services développées par des grands enseignes
- Culture vide-greniers/brocante
- Volonté citoyenne



- 1 seul caisson réemploi
- Pas de suite actuelle à l'étude stratégique réemploi => non priorité politique / budgétaire
- Champ multi-compétences : besoin de synergies
- Connaissance, maillage et mise en réseau des structures actuelles à approfondir
- Equilibre budgétaire des ressourceries à trouver

ACTION 1



Plateforme(s) de réemploi

OBJECTIFS :

Réemployer les matériaux de construction (flux : bois, pisé, ..)

Faire connaître les solutions existantes

Plateforme multiservices, multicompetences = lieu de partage, formation, échanges, ateliers/animations, (centralisation ?), ...

CIBLE(S) :

Professionnels (pour utiliser ou fournir des ressources) et particuliers (offrir un lieu pour ne pas jeter)

Maîtrise d'œuvre

MOYENS :

Réflexion sur le foncier et le bien fondé de créer un bâtiment. Stratégie de récupération du foncier pour maîtriser le budget et cohérence du projet (voir friches CC, communes, mise à disposition), un magasin attrayant (on ne vient pas jeter, on vient donner/acheter)

Travailler sur la logistique, avec la déconstruction

Faire une phase test sur un chantier emblématique (ex. Cadran solaire à Grenoble, Numérobis à Roche sur Foron) ou magasin éphémère.

Monter que cela marche pour convaincre

Comité de pilotage multipartenarial : insertion et collecte (Isactys, Tri-Vallées, Arc en Ciel ...), collectivités, professionnels du bâtiment, financeurs.

Mettre en lien avec les engagements des CC dans leur PCAET

Confronter les intérêts de chacun pour trouver le modèle (accompagnement Aplomb St Marcellin)

Croiser les compétences/structures pour dégager le budget nécessaire et calculer l'économie engendrée, la création d'emplois (CCBDD déficitaire en insertion)

Visiter « retour aux sources » : recyclerie de matériaux à St Geoire en Valdaine, « enfin réemploi » à Chambéry

ACTION 1 (suite)



GT Réemploi réparation

Plateforme(s) de réemploi

ATTENTES / RESULTATS :

Création d'une plateforme

Donner une suite à l'étude stratégique sur le réemploi en concrétisant le projet

Engagement financier à l'émergence d'un tel projet de la part des CC

Engagement de Syclum dans les déchèteries en travaillant sur les caissons du réemploi

Ne plus parler de « déchets » mais de « ressources ».

Vocabulaire « matériauèque » peut être non adapté en milieu rural

ACTION 2



GT Réemploi réparation

Sensibiliser le public au réemploi

OBJECTIFS :

Accompagner au changement de consommation, de mentalité
Informé le public

CIBLE(S) :

Les plus de 30-40 ans
Les scolaires
Les élus, décideurs, financeurs

MOYENS :

Organiser des visites, des réunions publiques d'informations, des ateliers concrets (lors de brocantes)
Communiquer avec des exemples de réemploi « sexy », rendre attractif, trouver une nouveau nom que « déchèterie »
Les élus, les CC et des budgets
Création d'un site/réseau social territoire Syclum sur le réemploi. vidéo sur site internet
Création d'une cartographie d'acteurs / annuaire
Différentes antennes avec une plateforme centrale
S'appuyer sur les ressources locales (associations,)

ATTENTES / RESULTATS :

Création d'un maillon intermédiaire entre utilisateurs et déchèteries : caisson du réemploi, matériauthèque, gratifieria, boîte à livre, zone de gratuité). Cf association Le Réel de Novalaise

ACTION 3



GT Réemploi réparation

✂ Créer un réseau réemploi-réparation entre acteurs/structures existantes et en projet

OBJECTIFS :

Mettre en liaison les acteurs => se connaître, émulation projet, entraide, ne pas se marcher dessus

Faire connaître les besoins des acteurs (comprendre les enjeux et les problématiques de l'autre)

CIBLE(S) :

Porteurs de projets, particuliers, professionnels

MOYENS :

Avec les acteurs, CC, Syclum, CRESS. Voir montasdebois.fr, +materiaureemploi.com

Un moteur de recherche sur les sites internet existants (ex du SMAPS, carto des acteurs/des ateliers du numérique)

Forum du réemploi entre acteurs (1-acteurs / 2- grand public), speed meeting, groupe de discussion avec un acteur moteur qui porte l'organisation

Annuaire réparation ADEME, labellisation

ATTENTES / RESULTATS :

Un outil opérationnel => outil de com : annuaire/carte

Des services complémentaires entre acteurs pour une mise en connexion

DEROULEMENT / CALENDRIER :

Référencement des acteurs

Retours d'expériences d'autres syndicats/collectivités

Faire se rencontrer les acteurs (forum) pour échanger sur les besoins des uns et des autres

Identifier un acteur moteur

Définir les missions de chacun et les partenariats (CAPEB, CMA, CCI, AGEDEN)

ACTION 4



GT Réemploi réparation

Développer la réparation

OBJECTIFS :

Faciliter la création de nouveaux Repair Cafés et assimilés
Promouvoir ce qui existe déjà

CIBLE(S) :

Réparateurs amateurs
Tout public en tant que demandeur

MOYENS :

Défi sur l'année « je répare tout »
Partenariat ou achat d'une imprimante 3D
Kit clé en main pour ceux qui souhaitent monter un Repair Café
Formations tout public en tuto (avec les élèves des lycées professionnels)
Communication : appli communales (illiwap, panneau pocket), réseaux sociaux, bouche à oreille
Mise à disposition d'un lieu avec possibilité de stockage, mutualisé, en partenariat avec commune pour mise à disposition
Mise en place d'une outillthèque
Implication des lycées pro, CFA, fablab
Repair truck avec chauffeur technicien, outils

ATTENTES / RESULTATS :

Réduction des objets apportés en déchèterie (peser les objets réparés/non réparés)

Groupe de travail « Textile sanitaires jetables »

Lundi 15 mai 2023 à Syclum Rochetoirin

LISTE DE PRÉSENCE



GT Textiles sanitaires jetables

NOM/Prénom	STRUCTURE	COMMUNE	Mail	Signature
Ballefin Agnès	Commune	Chamagnieu		
BEUTLER Laurence	Locacouche	Villefontaine	laurence@locacouche.com	
Billet Cindy	Lune d'amour	Les Abrets en Dauphiné	cindy@lunedamour.fr	
Chareyron Axelle		Faverges de la Tour	axelle.chareyron@gmail.com	
jouffrey nicolas	Véloscopie	Saint-Chef	nicolas.jouffrey@mailo.com	
LEVY Céline	Crèche Pom de reinette Ccbdd	Tignieu-Jamezyieu	pomdereinette@balconsdudauphine.fr	
MARION Chantal	MJC EVS	La tour du Pin	chantalmarion38110@gmail.com	
MARTIN Gwaldys	Commune	Les Abrets en Dauphiné	developpement-durable@les-abrets-en-dauphine.fr	
Matillat Anne	Commune	Chamagnieu	anne.matillat@chamagnieu.com	
ROUYER Anne	Bébéclo	Les Avenières VT	contact@bebecolodesavoies.fr	
SOLIER Nicolas	SYCLUM	ARANDON-PASSINS	nicolassolier@batie-montgascon.com	

ÉTAT DES LIEUX



GT Textiles sanitaires jetables

- ✿ 3 ateliers en RAM avec Et Colegram et 1 Plaquelette sensibilisation couches lavables en 2012

Premières idées :

- Informer/sensibiliser/Former : location, atelier, provocation (gâchimètre / théâtre), journées parentalité
- Agir : service de lavage
- Inciter : REX, quota en passage en TI



- Présences d'acteurs sur le territoire + REX proches (kit Voiron)
- Projets multi axes : santé/bien-être, économie
- Campagne nationale pour remboursement protection hygiénique lavable – de 25 ans
- Ateliers de confection/ journées parentalité(MJC)
- Produits modernisés et adaptés



- Pas d'actions au niveau Syclum
- Perception de retour en arrière
- Changer les comportements et les activités (lavage)

PROPOSITIONS



🗒 21 propositions émises avec une méthode Brainwriting en 2 questions + 1 « créée » :

Comment développer des alternatives aux couches enfants jetables ?

- Atelier de sensibilisation/explication/fabrication avec formation d'éducateurs/trices auprès des familles
- Rencontre / échange pros de la petite enfance avec ateliers et test produits
- Développer l'éducation à l'utilisation aux personnes qui viennent d'accoucher + sages-femmes, assistantes maternelles, RAM, crèches, pédiatres, PMI, ...
- Offrir un kit découverte à la naissance et proposer un accompagnement
- Demande aux mutuelles pour prise en charge partielle
- Mettre en place une collecte et nettoyage des couches (partenariats avec pros du nettoyage comme Dauphi Blanc ou création structure dédiée)
- Témoignages d'utilisateurs/trices

Comment développer des alternatives aux protections hygiéniques jetables (féminines et santé/vieillesse) ?

- Atelier de sensibilisation et explication aux alternatives dans les écoles et périscolaire (formation enseignants, intervenants spécialisés)
- Sensibiliser les plus jeunes par rapport à l'impact sur la santé en testant une alternative (don, culotte suspendue, collecte protections non utilisées)

PROPOSITIONS

 GT Textiles sanitaires jetables

Comment développer des alternatives aux protections hygiéniques jetables (féminines et santé/vieillesse) ?
(suite)

- Ateliers d'échanges tout public sous format forums de discussion, virtuels ou non
- Campagne publicitaire avec l'éducation nationale
- Informer les EHPAD, proposer de tester des couches avec des personnes âgées volontaires et des partenaires
- Subventionner les culottes menstruelles (sécu)
- Développer les achats groupés en valorisant la fabrication française, locale
- Offrir un kit à l'entrée au collège + guide d'entretien
- Sensibiliser en lien avec les cours sur la sexualité

Criée :

- Atelier couture pour mouchoirs à destination des crèches/écoles
- Serviettes lavables en cantines
- Essuie-main lavable à usage unique dans les structures
- Douchette dans les toilettes publics
- Lingettes nettoyantes lavables

PROPOSITIONS

 GT Textiles sanitaires jetables

🗳 1 proposition retenue par vote pour chaque question (certaines regroupées car proches) et 2 développées en sous-groupes :

- 1 - Développer l'usage des couches lavables
- 2 - Culotte « sang » déchet

ACTION 1



GT Textiles sanitaires jetables

Développer l'usage des couches lavables

OBJECTIFS :

Faire tomber les préjugés
Réduire les déchets
Meilleure santé des enfants

CIBLE(S) :

Les professionnels de la petite enfance
Les parents

MOYENS :

Ateliers de formation et démonstration pour les familles (avec bébécolo, locacouche, couches et cie) et pour les professionnels
Prospection sur les possibilités de lavage sur le territoire : Dauphi Blanc, ESAT, hôpitaux, CC

ATTENTES / RESULTATS :

Motivation des 3 territoires

ACTION 2



GT Textiles sanitaires jetables

Culotte « sang » déchet

OBJECTIFS :

Promouvoir les alternatives aux protections hygiéniques féminines jetables

CIBLE(S) :

Les jeunes de CM2 des 94 communes

MOYENS :

Partenaires : communes, CC, département, région, mutuelles

Acteurs : MJC, centres sociaux, sous des écoles, théâtre collectif de l'âtre - mécanique des fluides, les écoles, les collèges, les lycées, planning familial, médecin

DEROULEMENT / CALENDRIER :

Sept 2023 : identifier les acteurs locaux

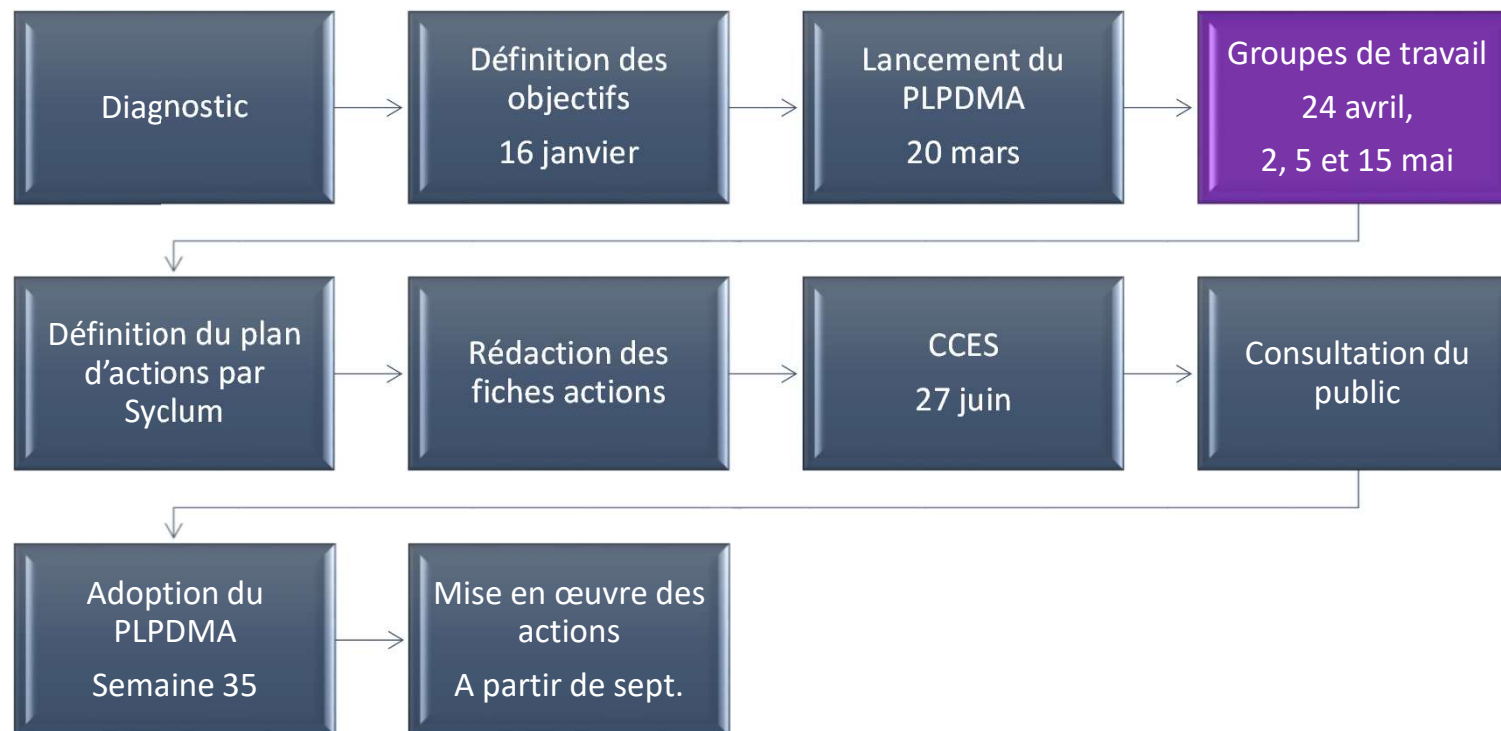
Oct 2023 : formation des acteurs locaux

Nov 2023 : contact des écoles

Déc 2023 : planning des ateliers dans les classes + événements

Nov/déc 2023 : recherche des financeurs, dons

ET AIPRES ... ⌚



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

www.syclum.fr / contact@syclum.fr / 



Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

2023-2028

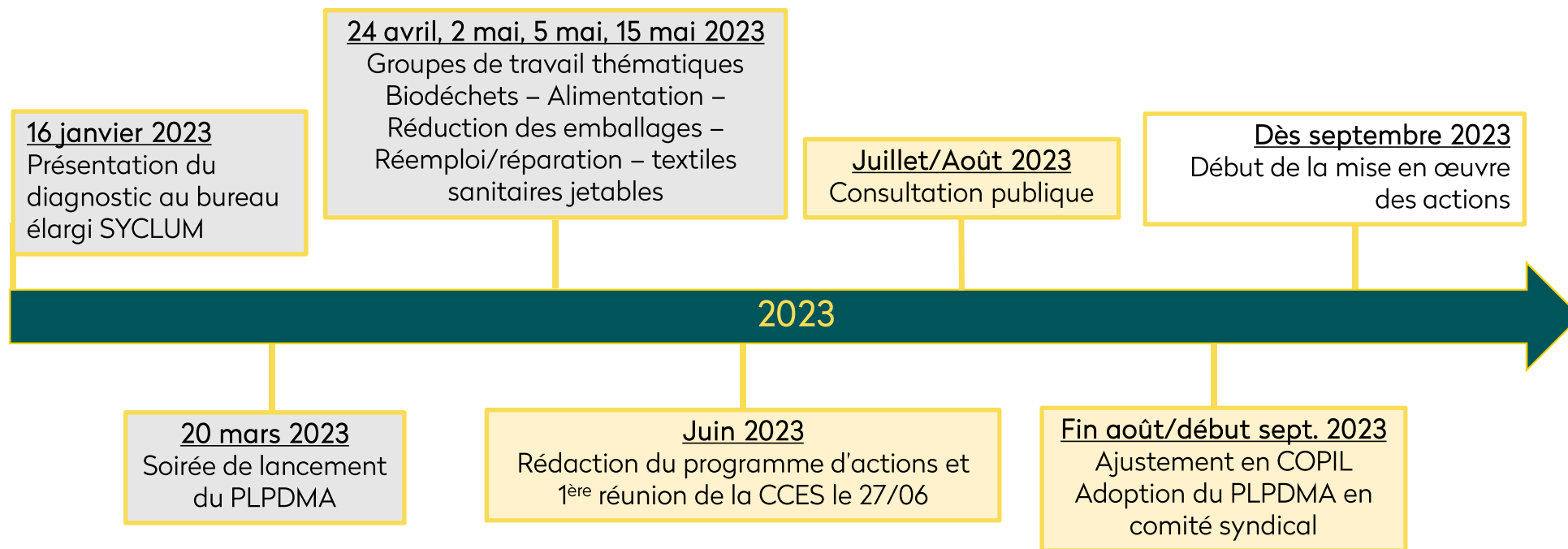
Compte-rendu de la Commission Consultative
d'Élaboration et Suivi (CCES) du PLPDMA

MARDI 27 JUIN 2023 | SAINT-CLAIR-DE-LA-TOUR

LISTE DE PRÉSENCE

NOM/Prénom	STRUCTURE	COMMUNE	Mail	Signature
BOUVIER Claude	LO PARVI	ARANDON-PASSINS	claubribovier@orange.fr	
CACHOULET Lionel	Collectif VDD en transition	LA TOUR DU PIN	lionel.cachoulet@laposte.net	
CHINCHOLE Michel	C2D BALCONS DU DAUPHINE	MORESTEL	michel.chinchole@gmail.com	
DOURNEAU Gaëlle	SYCLUM	ROCHETOIRIN	gaelle.dourneau@syclum.fr	
GAUTRONNEAU Yvan	C2D BALCONS DU DAUPHINE	MORESTEL	y.gautronneau@orange.fr	
GIRERD-MARTIN Isabelle	SYCLUM	ARANDON-PASSINS	isabelle.girerdmartin@syclum.fr	
GONZALEZ Frédéric	SYCLUM	BOUVESSE-QUIRIEU	fred38.gonzalez@gmail.com	
LOUISON Sylvie	SYCLUM	ROCHETOIRIN	sylvie.louison@syclum.fr	
MALOSSANE Maxime	CCVDD	LA TOUR DU PIN	maxime.malossane@valsdudauphine.fr	
MANSIAUX André	VEILLE CITOYENNE de la Boucle du Rhône en Dauphiné	VILLEFONTAINE	andre.mansiaux.vrbrd@gmail.com	
MATILLAT Anne	SYCLUM	CHAMAGNIEU	anne.matillat@chamagnieu.com	
METZGER Céline	SYCLUM	ROCHETOIRIN	celine.metzger@syclum.fr	
MEUNIER Paul	C2D VALS DU DAUPHINE	LA TOUR DU PIN	paulmeunier2018@gmail.com	
PIERRAT Antoine	SYCLUM	ROCHETOIRIN	antoine.pierrat@syclum.fr	
PINET Laurent	ISACTYS	PONT DE BEAUVOISIN	l.pinet@isactys.com	
RIEUX Sandrine	LYCEE AGRICOLE P. CLAUDEL	VILLEMORIEU	sandrine_rieux@lyceepaulclaudel.org	
RODRIGUE Isabelle	CCBDD	ARANDON-PASSINS	isabelle.rodrique@balconsdudauphine.fr	
SOLIER Nicolas	SYCLUM	LA BATIE-MONTGASCON	nicolassolier@batie-montgascon.com	
THIETRY Eric	COMMUNE	TORCHEFELON	thietry.eric@orange.fr	
YVRARD Régis	COMMUNE	ST HILAIRE DE BRENS	yvrard.regis@orange.fr	
Peracca Sabine	Avenir VDD	Chimilin	anthedineperacca@orange.fr	
Pilli Robert	CRI-AC/CAGET	La Tour du Pin	cagetiordisere@gmail.com	

ÉTAPE S CLÉ S



Soirée de lancement : 85 personnes
Groupes de travail : 53 acteurs

Territoire SYCLUM :
Balcons du Dauphiné, Vals du
Dauphiné, Val Guiers
94 communes – 153 000 hab.

DÉFINITION

Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) du PLPDMA

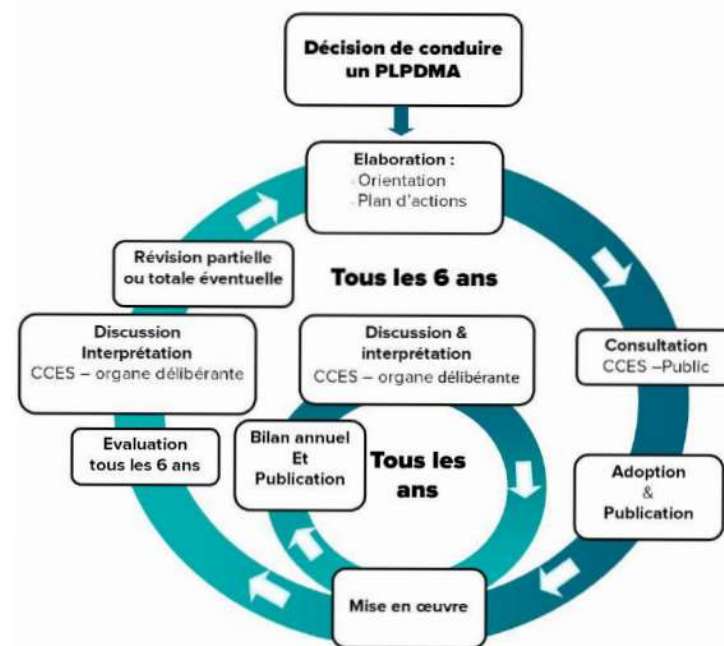
La constitution d'une commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) est imposée par le décret.

La CCES est un lieu de co-construction, à vocation consultative et prospective :

- ❖ la CCES donne son avis sur le projet et fixe des orientations ;
- ❖ un bilan annuel du PLPDMA lui est présenté chaque année ;
- ❖ la CCES évalue le PLPDMA tous les six ans.

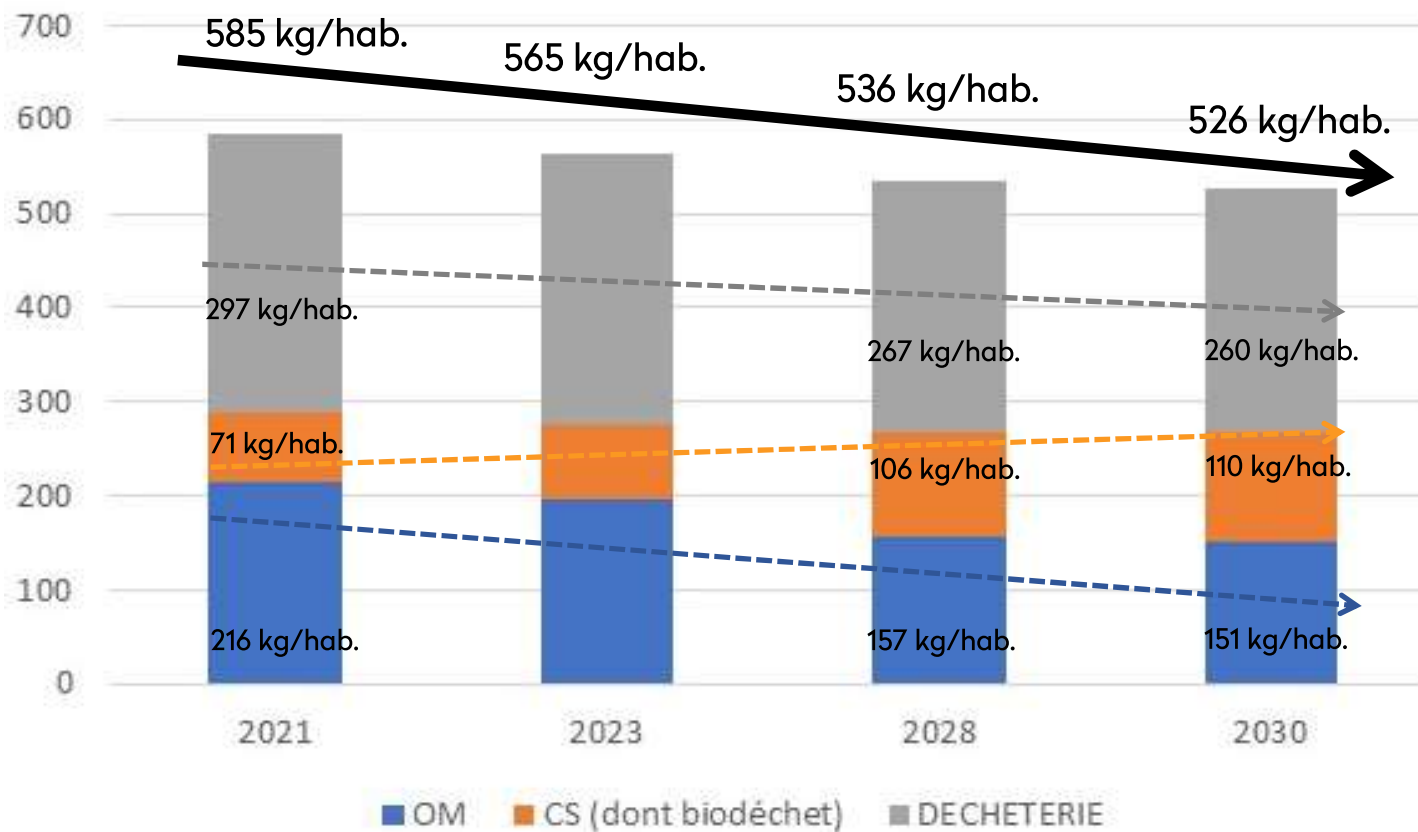
Composition :

- ❖ Un élu référent
- ❖ animateur PLPDMA
- ❖ Autres membres de l'équipe projet
- ❖ Représentants des collectivités adhérentes
- ❖ Partenaires institutionnels
- ❖ Acteurs de la prévention/gestion des déchets



OBJECTIFS

⇒ Baisse de 8% des DMA en 6 ans,
-49 kg / habitant



⇒ 3 flux principaux dans le poubelle OM : les biodéchets, les textiles sanitaires, les emballages (plastiques)

5 AXES DE TRAVAIL ET 18 ACTIONS

AXE 1 :

ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS
ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ
DES BIODÉCHETS

- 1.1. Renforcer la pratique du compostage domestique
- 1.2. Développer le compostage en collectivité
- 1.3. « Du broyat pour tous ! »
- 1.4. Promouvoir l'exemplarité

AXE 2 :

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- 2.1. Communiquer sur les grandes étapes de l'aliment, de la production au déchet
- 2.2. Sensibiliser le jeune public
- 2.3. Accompagner les bénéficiaires sociaux

AXE 3 :

CONSOMMER DURABLEMENT

- 3.1. Communiquer pour développer le vrac
- 3.2. Mettre en place la consigne du verre et contenants
- 3.3. Accompagner l'usage des couches lavables
- 3.4. Promouvoir l'utilisation de textiles sanitaires lavables
- 3.5. Développer l'évènementiel éco-responsable

AXE 4 :

AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

- 4.1. Participer à la création d'une plateforme de réemploi
- 4.2. Sensibiliser le public au réemploi
- 4.3. Créer un réseau réemploi/réparation entre acteurs
- 4.4. Développer la réparation

AXE 5 :

RÉDUIRE LES DÉCHETS DES ENTREPRISES

- 5.1. Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels « alimentation – biodéchets »
- 5.2. « Mon entreprise responsable » / « Mon entreprise zéro-déchet »

Axes transversaux : exemplarité, communication et sensibilisation des acteurs + coordination du PLPDMA

DEBAT (1/2)

Présentation et débat sur les 8 actions présentées en séance : 1.2, 1.3, 2.2, 2.3, 3.2, 3.3, 4.1, 5.1

1.2 – Développer le compostage en collectivité

Exutoire : un retour à la terre, différent des projets de méthanisation nourris par les biodéchets de l'agriculture, des industries agro-alimentaires ou des biodéchets des ménages collectés séparément.

Le compost produit est utilisable dans les espaces verts des résidences, espaces verts publics, jardinières/terrasses des résidents

Accompagnement et matériels : gratuits pour les établissements publics, payants pour les professionnels (matériels à prix incitatif)

1.3 – Du broyat pour tous

Communication : nécessité de la développer pour faire connaître le service de prêt aux communes.

1^{er} relai d'information : élu délégué Syclum ou référent « environnement » pour évoquer ce type de sujet au sein des conseils communautaires des communautés de communes et/ou des commissions environnement

Documents existants : flyer « broyons-paillons » et flyer « utilisation du broyat » (remis à chaque utilisateur du broyeur) en PJ

Critères techniques, réglementaires : se référer à la fiche « gestion local des déchets verts » en PJ de ce compte-rendu pour le développement de mini-plateformes de stockage du broyat

Développement : promouvoir l'emprunt mutualisé entre voisins ; utilisation du broyat en chaufferie bois

2.2 – Sensibiliser le jeune public à la lutte contre le gaspillage alimentaire

Règlementation : à approfondir au niveau de la consommation de légumes/fruits produits avec du compost de biodéchets, en établissement scolaire. Le lycée de Villemoirieu cuisine des légumes du jardin avec du compost de biodéchets en respectant les normes d'hygiénisation et en tenant un registre de suivi des températures du compost. Sur La Bâtie-Montgascon, peu de compost est finalement produit sur le site de l'école et l'utilisation en jardin d'ornement suffit.

Evaluation du gaspillage alimentaire : réalisé lors de pesées. Animation Syclum réalisée dans les écoles demandeuses. Formulaire de demande d'animations en ligne sur le site internet de Syclum

DEBAT (2/2)

2.3 – Accompagner les bénéficiaires sociaux

Règlementation : à approfondir sans que ce soit un point de blocage + se référer aux retours d'expériences
<https://www.helloasso.com/associations/les-frigos-solidaires>

Synergie : avec action 2.2 dans les écoles, avec Plan Alimentaire Territorial des Vals du Dauphiné

Sémantique : être vigilant sur les termes employés pour ne pas stigmatiser. Les définir avec les partenaires

3.2 – Mettre en place la consigne du verre et des contenants

Consigne versus Tri : le premier a pour but le réemploi de l'objet ; le second le recyclage de la matière

Info nationale : souhait du ministère d'encourager la consigne des bouteilles en verre et en plastique

3.3 – Accompagner l'usage des couches lavables

Cible : Problématique des couches jetables suite à la baisse de fréquence de collecte des ordures ménagères (une fois tous les 15 jours) principalement pour les particuliers et assistantes maternelles.

Retour d'expériences non satisfaisant pour l'utilisation chez les adultes

Prospection parallèle : couches compostables et recyclage des couches jetables

4.1 – Participer à la création d'une plateforme de réemploi

Constat : connaître l'état des lieux du fonctionnement de la déconstruction (temporalité, reprise, développement de mini-plateforme au sein des entreprises – contact : Régis Yvrard)

Dimensionnement : échelle intercommunale – importance d'un projet multi-acteurs et multi-matériaux

5.1 – Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels « alimentation – biodéchets »

Règlementation : généralisation du tri des biodéchets au 01/01/2024.

Enjeux : en lien avec l'optimisation de fréquence des collectes, développement de filières locales

Le comité syndical du 4 juillet proposera un service de collecte aux professionnels assimilés

AXE 1 :

ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

ACTION 1.1.

Renforcer la pratique du compostage domestique et du lombricompostage



Enjeux

- Loi AGECE 10/02/2020 : généralisation du tri à la source des biodéchets
- Réduction des OMr : 80 à 175 kg/foyer/an
- Retour au sol de la matière organique
- Sensibilisation de la population à des pratiques vertueuses



Cible(s)

Grand public, ménages



Objectifs

2 000 composteurs vendus /an (jusqu'en 2024) puis 500/an



Suivi et évaluation

- Nombre de composteurs / lombri. vendus
- Pourcentage de foyers équipés par la collectivité
- Nombre de personnes formées/ sensibilisées
- Quantité de déchets détournée des OMr



Calendrier prévisionnel

2023-2028



Actions

- Vente de composteurs à prix incitatif :
 - Lors de ventes décentralisées en parallèle d'un stand de sensibilisation
 - Lors de permanences
 - En continu au siège de SYCLUM
- Formations compostage pour tous
- Vente de lombricomposteurs à l'occasion de « Rendez-vous lombricompostage »
- Animations grand public
- Interventions en milieu scolaire et à destination d'établissements publics ou privés



Moyens

Humains :

- 1,4 ETP équipe Syclum
- Relais locaux par le biais du réseau guides-composteurs-pailleurs, associations, initiatives citoyennes, communes partenaires

Financiers et matériels /an :

- Composteurs et autres équipements : 150 000 €
- Communication (guide, brochures stands, ...) : 5 000 €
- Formations : 9 000 €
- Subvention d'une partie du prix des composteurs grâce à l'AAP Région AURA/ ADEME

AXE 1 :

ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

ACTION 1.2.

Développer le compostage partagé et autonome



Enjeux

- Loi AGECE 10/02/2020 : généralisation du tri à la source des biodéchets
- Réduction des OMr : 80 kg/foyer/an
- Retour au sol de la matière organique
- Sensibilisation de la population à des pratiques vertueuses



Cible(s)

Ménages en habitat collectif, bailleurs, EPCI, professionnels



Objectifs

100% des écoles compostent en 2025
350 sites collectifs en 2028



Suivi et évaluation

- Nombre de sites de compostage installés
- Quantité de déchets détournée des OMr
- Pourcentage de l'habitat collectif équipé
- Pourcentage des écoles détournent les déchets alimentaires du restaurant scolaire



Actions

- Mise en place de sites de compostage partagés :
 - Recenser les sites de compostage et hiérarchiser les besoins sur le territoire
 - Informer les élus/la population lors des conseils municipaux/une réunion publique
 - Communiquer auprès des bailleurs
 - Proposer l'accompagnement gratuit proposé par SYCLUM (AMI)
- Mise en place de sites de compostage autonome en établissement :
 - Recenser l'existant et les besoins auprès des collectivités
 - Fournir une solution de gestion des biodéchets à l'ensemble des cantines scolaires du territoire



Moyens

Humains :

- 1,4 ETP équipe Syclum
- 1 référent élu + 1 référent bénévole (ou employé) par site de compostage
- Relais locaux par le biais d'associations, d'initiatives citoyennes

Financiers et matériels /an:

- Composteurs et autres équipements : 15 000 €
- Communication (guide, signalétique sites, gprox) : 8 500 €
- Subvention d'une partie du prix de l'accompagnement composteurs grâce au financement Région AURA/ ADEME



Calendrier prévisionnel

2023-2028

AXE 1 :

ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

ACTION 1.3.

« Du broyat pour tous ! »



Enjeux

- Réduire les végétaux en déchèterie
- Retour au sol de la matière organique
- Sensibilisation de la population à des pratiques vertueuses
- Mettre en lien les donneurs et utilisateurs de broyat de bois



Cible(s)

Particuliers avec jardin, communes



Objectifs

100 prêts/broyeur/an
1/4 des communes participantes
10 transactions/an



Suivi et évaluation

- Nombre de prêts de broyeurs
- Nombre de foyers bénéficiant d'un soutien à l'achat
- Nombre d'opérations de broyage communales réalisées
- Tonnage de végétaux détournés
- Nb d'opérations de don de broyat



Actions

- Poursuivre les prêts de broyeurs gratuits aux usagers
- Encourager l'achat groupé de broyeur avec subvention de SYCLUM
- Organiser des opérations de broyage avec des partenaires :
 - Réserver le broyeur SYCLUM
 - Rechercher des bénévoles et les former
 - Communiquer sur place à l'usage du broyat
 - Prévoir un lieu visible et la communication associée à l'évènement
 - Prévoir la gestion du stock de broyat produit
- Création d'une application/plateforme pour la mise en lien des donneurs/utilisateurs de broyat de bois



Moyens

Humains :

- 1,5 ETP équipe Syclum
- Bénévoles + élus référents pour les opérations de broyage
- Relais locaux par le biais d'associations, d'initiatives citoyennes, etc.

Financiers et matériels / an :

- Entretien / maintenance des broyeurs : 55 000 €
- Soutien à l'achat : 10 000 €
- Logiciel de prêt : 2 000 €
- Application / Plateforme de don : 3 000 €
- Développement/remplacement flotte broyeurs : 18 000 €



Calendrier prévisionnel

2023-2028

AXE 1 :

ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

ACTION 1.4.

Promouvoir l'exemplarité en termes de gestion de proximité des biodéchets



Enjeux

- « Donner envie » à l'ensemble des acteurs du territoire
- Retour au sol de la matière organique
- Sensibilisation de la population à des pratiques vertueuses



Cible(s)

EPCL, professionnels, citoyens, communes, bailleurs



Objectifs

1 défi « biodéchets » tous les 2 ans
1 visite par an



Suivi et évaluation

- Nb de communes participant au défi
- Nb de participants aux visites



Calendrier prévisionnel

2024-2028



Actions

- Mettre en place des visites auprès des acteurs ayant une solution fonctionnelle et innovante pour la gestion de leur biodéchets
- Création d'un défi « biodéchets » entre les communes du territoire afin de faire connaître et valoriser les meilleures pratiques
- Relayer les initiatives en faveur d'une meilleure gestion des déchets organiques



Moyens

Humains :

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Communes partenaires
- Réseau guides-composteurs-pailleurs

Financiers et matériels :

- Communication (identité défi et affiche) : 300 € tous les 2 ans
- Hébergement plateforme défi : 600 € /an tous les 2 ans
- Lots défi : 500 € /défi tous les 2 ans

AXE 2 :

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

ACTION 2.1.

Communiquer sur les grandes étapes de l'aliment, de la production au déchet



Enjeux

- Réduire les déchets alimentaires : 20kg/hab/an de GA
- Informer une diversité de publics des étapes de production du GA



Cible(s)

Grand public, écoles, collectivités, professionnels secteur alimentaire, établissements



Objectifs

1 défi sur la période pour plusieurs types de publics



Suivi et évaluation

- Nb d'ateliers / animations
- Nb de participants au défi
- Nb de supports de diffusion



Calendrier prévisionnel

2024-2027



Actions

- Ateliers, jeux, animations
- Défi territorial type « challenge mobilité » (journée du 16/10)
- Se rapprocher du PAT des VDD
- Rdv avec les élus
- Utiliser l'ensemble des moyens de communication :
 - Presse écrite
 - Radio, télé, cinéma
 - Supports dématérialisés: réseaux sociaux, sondage/jeux en ligne



Moyens

Humains :

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Partenaires : animateur fresque, relais communication

Financiers et matériels / an (2024-2025-2027):

- Communication (identité défi, affiches) : 500 €
- Diffusion communication : 3 000 €
- Animations/ateliers/formation fresque de l'alimentation : 2 500 €
- Hébergement plateforme défi anti-gaspi : 600 € /an
- Lots défi : 800 € /défi

AXE 2 :

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

ACTION 2.2.

Sensibiliser le jeune public au gaspillage alimentaire



Enjeux

- Réduire le gaspillage alimentaire en restauration scolaire. Potentiel de réduction = 55g/pers/repas
- Sensibiliser les élèves à l'alimentation durable



Cible(s)

Elèves de primaire



Objectifs

1/4 des écoles inscrites au défi
-10% des GA en restauration scolaire



Suivi et évaluation

- Nb d'écoles/classes/élèves sensibilisés
- GA moyen avant/après intervention en g/repas



Calendrier prévisionnel

2023-2028



Actions

- Approches santé, goût, équilibre alimentaire, saisonnalité, diversité
- Visites, ateliers, interventions :
 - Visites chez les producteurs, les fermes
 - Pesées
 - Ateliers cuisine
 - Mise en place de jardins (en lien avec compostage)
 - 16/10 : défi entre écoles (lien action 2.1)



Moyens

Humains :

- 0,25 ETP équipe Syclum
- Communes/écoles/cuisines partenaires

Financiers et matériels / an :

- Outil pédagogique : 2 500 €
- Animations/visites : 1 000 €
- Communication (identité défi, affiches) : 500 €
- Hébergement plateforme défi : 600 € /an
- Lots pour défi : 1 000 €

AXE 2 :

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

ACTION 2.3.

Accompagner les bénéficiaires sociaux



Enjeux

- Réduire le gaspillage alimentaire en habitat vertical à vocation sociale 20kg/hab/an de GA
- Améliorer le don



Cible(s)

Bénéficiaires sociaux



Objectifs

Accompagner un maximum de bénéficiaires à une alimentation durable
Mise en place de 5 frigos solidaires



Suivi et évaluation

- Nb de frigos solidaires
- Nb de résidents sensibilisés
- Nb d'ateliers, animations



Calendrier prévisionnel

2024-2027



Actions

- Information bailleurs et CCAS
- Recensement des résidences, bénéficiaires
- Recherche de partenaires
- Méthodologie intervention/atelier + mise en place de frigo solidaire
- Intervention/atelier/installation
- Valorisation de chaque installation
- Evaluation
- Fiche-action pour reproductibilité en autonomie



Moyens

Humains :

- 0,2 ETP équipe Syclum
- Partenaires : bailleurs, CCAS, banque alimentaire, association de quartier, associations caritatives, commerçants, repair café

Financiers et matériels /an :

- Animations, ateliers : 2 000 €
- Frigos solidaires : 1000 €

AXE 3 : CONSOMMER DURABLEMENT

ACTION 3.1. Communiquer pour développer le vrac



Enjeux

- Loi AGECE 10/02/2020 : sortir du plastique jetable, contenant personnel accepté (art.L120-2)
- Loi Climat et résilience 24/08/2021 : obligation d'au moins 20% de vente en vrac pour des surfaces de vente de 400m² et plus
- Réduction des plastiques et du GA



Cible(s)

Consommateurs, commerçants, producteurs



Objectifs

10 nouveaux MCMD/an
Accompagnement d'1 solution vrac/an



Suivi et évaluation

- Nb d'animations/ateliers
- Nb de participants aux ateliers/animations
- Nb de commerçants « MCMD »
- Nb de nouvelles solutions vrac



Calendrier prévisionnel

2025-2027



Actions

- Recensement des commerçants, producteurs sur le territoire
- Benchmarking sur les outils « vrac » pour professionnels
- Animation grand public :
 - Caddies mini/maxi déchets en GMS et/ou caddies vrac/ emballés
 - atelier cuisine produits bruts en MJC/entreprises/collectivités (lien action 2.1)
- Visites personnalisées des commerçants (lien action 5.3) :
 - Distribution de kits de communication « Mon commerçant m'emballé durablement ». Formation bénévoles ambassadeurs en amont. Cartographie
 - Mise à disposition des bocaux, emballages payant quand rayon vrac
 - AML mise en place de solutions vrac



Moyens

Humains :

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Partenaires : zero waste, CCI, CMA, animateurs ateliers (au vrac du coin, ...)

Financiers et matériels / an :

- Kits de communication MCMD : 2 000 €
- AML : 2 000 €
- Ateliers trimestriels (fournitures/animateurs. 250 €/unité) : 2500 €

AXE 3 : CONSOMMER DURABLEMENT

ACTION 3.2.

Mettre en place la consigne verre et contenants



Enjeux

- Loi AGECE 10/02/2020 : développer la consigne entre 2023 et 2025, 10% d'emballages réemployés en 2027
- Maîtriser l'impact carbone et la consommation de ressources naturelles
- Créer un schéma « consigne » sur le territoire Syclum



Actions

- Action « consigne des bouteilles » :
 - Recensement des producteurs / les distributeurs (via fichiers chambres consulaires)
 - Réunions de présentation du dispositif / mobilisation : 1 par territoire
 - Accompagnement incitatif (matériel, technique, financier) sous format Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)
 - Communication : logo, cartographie, communication « ville » / « lieux de vente », sensibilisation scolaire
 - Exemplarité des événements des collectivités : infos, contacts
- Action « consigne des bocaliers » (lien actions 3.1 et 5.3)



Cible(s)

Distributeurs, producteurs jus/vins, brasseurs, confitures, miel, vendeurs en vrac/à emporter



Objectifs

10 distributeurs et 3 producteurs participants



Suivi et évaluation

- Nb de pros adoptant la consigne
- Nb de bouteilles réemployées



Calendrier prévisionnel

2024-2026



Moyens

Humains :

- 0,2 ETP équipe Syclum
- Partenaires : CMA/CCI/Chambre Agri, Alpes consignes, DABBA
- Lien PCAET / PAT des CC : services économie / agriculture

Financiers et matériels / an (hors *) :

- Cadre AMI (accompagnement Alpes Consignes, part matériel) : 3000 €
- Réunion de présentation/mobilisation : 900 €
- Communication : 2 500 €
- *Etude et accompagnement structures restauration : 10 000 €
- Voir soutien AAP CITEO

AXE 3 : CONSOMMER DURABLEMENT

ACTION 3.3. Accompagner l'usage des couches lavables

Enjeux

- Réduire les déchets, maîtriser les ressources, économie financière : cycle de vie vertueux
- Potentiel de réduction = 210 kg/enfant/an
- Faire tomber les préjugés
- Santé des enfants

Actions

- Ateliers de formation et démo/test pour les familles / pour les pros
- Communication : guide de bonnes pratiques, cercle d'échanges, ...
- Accompagnement d'une structure pour exemplarité
- Développer une offre de lavage sur le territoire
 - Prospection des solutions lavage et logistique publiques / privées
 - Proposition d'un service clé en main aux pros / aux particuliers

Cible(s)

Les parents, les pros de la petite enfance

Objectifs

1 structure en couches lavables
2 ateliers particuliers et 1 atelier pro par an



Suivi et évaluation

- Nb de familles sensibilisées
- Nb de pros sensibilisés
- Nb d'ateliers



Calendrier prévisionnel

2024-2028



Moyens

Humains :

- 0,20 ETP équipe Syclum
- Prestataires atelier : Bébéclo, Locacouche, Couches et cie
- Prestataires lavage : Dauphi Blanc, ESAT, matériels hôpitaux, crèches

Financiers et matériels :

- Soutien à une offre de lavage : 3 000 €
- Ateliers en structure / grand public : 1 000 € / an
- Accompagnement d'une structure : 3 000 €
- Kit de test : 7500 € /an (pour 10 familles et 1 an)
- Communication (guide, ...) : 1 000 €

AXE 3 : CONSOMMER DURABLEMENT

ACTION 3.4.

Promouvoir l'utilisation des textiles sanitaires lavables



Enjeux

- Promouvoir les alternatives aux protections hygiéniques féminines jetables



Cible(s)

Les jeunes en CM2



Objectifs

10 cantines en serviettes lavables
15 classes de CM2 par an sensibilisées aux PHL



Suivi et évaluation

- Nb d'écoles, élèves sensibilisées
- Nb d'élèves utilisant des PHL
- Nb de cantines en serviettes lavables



Calendrier prévisionnel

2023-2028



Actions

- Action Culotte « sang » déchets auprès des élèves de CM2 :
 - Identification des acteurs locaux, des partenaires
 - Formation des acteurs locaux
 - Contact des écoles
 - Recherche de financeurs, dons
 - Achat / fabrication de kits
 - Planning d'ateliers dans les classes + évènements (28 mai = journée mondiale de l'hygiène menstruelle)
- Action Serviettes lavables à la cantine :
 - Atelier couture/sérigraphie



Moyens

Humains :

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Partenaires : MJC, centres sociaux, planning familial, écoles, théâtre de l'âtre

Financiers et matériels :

- Ateliers sensibilisation : 2 500 € /an
- Ateliers fabrication : 15 000 €
- Communication : 500 € / an (lien action 3.3)
- Kits test : 15 000 € (150 €/kit)

AXE 3 : CONSOMMER DURABLEMENT

ACTION 3.5. Développer l'évènementiel éco-responsable



Enjeux

- Réduire les déchets en amont et pendant un évènement festif
- Valoriser les biodéchets produits sur un évènement festif
- Sensibiliser le public au tri partout



Cible(s)

Les organisateurs d'évènements publics



Objectifs

3 évènements accompagnés / an



Suivi et évaluation

- Nb d'emprunteurs des éco-gobelets
- Tonnage évité
- Nb d'évènements accompagnés



Calendrier prévisionnel

2023-2028



Actions

- Développer le kit avec + de poubelles de tri et de la vaisselle
- Développer le fonctionnement : nouveaux points de retrait
- Communication : faire connaître, mettre en valeur
- Accompagnement d'évènements vers le zéro-déchet
- Création d'une charte



Moyens

Humains :

- 0.25 ETP équipe Syclum
- Partenaires : Département Isère, Maison France Services

Financiers et matériels / an :

- Achat poubelles de tri, vaisselle : 6 000 €
- Communication : 500 €
- Accompagnement (AMI) : 7 000 €

AXE 4 :

AUGMENTER LA DUREE DE VIE DES PRODUITS

ACTION 4.1.

Participer à la création d'une plateforme de réemploi



Enjeux

- Loi AGECE 10/02/2020
- Maîtriser l'impact carbone et la consommation de ressources naturelles
- Réemployer les matériaux de construction
- Faire connaître les solutions existantes
- Réduction du tonnage/volume en déchèterie



Actions

- Recherche de foncier (existant, friche ou création de bâtiment)
- Travailler sur la logistique avec les pros de la déconstruction
- Réaliser des visites sur d'autres structures à proximité (St Geoire en Valdaine, Chambéry)
- Faire une phase test sur un chantier emblématique ou magasin éphémère
- Créer un COPIL multipartenarial et mise en lien avec les engagements des programmes locaux (PCAET)
- Croiser les compétences/structures pour dégager le budget nécessaire et calculer l'économie engendrée, le modèle économique, la création d'emplois



Cible(s)

Professionnels et particuliers, maîtrise d'œuvre



Objectifs

Création d'une plateforme multiservices, multi-compétences avant la fin du PLPDMA (suite à l'étude stratégique)



Suivi et évaluation

- Tonnage détourné des déchèteries
- Nb de transactions
- Nb de COPIL
- Nb de caisson et tonnage/volume détourné



Calendrier prévisionnel

2024-2028



Moyens

Humains :

- 0,15 ETP équipe Syclum
- Partenaires : CC, CCI, CCMA, entreprises BTP / déconstruction
- COPIL avec entreprises d'insertion/collecte, collectivités, professionnels du bâtiment, financeurs

Financiers et matériels répartis sur la période :

- Caisson du réemploi sur déchèterie : 30 000 €
- Communication : 3 000 €
- Soutien à la création d'une plateforme : 15 000 €
- Soutien financier et foncier des CC/communes
- Fonds réemploi

AXE 4 :

AUGMENTER LA DUREE DE VIE DES PRODUITS

ACTION 4.2.

Sensibiliser le public au réemploi



Enjeux

- Maîtriser l'impact carbone et la consommation de ressources naturelles
- Informer et accompagner le public au changement de consommation, de mentalité



Actions

- Organiser des visites, des réunions publiques d'information, des ateliers concrets
- Rendre attractif le réemploi
- Création d'un site/réseau social/cartographie /annuaire sur le réemploi, sur le territoire (<https://carte-des-acteurs-du-reemploi.gogocarto.fr/map> / <https://www.sm4.fr/reduction-dechets/annuaire-du-reemploi.htm>)
- S'appuyer sur les ressources locales
- Création/renfort de maillons intermédiaires entre utilisateurs et déchèteries : caisson réemploi, matériauthèque (action 4.1), gratifieria, boîte à don, zone de gratuité



Cible(s)

Grand public, scolaires, élus



Objectifs

5 animations « réemploi » / an
3 boîtes à don / an



Suivi et évaluation

- Nb d'animations « réemploi »
- Nb d'acteurs du réemploi recensés
- Nb de clic sur l'application Trizzy
- Nb de boîtes à don, zones de gratuité



Calendrier prévisionnel

2024-2028



Moyens

Humains :

- 0,2 ETP équipe Syclum
- Partenaires locaux : élus, associations, entreprises, bailleurs

Financiers et matériels / an (hors *):

- Communication : 1 500 €
- *Cartographie / annuaire via part investissement outil Trizzy sur site internet Syclum : 20 000 €
- Accompagnement gratifieria, boîte à don ... : 3 000 €
- Ateliers/visites : 1 000 €

AXE 4 :

AUGMENTER LA DUREE DE VIE DES PRODUITS

ACTION 4.3.

Créer un réseau réemploi/réparation entre acteurs



Enjeux

- Mettre en lien des acteurs
- Faire circuler les ressources
- Créer des synergies entre acteurs et de projets cohérents, complémentaires et territoriaux



Actions

- Référencement des acteurs
- Retours d'expériences d'autres syndicats/collectivités
- Faire se rencontrer les acteurs (forum, speed meeting, groupe de discussion) pour échanger sur les besoins, projets et synergies potentielles
- Identifier un acteur moteur organisateur et animateur des rencontres
- Définir les missions de chacun et les partenariats
- Développer un outil opérationnel de mise en lien (action 4.2) et/ou porter à connaissance les outils existants (annuaire de la réparation, Actif, ...)



Cible(s)

Porteurs de projet, professionnels, particuliers



Objectifs

1 forum annuel
5 synergies annuelles



Suivi et évaluation

- Nb de forums organisés
- Nb d'acteurs du réemploi référencés
- Nb de synergies entre acteurs



Calendrier prévisionnel

2024-2028



Moyens

Humains :

- 0,1 ETP équipe Syclum
- Partenaires : CAPEB, CMA, CCI, AGEDEN, collectivités, CRESS
- Acteurs du réemploi/réparation

Financiers et matériels / an :

- Soutien à une animation transversale (action 4.1) et à l'organisation de forum : 5 000 €
- Communication : 1 000 €
- Fonds réemploi, réparation, labellisation

AXE 4 : AUGMENTER LA DUREE DE VIE DES PRODUITS

ACTION 4.4. Développer la réparation

Enjeux

- Promouvoir la réparation et l'aide à la réparation
- Faciliter la création de nouveaux « Repair'Café » et assimilés
- Réduire le tonnage/volume en déchèterie

Cible(s)

Réparateurs amateurs, associations
Grand public en tant que demandeur

Objectifs

+1 Repair Café / an



Suivi et évaluation

- Nb de Repair Café
- Nb d'objets réparés annuellement
- Tonnage/volume détourné
- Nb de participants au défi



Calendrier prévisionnel

2024-2028

Actions

- Création d'un défi sur l'année « je répare tout »
- Création d'un kit clé en main pour le montage d'un Repair Café par un groupe de travail/experts
- Formations tout public sous forme de vidéos « tuto »
- Mise à disposition d'un lieu avec possibilité de stockage mutualisé
- Mise en place d'une « outilhèque » et d'une réserve de pièces détachées
- Communication via applis communales, réseaux sociaux, bouche à oreille



Moyens

Humains :

- 0,3 ETP équipe Syclum
- Associations, Repair Café, initiatives citoyennes, collectivités, lycées professionnels, CFA, «Fab'Lab »

Financiers et matériels / an :

- Kit clé en main / outilhèque : 3 000 €
- Communication (via défi Rien de neuf Zéro Waste) : 1000 €
- Fonds réparation et labellisation des réparateurs

AXE 5 :

REDUIRE LES DECHETS DES ENTREPRISES

ACTION 5.1.

Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels « alimentation-biodéchets »



Enjeux

- Réduire le GA en restauration collective
- Valoriser les déchets alimentaires
- Faire du lien entre les acteurs
- Promouvoir les bonnes pratiques, l'exemplarité et la mutualisation



Cible(s)

Professionnels en restauration collective



Objectifs

1 groupe d'échanges / trimestre



Suivi et évaluation

- Nb de groupes d'échanges
- Nb de pros participants
- Nb de guides distribués



Calendrier prévisionnel

2024-2028



Actions

- Synthétiser des outils/contacts sous format fiches pratiques ou guide de bonnes pratiques (cdc fournitures, logistique, cuisine, lien emballages, valorisation des biodéchets, ...)
- S'inspirer de la plateforme « 3 étoiles solidaires »
- Groupes d'échanges de pratiques par métiers en intégrant les prestataires, les élus
 - Partie théorique : apports de savoirs, réglementation
 - Partie pratique : témoignages, visites lieux exemplaires (Mouans-Sartoux)
 - Création de synergies (groupement d'achat, lien entre acteurs, ...)



Moyens

Humains :

- 0,25 ETP équipe Syclum
- Partenaires, témoins, prestataires : fédérations professionnelles, chambres consulaires, collecteurs, traiteurs

Financiers et matériels / an :

- Communication (édition guide, fiches-pratiques) : 2 000 €
- Visites : 2 000 €

AXE 5 :

REDUIRE LES DECHETS DES ENTREPRISES

ACTION 5.2.

« Mon entreprise responsable » / « Mon entreprise zéro-déchet »



Enjeux

- Réduire les déchets d'activités
- Faire du lien entre les professionnels
- Valoriser les bonnes pratiques
- Promouvoir l'exemplarité et la mutualisation



Cible(s)

Professionnels, commerçants, entreprises



Objectifs

2 groupes de travail / an
2 accompagnements / an



Suivi et évaluation

- Nb de participants
- Nb d'accompagnement
- Nb de professionnels labellisés



Calendrier prévisionnel

2024-2028



Actions

- Recensement des bonnes pratiques
- Groupes de travail animé favorisant l'échange de pratiques entre professionnels de même métier / même structure (lien action 5.1) : définition d'un format, d'un lieu, d'une période propice
- Accompagnement personnalisé : diagnostic interne/externe et proposition de solutions (fiche par flux)
- Créer un label « entreprise responsable / zéro-déchet »
- Acton phare sur une semaine / une commune / une ZI (SERD)
- Valorisation des bonnes pratiques



Moyens

Humains :

- 0,10 ETP équipe Syclum
- Partenaires : CCI, CMA, mairies/CC, unions et asso de commerçants, Zero Waste

Financiers et matériels / an :

- Communication (label, fiches-pratiques) : 2 000 €
- Animations externalisées : 2 000 €

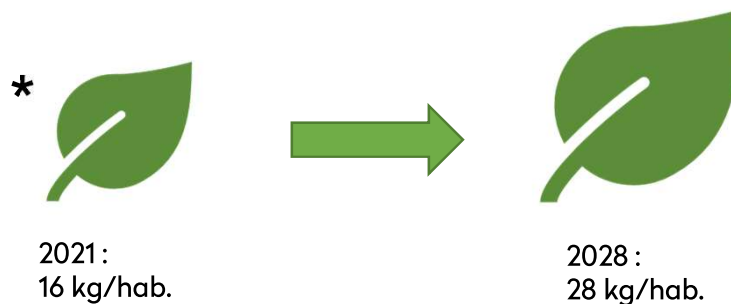
TONNAGE DÉTOURNE

➔ Rappel de l'objectif : -49 kg / hab. en 2028

- -59 kg/hab. en OM
- -30 kg/hab. en déchèterie
- +35 kg/hab. en CS

➔ Tonnage détourné mesurable* : -28 kg / hab. en 2028

- -11 kg/hab. en OM
- -17 kg/hab. en déchèterie



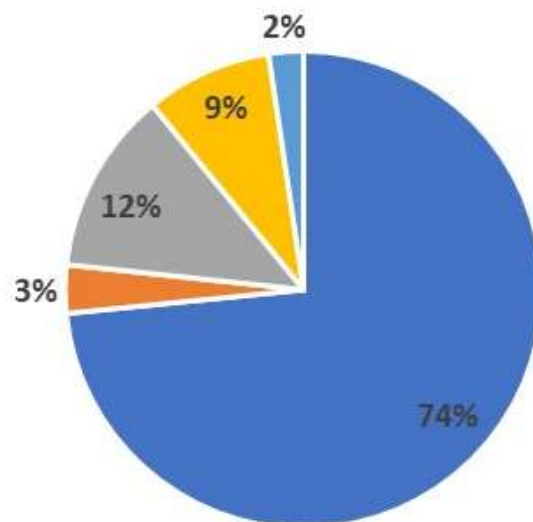
CALENDRIER PRÉVISIONNEL

[illegible]

CALENDRIER PRÉVISIONNEL ACTIONS

Calendrier PLPDMA	2023	2024	2025	2026	2027	2028
1.1 compostage domestique/lombri						
1.2 compostage partagé/autonome						
1.3 broyat						
1.4 exemplarité biodéchets						
2.1 com alimentation						
2.2 sensibilisation GA						
2.3 Accompagnement bénéficiaires						
3.1 Développer vrac						
3.2 Consigne						
3.3 couches lavables						
3.4 textiles sanitaires lavables						
3.5 éco évènement						
4.1 plateforme réemploi						
4.2 sensibilisation réemploi						
4.3 réseau réemploi/réparation						
4.4 développer réparation						
5.1 échanges pro alimentation/biodéchets						
5.2 pro zéro déchets						

REPARTITION DU BUDGET PRÉVISIONNEL PAR AXE



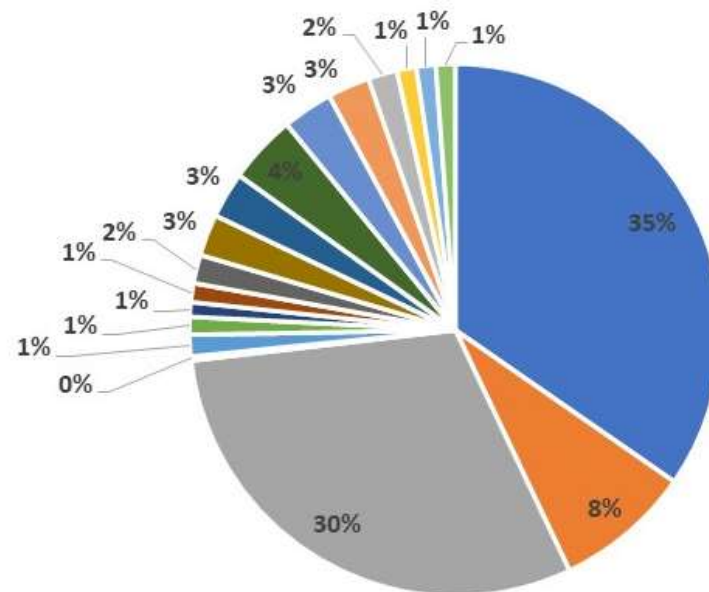
- 1. Eviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets
- 2. Lutte contre le gaspillage alimentaire
- 3. Consommer durablement
- 4. Augmenter la durée de vie des produits
- 5. Réduire les déchets des entreprises

⇒ **1 697 400 € - 11,09 €/hab.**

■ Budget annuel moyen :
283 000 €
1,85 €/hab.

**Equipe PLPDMA:
de 5,1 à 7 ETP
selon les années**

REPARTITION DU BUDGET PRÉVISIONNEL PAR ACTION



■ 1.1 compostage domestique/lombri

■ 1.4 exemplarité biodéchets

■ 2.3 Accompagnement bénéficiaires

■ 3.3 couches lavables

■ 4.1 plateforme réemploi

■ 4.4 développer réparation

■ 1.2 compostage partagé/autonome

■ 2.1 com alimentation

■ 3.1 Développer vrac

■ 3.4 textiles sanitaires lavables

■ 4.2 sensibilisation réemploi

■ 5.1 échanges pro alimentation/biodéchets

■ 1.3 broyat

■ 2.2 sensibilisation GA

■ 3.2 Consigne

■ 3.5 éco évènement

■ 4.3 réseau réemploi/réparation

■ 5.2 pro zéro déchets

SYNTHÈSE BUDGET PRÉVISIONNEL

Actions	2023	2024	2025	2026	2027	2028	TOTAL € TTC
1.1 compostage domestique/lombri	164 000	164 000	65 000	65 000	65 000	65 000	588 000,00 €
1.2 compostage partagé/autonome	23 500	23 500	23 500	23 500	23 500	23 500	141 000,00 €
1.3 broyat	85 000	88 000	85 000	85 000	85 000	85 000	513 000,00 €
1.4 exemplarité biodéchets	0	1 400	0	1 400	0	1 400	4 200,00 €
2.1 com alimentation	0	7 400	7 400	0	7 400	0	22 200,00 €
2.2 sensibilisation GA	1 500	5 600	5 600	0	5 600	0	18 300,00 €
2.3 Accompagnement bénéficiaires	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	0	15 000,00 €
3.1 Développer vrac	0	0	6 500	6 500	6 500	0	19 500,00 €
3.2 Consigne	0	6 400	16 400	6 400	0	0	29 200,00 €
3.3 couches lavables	0	2 000	11 500	11 500	8 500	9 500	43 000,00 €
3.4 textiles sanitaires lavables	2 500	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	47 500,00 €
3.5 éco évènement	3 500	13 500	13 500	13 500	13 500	13 500	71 000,00 €
4.1 plateforme réemploi	8 250	8 250	23 250	8 250	3 000	1 000	52 000,00 €
4.2 sensibilisation réemploi	20 000	5 500	4 500	4 500	4 500	4 500	43 500,00 €
4.3 réseau réemploi/réparation	0	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000,00 €
4.4 développer réparation	0	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000,00 €
5.1 échanges pro alimentation/biodéchets	0	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000,00 €
5.2 pro zéro déchets	0	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000,00 €
TOTAL € TTC	311 250,00 €	355 550,00 €	292 150,00 €	255 550,00 €	252 500,00 €	230 400,00 €	1 697 400,00 €
€/habitant	2,03 €	2,32 €	1,91 €	1,67 €	1,65 €	1,51 €	11,09 €

AVIS DE LA CCEs

➔ A remettre avant le 10 juillet 2023

Sur :

- Le programme en 18 actions
- Les moyens associés
- Le calendrier de réalisation

Si nécessaire : prioriser les actions en stipulant le choix de priorisation

⇒ *Constat positif et chiffré de Syclum : -9% d'ordures ménagères entre le 1^{er} trimestre 2022 et le 1^{er} trimestre 2023 lié aux actions « tri » et « réduction des déchets »*

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

www.syclum.fr / contact@syclum.fr / 



Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

2023-2028

Commission Consultative d'Élaboration et Suivi (CCES)
du PLPDMA

MARDI 26 MARS 2024 | SYCLUM ROCHETOIRIN

DÉFINITION

Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES) du PLPDMA

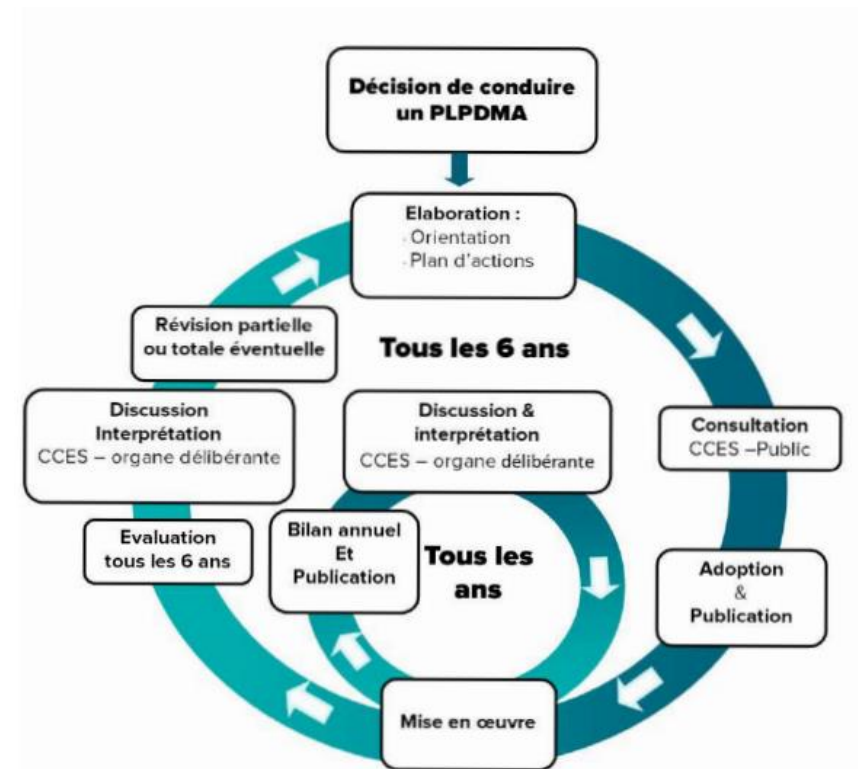
La constitution d'une commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) est imposée par le décret.

La CCES est un lieu de co-construction, à vocation consultative et prospective :

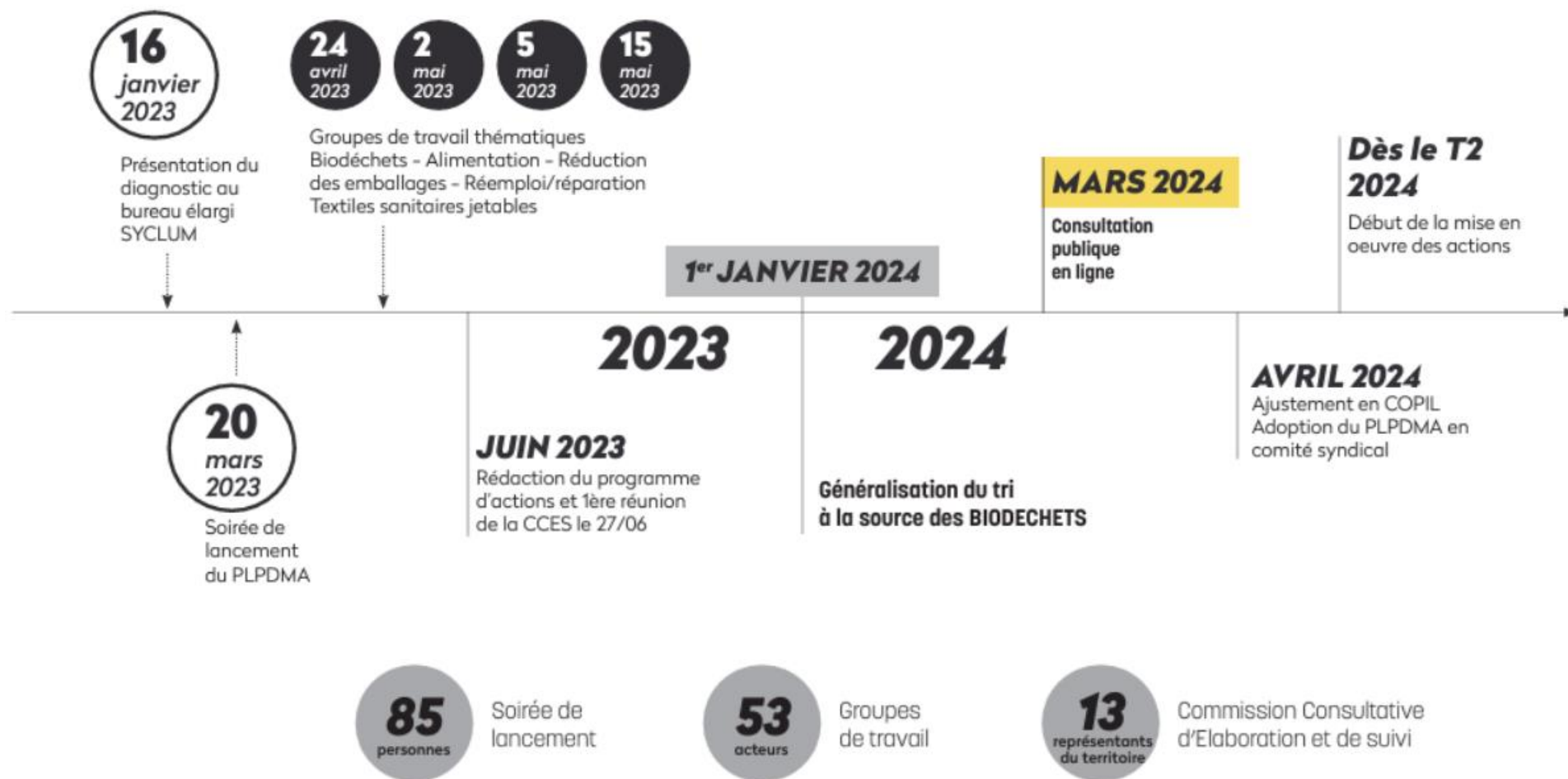
- la CCES donne son avis sur le projet et fixe des orientations ;
- un bilan annuel du PLPDMA lui est présenté chaque année ;
- la CCES évalue le PLPDMA tous les six ans.

Composition :

- Un élu référent
- animateur PLPDMA
- autres membres de l'équipe projet
- représentants des collectivités adhérentes
- partenaires institutionnels
- acteurs de la prévention/gestion des déchets



ÉTAPE S CLÉ S



5 AXES DE TRAVAIL ET 18 ACTIONS



AXE 1 :

ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

- 1.1. Renforcer la pratique du compostage domestique
- 1.2. Développer le compostage en collectivité
- 1.3. « Du broyat pour tous ! »
- 1.4. Promouvoir l'exemplarité



AXE 2 :

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- 2.1. Communiquer sur les grandes étapes de l'aliment, de la production au déchet
- 2.2. Sensibiliser le jeune public
- 2.3. Accompagner les bénéficiaires sociaux



AXE 3 :

CONSOMMER DURABLEMENT

- 3.1. Communiquer pour développer le vrac
- 3.2. Mettre en place la consigne du verre et contenants
- 3.3. Accompagner l'usage des couches lavables
- 3.4. Promouvoir l'utilisation de textiles sanitaires lavables
- 3.5 Développer l'évènementiel éco-responsable



AXE 4 :

AUGMENTER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

- 4.1. Participer à la création d'une plateforme de réemploi
- 4.2. Sensibiliser le public au réemploi
- 4.3. Créer un réseau réemploi/réparation entre acteurs
- 4.4. Développer la réparation



AXE 5 :

RÉDUIRE LES DÉCHETS DES ENTREPRISES

- 5.1. Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels « alimentation – biodéchets »
- 5.2. « Mon entreprise responsable » / « Mon entreprise zéro-déchet »

Axes transversaux : exemplarité, communication et sensibilisation des acteurs, coordination du PLPDMA

CONSULTATION DU PUBLIC

Consultation sous la forme d'une enquête en ligne



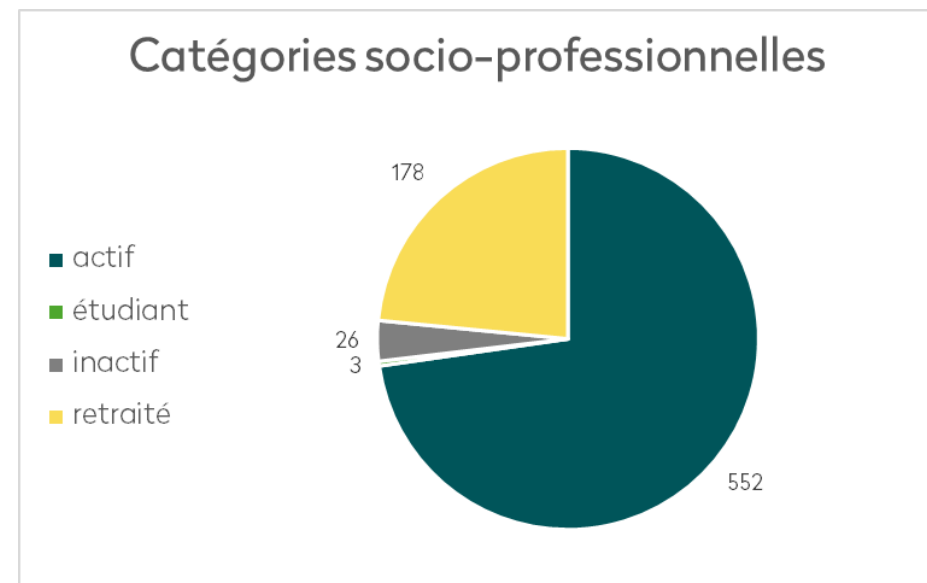
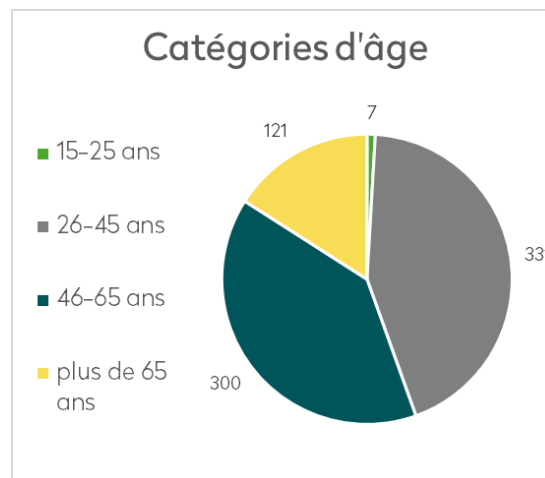
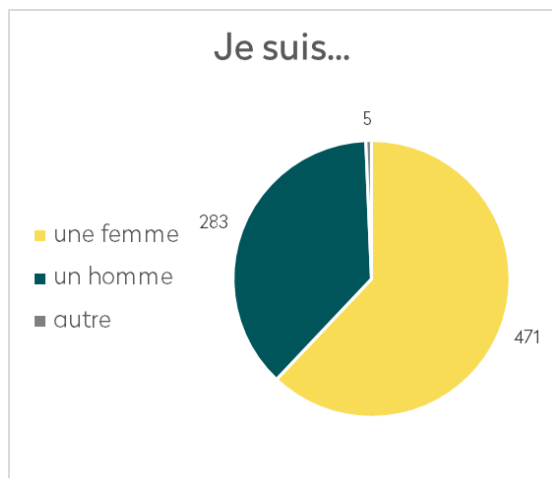
21 jours du 4 au 25 mars 2024



Site Internet, page Facebook et relais par les communes

Résultats généraux

- 760 réponses soit 1,2 % des foyers participants
- 90 personnes intéressées à participer pour la suite
- Profil des sondés :



CONSULTATION DU PUBLIC

AXE 1: Classement des actions & remarques



AXE 1 :

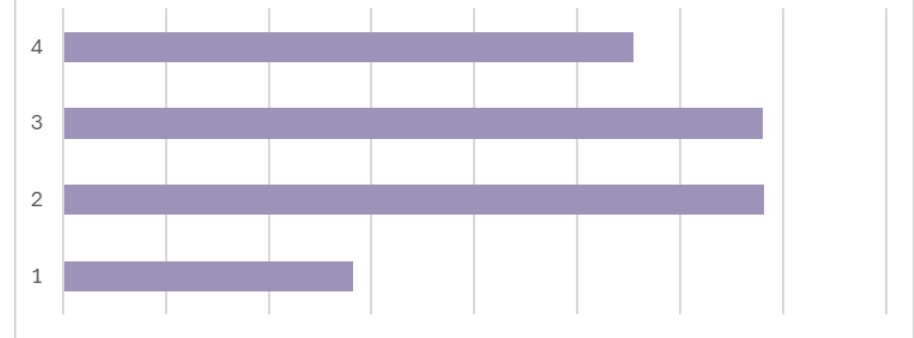
ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS ET ENCOURAGER LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

- 1.1. Renforcer la pratique du compostage domestique
- 1.2. Développer le compostage en collectivité
- 1.3. « Du broyat pour tous ! »
- 1.4. Promouvoir l'exemplarité

Classement des actions

AXE 1	CLASSEMENT
1.1 Renforcer la pratique du compostage domestique	4
1.2 Développer le compostage en collectivité	1
1.3 "Du broyat pour tous"	2
1.4 Promouvoir l'exemplarité	3

Priorisation des actions de l'AXE 1

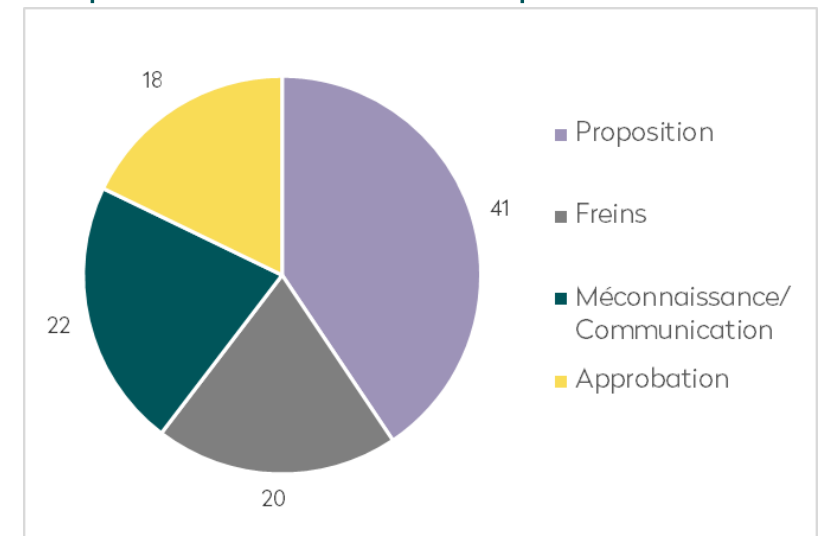


101 remarques sur l'Axe 1

Propositions récurrentes

- Equipement gratuit des composteurs dans les maisons individuelles
- Fourniture gratuite de compost et/ou broyat
- Création de plateformes locales de dépôts de végétaux
- Communication autour de la suppression/ du remplacement des haies

Répartition des remarques de l'axe



Classement des actions



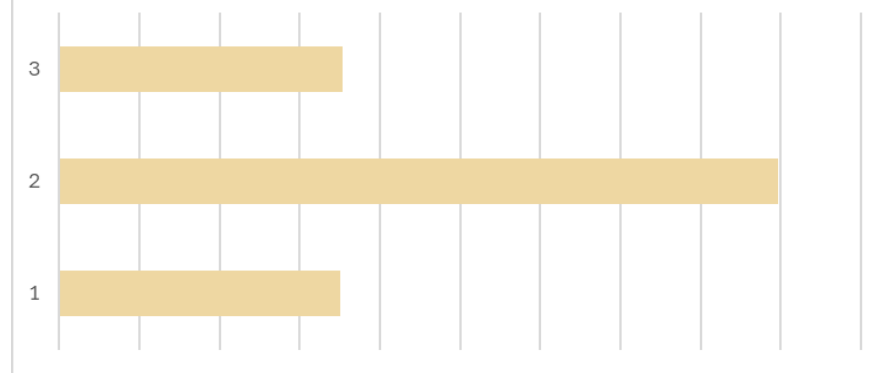
AXE 2	CLASSEMENT
2.1 Communiquer sur les grandes étapes	3
2.2 Sensibiliser le jeune public	1
2.3 Accompagner les bénéficiaires sociaux	2

62 Remarques sur l'Axe 2

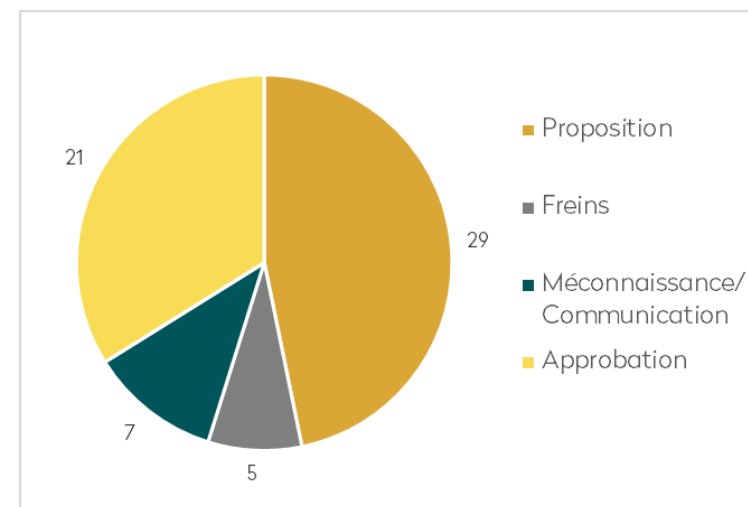
Propositions récurrentes

- Promouvoir la distribution des invendus
- Nombreuses suggestions de communication sur l'action 2.1
- Idées concrètes de thématiques à aborder lors d'animations/ateliers grand public
- Réticence du public face à la cible « Bénéficiaires sociaux »

Priorisation des actions de l'AXE 2



Répartition des remarques de l'axe



CONSULTATION DU PUBLIC

AXE 3 : Classement des actions & remarques



AXE 3 :

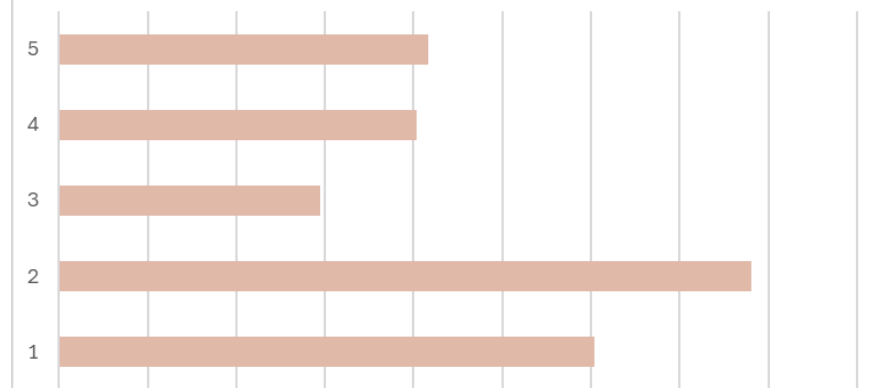
CONSOMMER
DURABLEMENT

- 3.1. Communiquer pour développer le vrac
- 3.2. Mettre en place la consigne du verre et contenants
- 3.3. Accompagner l'usage des couches lavables
- 3.4. Promouvoir l'utilisation de textiles sanitaires lavables
- 3.5. Développer l'évènementiel éco-responsable

Classement des actions

AXE 3	CLASSEMENT
3.1 Communiquer pour développer le vrac	2
3.2 Mettre en place la consigne	1
3.3 Accompagner à l'usage des couches lavables	5
3.4 Promouvoir l'utilisation de textiles sanitaires lavables	4
3.5 Développer l'évènementiel éco-responsable	3

Priorisation des actions de l'AXE 3

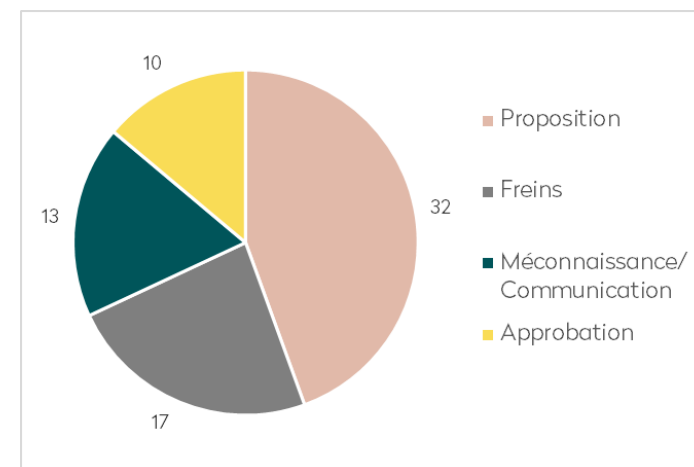


72 Remarques sur l'Axe 3

Répartition des remarques de l'axe

Propositions récurrentes

- Attente du public d'une réponse aux industriels face au suremballage
- Favoriser l'accès aux contenants pour l'achat vrac
- Manque de proposition sur la fabrication de produits ménagers/cosmétiques en autonomie



CONSULTATION DU PUBLIC

AXE 4 : Classement des actions & remarques



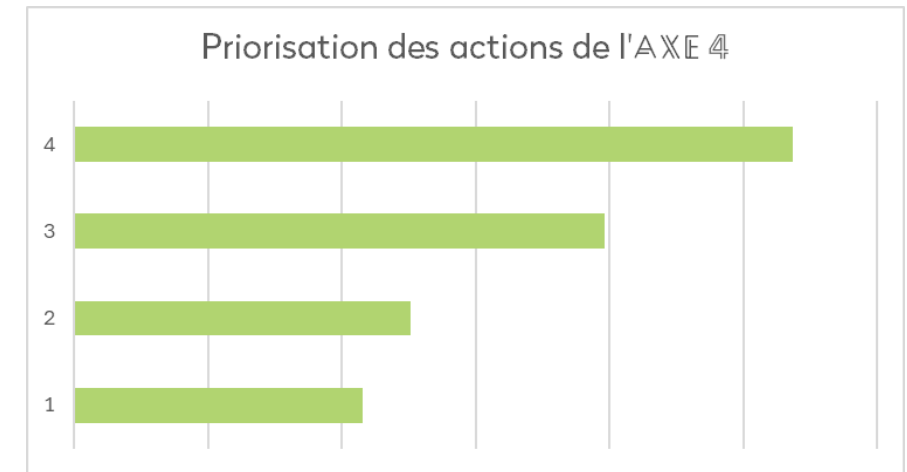
AXE 4 :

**AUGMENTER LA DURÉE
DE VIE DES PRODUITS**

- 4.1. Participer à la création d'une plateforme de réemploi
- 4.2. Sensibiliser le public au réemploi
- 4.3. Créer un réseau réemploi/réparation entre acteurs
- 4.4. Développer la réparation

Classement des actions

AXE 4	CLASSEMENT
4.1 Participer à la création d'une plateforme de réemploi	4
4.2 Sensibiliser le public au réemploi	3
4.3 Créer un réseau réemploi/réparation entre acteurs	2
4.4 Développer la réparation	1

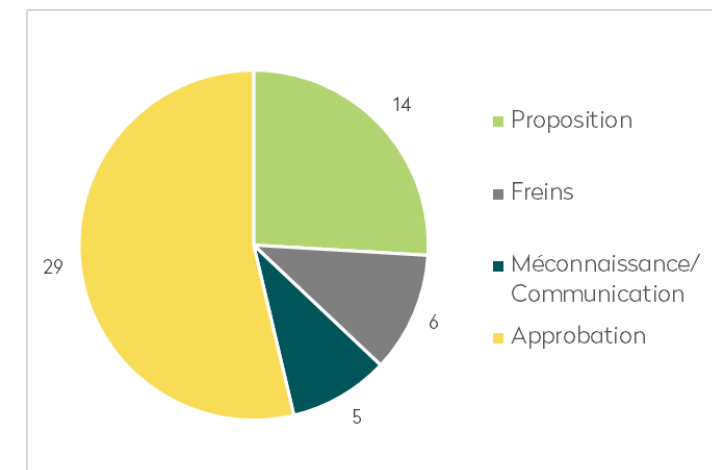


54 Remarques sur l'Axe 4

Propositions récurrentes

- Fort besoin de la population du développement de plateforme de réemploi/matériautheque/ressourcerie
- Nombreuses suggestions de communication autour de la réparation/réemploi
- Attente des usagers de création de nouveaux Repair' Café

Répartition des remarques de l'axe





AXE 5 :

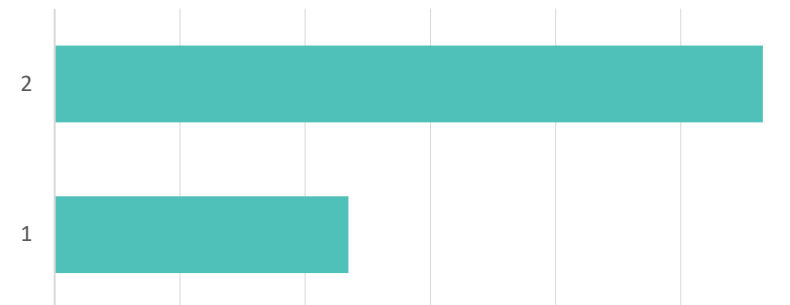
RÉDUIRE LES DÉCHETS DES ENTREPRISES

- 5.1. Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels « alimentation – biodéchets »
- 5.2. « Mon entreprise responsable » / « Mon entreprise zéro-déchet »

Classement des actions

AXE 5	CLASSEMENT
5.1 Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les professionnels alimentation-biodéchets	2
5.2 "Mon entreprise responsable/ Mon entreprise zéro-déchets	1

Priorisation des actions de l'AXE 5

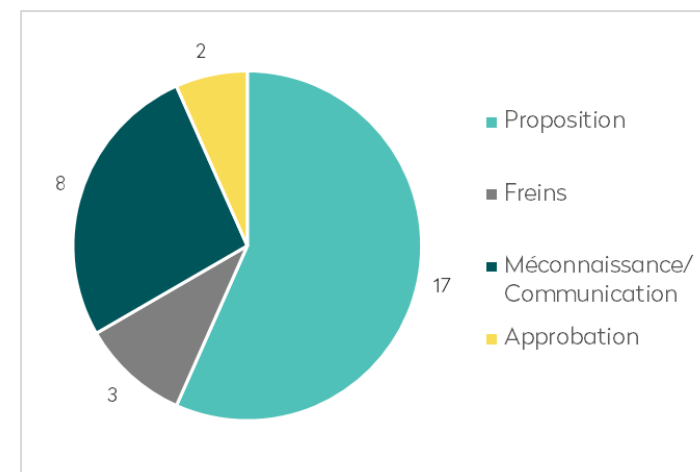


30 Remarques sur l'Axe 5

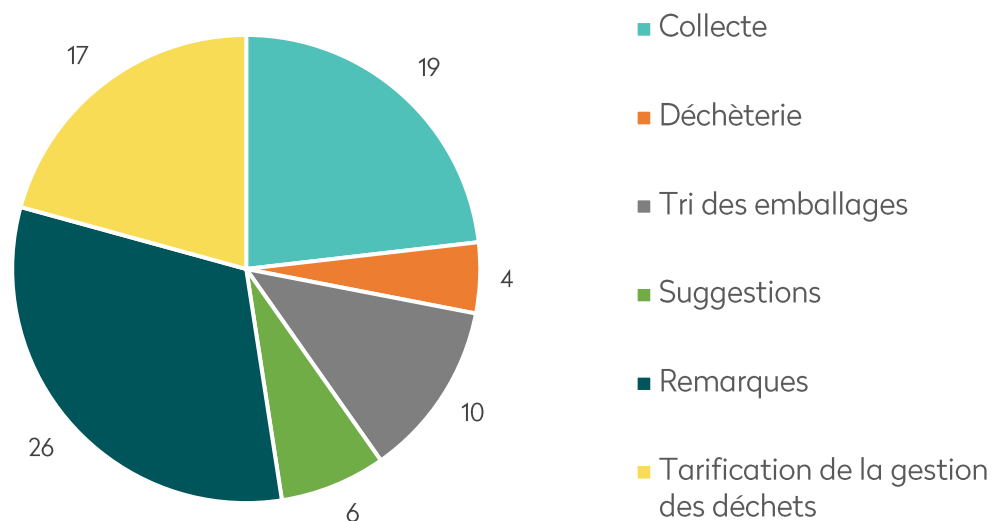
Propositions récurrentes

- Permettre la sanction des « mauvais trieurs », ou faire connaître la réglementation

Répartition des remarques de l'axe



Répartition des remarques générales



82 remarques générales

50 remarques ne concernent pas le PLPDMA mais plutôt l'organisation de SYCLUM

VALIDATION DU CCES

Objectif : création d'un « avis » à présenter au Conseil Syndical d'avril 2024

Pistes de modifications :

AXE 1:

- Fourniture gratuite des composteurs pour les habitants
- Fourniture gratuite de compost et/ou broyat
- Création de plateformes locales de dépôts de végétaux

AXE 2:

- Promouvoir la distribution des invendus
- Modification nom de l'action 2.3 ➔ « Lutter contre la précarité alimentaire »

AXE 3:

- Création d'une nouvelle action « suremballage »
- Favoriser l'accès aux contenants pour l'achat vrac
- Proposition concrète sur la fabrication de produits ménagers/cosmétiques en autonomie

Avis de la CCES :

NON

NON

OUI ➔ intégré dans l'action 1.3

OUI ➔ intégré dans l'action 2.1

OUI

NON ➔ mais besoin d'une action politique dans ce sens

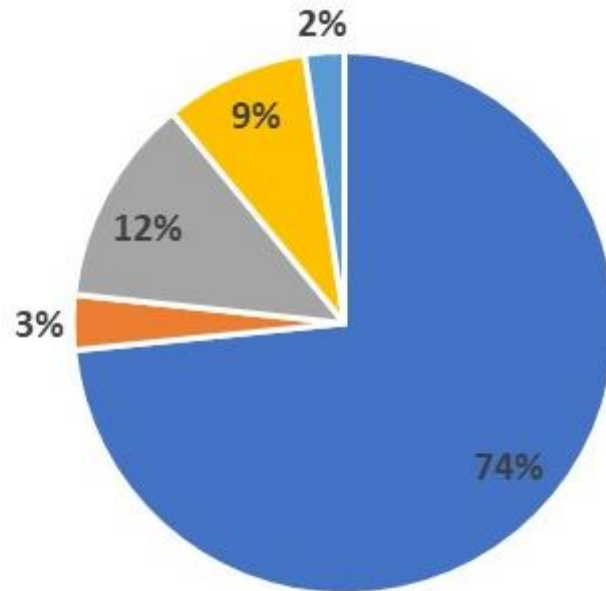
OUI ➔ intégré dans l'action 3.1

OUI ➔ relais d'infos de l'existant (tuto, astuces sur page FB, etc.)

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

[illegible]

REPARTITION DU BUDGET PREVISIONNEL PAR AXE



- 1. Eviter le production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets
- 2. Lutte contre le gaspillage alimentaire
- 3. Consommer durablement
- 4. Augmenter la durée de vie des produits
- 5. Réduire les déchets des entreprises

⇒ 1 697 400 € - 11,09 €/hab.

⇒ Budget annuel moyen :
283 000 €
1,85 €/hab.

Equipe PLPDMA:
de 5,1 à 7 ETP
selon les années

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION

www.syclum.fr / contact@syclum.fr / 